GOUVERNEMENT

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LECTURE POUR LA JEUNESSE

## LE TEMPS RETROUVÉ

**RAPPORT FINAL**

Paris — 1er décembre 2025

MC/2025/A/6527

**GOUVERNEMENT**

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**La Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**La Ministre de la Culture**

Référence à rappeler :
TR/MC/2025/D/29649/IUR

Paris, le 28 JUIL. 2025

Monsieur le directeur,

Le temps de lecture des Français se fait de plus en plus rare, comme l'ont montré les résultats du dernier baromètre du Centre national du livre avec Ipsos, en avril 2024. Cette baisse est fortement marquée chez les moins de 25 ans, et entre 7 et 19 ans, les jeunes passent en moyenne dix fois plus de temps devant un écran – hors livres numériques ou utilisation pédagogique – que devant un livre.

Le Premier ministre a annoncé, dans sa déclaration de politique générale, qu'il entendait accorder à la lecture une place prioritaire dans la politique menée par son gouvernement, en fixant comme objectif la reconquête du temps de lecture, concurrencé notamment par le temps passé devant les écrans.

Pour répondre à cet enjeu, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche souhaitent que soient convoqués des États Généraux de la lecture pour la jeunesse.

Nous souhaitons vous en confier le pilotage, avec l'objectif d'aboutir à des solutions concrètes pour la fin de l'année 2025. Le Salon du livre jeunesse de Montreuil pourra être le cadre d'une restitution associant l'ensemble des acteurs de la médiation de la lecture pour les jeunes.

.../...

Monsieur Nicolas GEORGES
Directeur du service du livre et de la lecture
Ministère de la Culture
182, rue Saint-Honoré
75033 PARIS

Votre connaissance des acteurs et des enjeux, tant du secteur du livre que de la politique publique de soutien à la lecture, vous aideront à mener à bien ce travail inédit de concertation et de construction de propositions ambitieuses et pragmatiques. Vous pourrez en cela vous appuyer sur les inspections générales des affaires culturelles ainsi que de l'éducation, du sport, et de la recherche.

Assisté par des personnalités qualifiées identifiées avec les ministères et le cabinet du Premier ministre, vous pourrez mener des concertations et entretiens sur l'ensemble du territoire national. Nous souhaitons notamment que des rencontres se tiennent dans le réseau des bibliothèques et médiathèques, premier acteur culturel de proximité, et que les établissements scolaires y soient associés.

Vous pourrez recenser les différentes politiques publiques sectorielles participant au soutien de la lecture, et identifier des axes pour améliorer la coopération entre les actions portées par les différents acteurs de l'État et celles menées par les collectivités territoriales. De manière générale, vous identifierez les obstacles et facteurs d'inégalité dans l'accès à la lecture pour les jeunes et les leviers susceptibles d'être utilisés pour amener les jeunes à la lecture à tous les âges.

Le rôle des parents et des familles est déterminant pour ancrer durablement la pratique de la lecture, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Vous formulerez des propositions d'actions visant à mieux mobiliser les familles sur cet enjeu. L'analyse des contextes de lecture des jeunes – lieux, moments, postures, supports – ainsi que, le cas échéant, des différences de pratiques liées aux représentations genrées, vous permettra d'adapter les actions proposées aux spécificités de chaque public.

L'École, dans son acception la plus large (école maternelle et élémentaire, collège, lycées généraux, technologiques, et professionnels) est un lieu éminent d'apprentissage progressif et de pratique de la lecture.

Vous serez attentifs aux conditions et aux pratiques qui facilitent l'association de la lecture au plaisir dans tous les temps de la vie de l'enfant et de l'adolescent, notamment scolaire et périscolaire. Vous porterez une attention particulière à l'articulation entre les programmes scolaires et les différentes pratiques de lecture que vous observerez. Vous formulerez des propositions concernant le choix des œuvres fait par l'institution et la place des livres lus spontanément par les jeunes dans le contexte et dans l'enceinte de l'école, indépendamment du programme disciplinaire. Vous interrogerez les différentes catégories littéraires qui sont abordée avec les élèves notamment la littérature de genre.

Vous porterez également une attention particulière aux quartiers prioritaires de la politique de la ville ainsi qu'aux territoires ruraux les plus isolés, notamment les Cités éducatives et les Territoires éducatifs ruraux. Dans ce cadre, vous pourrez identifier les difficultés d'accès au livre et proposer, notamment en lien avec les collectivités, mais aussi avec tous les autres acteurs que vous pourrez identifier, des solutions concrètes pour y remédier. Les dispositifs ou projets favorisant la lecture pourront également y être valorisés.

Enfin, vous veillerez à recueillir la parole des jeunes eux-mêmes. Pour les interroger sur leurs pratiques et recueillir leurs idées, vous vous appuierez sur la plateforme du pass Culture, qu'ils utilisent régulièrement et qui permettra de les solliciter par un questionnaire dédié, ainsi que sur tout autre outil ou ressource pertinente permettant d'éviter les biais de représentativité.

Vous commencerez vos travaux en juillet 2025. Un point d'étape lors de la deuxième édition de Biblis en folie, les 3, 4, et 5 octobre 2025, sera l'occasion de nous présenter vos premiers constats et l'état d'avancée de vos travaux. Vous veillerez à tenir compte des travaux en cours sur les temps des enfants conduits dans le cadre de la convention citoyenne qui s'est ouverte le 20 juin dernier et dont les recommandations seront présentées au Gouvernement à la fin du mois de novembre 2025. Comme mentionné plus haut, la restitution de ceux-ci aura lieu au Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil (SLPJ), du 26 novembre au 1er décembre 2025.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées.

Élisabeth BORNE

Rachida DATI

# Sommaire


## 01. LA « JEUNESSE », LA « LECTURE » : DES NOTIONS PLURIELLES QU'IL CONVIENT DE BIEN DÉFINIR POUR ÉVITER LES FAUX DÉBATS 13

### 1.1 De quelle jeunesse parle-t-on ? 13

### 1.2 La lecture dans toute sa diversité 14

## 02. UNE PRATIQUE EN FORTE BAISSE, UN CONTEXTE DE CONCURRENCE ANCIENNE DES ÉCRANS DEVENUE INÉQUITABLE AVEC LES SERVICES NUMÉRIQUES, EN DEPIT D'UNE FORTE MOBILISATION DES ACTEURS ET D'UN INTÉRÊT DES JEUNES TOUJOURS PRÉSENT 16

### 2.1 Un environnement, des outils et une production qui évoluent 16

2.1.1 Un environnement à très forte densité de technologies et d'outils numériques. 16
2.1.2 Dans l'enseignement, le numérique s'est imposé depuis 15 ans mais sa place demande aujourd'hui à être sérieusement évaluée. 20
2.1.3 Le développement de la littérature pour la jeunesse 19

### 2.2 Une maîtrise en baisse, une pratique déclinante, particulièrement pour la jeunesse : données chiffrées 19

### 2.3 La lecture, un objet de représentations contrastées 22

2.3.1 Des préjugés sur la lecture, une image négative du lecteur 22
2.3.2 Des livres éloignés de la vie des jeunes et difficilement accessibles 22

2.4 Une conscience portée par l'activité militante et intensive de multiples acteurs 23

03. LA PLACE DES ADULTES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ ET UNE RESPONSABILITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE 25

3.1 Au sein de la famille 25

3.2 À l'école, au collège, au lycée 26

3.3 Les adultes des temps périscolaires, de l'éveil culturel, de l'accueil et de la protection de l'enfance 27

3.4 Une mobilisation collective 30

04. AUTONOMIE, RESPONSABILITÉ, VALORISATION ET PARTAGE : RETROUVER LE DÉSIR DE LECTURE 30

4.1 Les chemins vers la lecture : un continuum de 0 à 18 ans et au-delà 30

4.1.1 Le livre présent en continu de 0 à 18 ans et au-delà 30
4.1.2 Redonner confiance aux enfants, et leur faire confiance 31
4.1.3 Faut-il s'appuyer sur les outils utilisés par les jeunes ? 31
4.1.4 Encourager l'oralité 32
4.1.5 Utiliser toutes les formes de pratiques artistiques 33

4.2 La sociabilité comme ressource et source de réconciliation avec la lecture 34

4.2.1 La lecture parmi les activités collectives 34
4.2.2 Mieux connaître et appréhender les réseaux sociaux 34
4.2.3 La lecture comme support aux relations intergénérationnelles et interculturelles 35

4.3 Du temps pour lire et pour les activités autour de la lecture 36

4.4 Valoriser le temps retrouvé pour la lecture 38

**05. LES RESSOURCES ET LIEUX DE VIE : DÉVELOPPER L'ACCÈS ET LE « HORS LES MURS » POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS ; MULTIPLIER LES COLLABORATIONS ENTRE ACTEURS. 38**

**5.1 Des œuvres de toutes les époques, mais au XXIe siècle 38**

**5.2 Développer la proximité des livres et des ressources : investir tous les lieux 40**

**5.3 Un travail en réseau, un partage des ressources, la mise en commun des moyens 41**

5.3.1 Réinscrire la lecture dans les objectifs de tous les acteurs 41
5.3.2 Mieux coopérer, mieux coordonner les actions 42
5.3.3 Les dispositifs ministériels, socles des collaborations 43
5.3.4 Le pass Culture 44

**CONCLUSION 45**

**PRÉCONISATIONS DE LA MISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX 51**

**1. Rendre la lecture plus désirable, retrouver le plaisir de lire 51**

**2. Passer à l'échelle et « massifier » les propositions dans le sens du rapport *Enfants et écrans* pour assurer la présence de la lecture à chacun des temps de l'enfance 52**

**3. Mieux coopérer dans la mise en œuvre des programmes de développement de la lecture, systématiser les collaborations entre tous les acteurs du temps de l'enfance 52**

**ANNEXES 54**

**01. LETTRE DE MISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LECTURE POUR LA JEUNESSE 58**

**02. COMITOLOGIE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LECTURE POUR LA JEUNESSE ET PARTICIPANTS 62**

A. Comité de pilotage (COPIL) 62
Débats thématiques du COPIL 63

B. Groupe projet format élargi 63

C. Groupe projet restreint 64

03. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES 65

04. LISTE DES ACTEURS AYANT PARTAGÉ DES CONTRIBUTIONS ÉCRITES 79

05. PROGRAMMES DETAILLÉS DES CINQ DÉPLACEMENTS EN RÉGIONS 77

Déplacement en Centre-Val de Loire 77

Déplacement en Hauts-de-France 81

Déplacement en Nouvelle Aquitaine 86

Déplacement à La Réunion 92

Déplacement à Mayotte 100

06. SYNTHÈSE DES ÉTUDES SUR LA LECTURE DES JEUNES, 70 ANS D'ENQUÊTES 102

07. PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION DÉDIÉ À LA LITTÉRATURE JEUNESSE AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE 107

08. CONSULTATION DU CAVL DE L'ACADÉMIE DE LIMOGES 113

09. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 121

10. CONJONTURE ÉCONOMIQUE DU MARCHÉ DE L'ÉDITION JEUNESSE 129

11. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DE LA PRESSE JEUNESSE 136

12. LA LITTÉRATURE JEUNESSE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AU PRISME DU BAROMÈTRE DES PRÊTS ET ACQUISITIONS 139

13. ENQUÊTE RÉALISÉE AU LYCÉE BOSSUET DE BRIVE-LA-GAILLARDE 151

GOUVERNEMENT

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# 01. La « jeunesse », la « lecture » : des notions plurielles qu'il convient de bien définir pour éviter les faux débats

## 1.1 De quelle jeunesse parle-t-on ?

Les États généraux de la lecture pour la jeunesse (EGLJ) s'intéressent à l'ensemble de la génération contemporaine dont l'âge est compris entre les premiers mois de l'existence jusqu'à la majorité légale en France, de la naissance à 18 ans, soit environ 15 millions de personnes, dont un peu plus de la moitié sont des garçons, et qui sont en majorité scolarisés, tous secteurs confondus : enseignement classique, agricole, militaire, filières de l'apprentissage, etc… (taux de presque 80 % à l'obtention de la majorité). Loin de constituer une population homogène, ces jeunes, par-delà les différences socio-économiques qui les caractérisent, ou les dissemblances résultant de leur origine géographique, traversent, le temps passant, des phases distinctes dans la relation personnelle qu'ils entretiennent avec le livre et la lecture.

Durant la petite enfance, le livre est, dans le meilleur cas, d'abord l'objet que tiennent les personnes de leur entourage, à commencer par les parents et grands-parents, mais aussi qu'ils découvrent dans les structures d'accueil de la petite enfance, et dont ils entendent raconter les histoires qu'ils contiennent. Il se peut aussi qu'ils l'aient manipulé, touché, goûté, comme un jouet. Vient ensuite le temps de l'apprentissage scolaire, sans doute déterminant dans la relation affective qu'ils entretiendront plus tard avec la lecture ; cette phase semble de plus en plus délicate à franchir du point de vue du savoir lire. Lors de l'entrée au collège, la relation au livre demeure majoritairement aisée, mais se dégrade rapidement, en particulier chez les garçons, à partir de la classe de cinquième. C'est la seconde époque cruciale. Il se peut que plus tard, notamment en première ou en terminale, voire durant les études

supérieures, pour ceux qui les suivent, revienne le goût de la lecture, mais cela ne concernera qu'un nombre de plus en plus réduit de jeunes.

En tout état de cause, la lecture des jeunes s'inscrit dans une continuité et demande à être considérée dans la pluralité de leurs parcours individuels, de manière différenciée selon l'âge, et en tenant compte des obstacles à l'acte même de lire (personnes en situation de handicap, ou illettrées, ou encore ne disposant pas d'un accès facile aux livres, notamment). Il importe de s'assurer que la maîtrise de la lecture soit acquise et maintenue pour pouvoir développer le goût de lire, en focalisant les remédiations en fonction des disparités observées. En outre, les jeunes Français sont, par comparaison avec d'autres pays, ceux dont le temps scolaire, voire périscolaire, est le plus dense durant une semaine : quel temps libre pour d'autres activités, y compris la lecture ?

## 1.2 La lecture dans toute sa diversité

La lecture, dans le cadre des États généraux, est considérée dans toute sa diversité. Elle l'est en tant qu'elle revêt différentes significations : elle correspond à une pratique culturelle, au sens où les sociologues l'entendent ; elle constitue un savoir résultant d'un apprentissage formateur pour le cerveau, ainsi que l'ont démontré les neurologues, et aussi celui qui résulte de l'accumulation des lectures elles-mêmes, chaque découverte venant créer de nouveaux échos aux connaissances déjà engrangées.

La lecture n'est ni une compétence innée ni une compétence qui se développe naturellement grâce aux stimulations du milieu comme le langage ou la marche. Elle nécessite un apprentissage formel et progressif des règles de conversion d'un graphème (un signe écrit) à un phonème (un son particulier) pour devenir fluide et automatique. Au départ, l'effort perceptif et cognitif est important, car il faut décoder les lettres et les syllabes, comprendre les mots, mémoriser la forme visuelle des lettres et des mots, donner du sens aux phrases et mémoriser le texte lu. Ce travail demande de la pratique et de la persévérance, jusqu'à ce que les mécanismes d'exploration visuelle, de détection, de reconnaissance et de compréhension s'automatisent. Une fois cette étape d'automatisation franchie, la lecture cesse d'être une tâche laborieuse et coûteuse en attention pour se transformer en une activité agréable, source de plaisir, de découverte et d'évasion dans laquelle l'attention se porte non plus sur le déchiffrage des signes écrits mais sur le sens du texte lu.

Si la pratique de la lecture n'est pas assez fréquente et régulière chez les jeunes, ils restent au stade de déchiffrage et ne peuvent pas accéder au plaisir de lire qu'éprouvent les bons lecteurs. C'est un véritable souci car pour bon nombre de jeunes, la lecture est vécue comme une tâche difficile voire impossible et beaucoup rapportent une gêne voire un trouble de la lecture alors qu'ils ne présentent pas de véritable trouble neurodéveloppemental (dyslexie, trouble de l'attention) les empêchant d'apprendre à lire (58% des jeunes interrogés dans le cadre des États généraux indiquent ces difficultés comme un frein pour la lecture, alors même que les jeunes réellement diagnostiqués par la médecine sont bien moins nombreux). Ces enfants n'ont tout simplement pas eu l'occasion d'automatiser

l'ensemble des processus nécessaires à la lecture et leur conduite d'évitement vis-à-vis des livres ne fait qu'empirer cet état de fait. Il est nécessaire d'expliquer cela aux jeunes qui ne sont pas encore de bons lecteurs et de les amener, avec un entraînement spécifique à une lecture automatique et fluide, source de plaisir.

En outre, la lecture suppose des postures variées : lire une bande dessinée allongé sur un transat n'est pas la même chose que lire de façon studieuse un manuel scolaire assis à un bureau en prenant des notes. Elle peut prendre des formes diverses, qui vont de l'écoute active, par exemple d'une pièce de théâtre lue par un acteur, à la lecture silencieuse d'un roman, en passant par la lecture à voix haute, comme celle des contes, que l'on fait aux enfants. Elle a, par surcroît, des objectifs qui, eux aussi, peuvent être fort différents, ainsi de la lecture obligatoire, lorsqu'il s'agit d'apprendre par cœur un poème pour le réciter ensuite, ou à l'inverse d'une activité désintéressée et ludique, celle que l'on pratique pour son propre plaisir. Elle développe l'imaginaire, permet de s'évader et de prendre de la distance, de développer l'esprit critique.

Elle est enfin, de nos jours, possible sur des supports aussi différents que le livre sur format papier traditionnel - lui aussi multiple par son format, sa présentation, sa couvrure -, le journal ou le magazine, que les écrans de toutes natures, celui de l'ordinateur comme celui d'une tablette ou d'un téléphone connecté. C'est encore une forme d'éveil à la lecture que celle du livre-audio où des interprètes se font les passeurs d'un texte, permettant la fréquentation des textes et des œuvres. Selon les enquêtes du CNL, les jeunes sont 42% à avoir déjà écouté un livre audio (+3 pts par rapport à 2022 ; +21 pts par rapport à 2016).

La lecture, aussi, gagne à être considérée dans les nombreuses possibilités offertes par une production éditoriale francophone qui demeure abondante, dans tous les lieux où elle s'expose, bibliothèques et librairies, grandes enseignes et kiosques : livres et journaux, mais aussi mangas et bandes dessinées, sans oublier la littérature pour la jeunesse, c'est-à-dire spécifiquement pensée pour les tranches d'âge successives précédemment évoquées.

# 02. Une pratique en forte baisse, un contexte de concurrence ancienne des écrans devenue inéquitable avec les services numériques, en dépit d'une forte mobilisation des acteurs et d'un intérêt des jeunes toujours présent

## 2.1 Un environnement, des outils et une production qui évoluent

### 2.1.1 Un environnement à très forte densité de technologies et d'outils numériques[1].

La lecture n'a cessé de reculer dans notre société depuis cinquante ans, et il est probable que les écrans récréatifs aient joué un rôle important dans cette évolution dès le départ. Dans le même temps, les études conduites depuis nombre d'années, dans le monde entier, ont établi une relation étroite entre le rejet progressif de la lecture et les atteintes à son processus, la difficulté croissante à lire des textes longs et complexes, et le déficit d'attention. Ce déclin est favorisé par la surexposition aux écrans et certains contenus, formats et usages numériques.

[1] Nous renvoyons au rapport précité : *Enfants et écrans. À la recherche du temps perdu*, avril 2024. https://www.vie-publique.fr/rapport/293978-exposition-des-enfants-aux-ecrans-rapport-au-president-de-la-republique

La révolution numérique a envahi notre quotidien via les outils informatiques, les chaînes de télévision, les jeux vidéo, les téléphones portables, etc. Aujourd'hui, applications, plateformes et réseaux sociaux disponibles sur les téléphones connectés et autres écrans multiplient les sollicitations de notre attention. C'est d'ailleurs la première remarque qu'ont faite les jeunes approchés par la mission : que les parents balayent devant leur porte, puisque l'exemple qu'ils donnent est celui d'individus absorbés par leurs écrans.

Quels sont les effets de cet environnement sur nos pratiques de lecture ? Selon les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, la lecture de livres n'a cessé de reculer depuis 1973[2]. Si cette baisse de la lecture concerne toute la population, elle a été encore plus importante chez les jeunes. Alors qu'en 1973 les jeunes lisaient plus régulièrement que les adultes, et faisaient à cet égard figure d'exception, en 2018, les jeunes avaient rejoint le niveau du reste de la population, lui-même à la baisse (voir infra « données chiffrées »). La baisse continue des pratiques de lecture s'était enclenchée à une époque où les écrans étaient déjà présents certes, mais où l'internet, les jeux vidéo, les plateformes de vidéos à la demande et les réseaux sociaux n'existaient pas[3]. Dans la période récente cette baisse de la pratique de la lecture s'accélère avec l'émergence de l'Internet au début des années 2000, plus encore au tournant des années 2010 avec l'irruption des réseaux sociaux.

La lecture est donc souvent, aujourd'hui, délaissée au profit de l'image et de la vidéo sans texte. Dans la synthèse de la consultation en ligne conduite dans le cadre des États généraux de la lecture pour la jeunesse, les réseaux sociaux sont cités par les adultes comme le premier frein à la lecture chez les jeunes. Cela semble indiquer qu'une prise de conscience existe quant au risque de surexposition des jeunes aux écrans et de l'effet d'éviction généré par les réseaux sociaux qui captent l'attention des jeunes au détriment de la lecture ; la lecture étant une pratique qui demande plus de temps de concentration et qui repose sur un mécanisme de plaisir plus complexe que celui de la récompense instantanée générée par les réseaux sociaux.

Avec le numérique, les pratiques de lecture elles-mêmes se transforment et la lecture change de support : journaux, magazines, livres, bandes dessinées et mangas sont désormais accessibles sous format numérique et de nouveaux formats très appréciés par les jeunes ne sont offerts que par le numérique (exemple : webtoons). Certains supports numériques peuvent offrir une expérience de lecture proche de celle du papier tout en offrant les avantages de la portabilité.

Près de la moitié des jeunes a désormais déjà lu un livre numérique, majoritairement sur téléphone connecté (44% des jeunes dont 49% des lecteurs de mangas). Ils sont également 42% à avoir déjà écouté un livre audio (+3 pts vs 2022 ; +21 pts vs 2016). 10% des jeunes ont déjà eu envie de lire un livre grâce à

[2] C'est en 1973 que commencent les premières enquêtes systématiques *Pratiques culturelles des Français* du ministère de la Culture, réalisées tous les dix ans.
[3] https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/L-enquete-pratiques-culturelles/L-enquete-2018

une personnalité suivie sur les réseaux sociaux et, pour leurs loisirs, les lecteurs choisissent plus fortement qu'avant leurs livres après en avoir entendu parler sur les réseaux sociaux (+5 pts) ou par un influenceur livre (+7 pts)[4].

Il faut néanmoins faire remarquer que l'état actuel de la recherche montre que la lecture sur papier facilite la compréhension et la mémorisation des détails, notamment pour des textes plus longs et complexes, mobilise des stratégies cognitives plus complexes, comme tourner les pages, qui aide à mieux mémoriser les informations, offre des repères visuels fixes et constants minimisant la fatigue visuelle qui peut entraver la compréhension et la rétention des informations.

Par ailleurs, l'influence des réseaux sociaux sur les pratiques de lecture reste un champ très largement à explorer (nombres et profils de jeunes touchés, types de livres qui profitent de cette exposition numérique, place des algorithmes dans les influences de choix etc.). Au demeurant, les jeunes qui utilisent ces recommandations sont d'ores et déjà des lecteurs et ne représentent qu'une minorité. Si la capacité à créer des communautés d'intérêt et des systèmes de recommandation dans l'univers de sur-publication de l'industrie de l'édition doit être regardée avec intérêt et précision, il semble difficile de compter sur les services des réseaux sociaux pour inverser une tendance générale massive et négative et secréter leur propre contrepoison.

### 2.1.2 Dans l'enseignement, le numérique s'est imposé depuis 15 ans mais sa place demande aujourd'hui à être sérieusement évaluée.

Depuis trente ans, les collectivités se sont efforcées, au travers des dotations et en fonction de leurs moyens, d'équiper les établissements scolaires en outils numériques (ordinateurs, tableaux numériques interactifs, espaces numériques de travail) ainsi que les élèves (ordinateurs, tablettes etc.). Dans le même temps, l'Éducation nationale encourageait l'utilisation de nouveaux outils numériques pédagogiques.

Or, nous faisons face au recul constaté depuis plusieurs années, et accentué depuis la crise de la Covid-19, de l'attention des élèves, de leurs capacités de concentration et de compréhension. Les directives de l'Éducation nationale attestent aujourd'hui d'une vision plus prudente en matière de supports numériques intégrés aux apprentissages. Les collectivités, aujourd'hui en plus grande difficulté financière, s'interrogent sur leurs politiques en direction des établissements d'enseignement : faut-il poursuivre dans la diffusion des manuels numériques et des cartables électroniques ou enrichir les collections du centre de documentation et d'information (CDI) ? Faut-il restreindre l'accès sans fil à l'internet dans les lycées ?

De nombreuses voix s'élèvent désormais pour qu'un bilan sérieux des 15 dernières années soit dressé, tant du point de vue des effets d'une telle politique que de son coût non négligeable. L'État est appelé à

[4] *Les jeunes Français et la lecture*, enquête du Centre national du livre, 2024

préciser et stabiliser sa doctrine à cet égard. Sur la question plus spécifique de l'usage des manuels scolaires, force est de constater que l'absence d'évaluation pédagogique précise et une vision excessivement positive *a priori* des bienfaits de la technologie peuvent aboutir à des situations qu'on peut juger problématiques, comme dans les lycées d'Ile-de-France aujourd'hui[5].

### 2.1.3 Le développement de la littérature pour la jeunesse

Depuis trente ans aussi les auteurs et autrices de littérature pour la jeunesse ont pour beaucoup gagné en visibilité, l'offre éditoriale en direction de la jeunesse s'est grandement renouvelée et des salons de littérature jeunesse sont nés sur tout le territoire. Parler de la présence du livre dans l'univers des tout-petits n'est plus incongru. De nouveaux genres sont proposés à tous les âges de la jeunesse (mangas, fantasy, romance, etc.), et la forme même des livres s'est diversifiée : livres audio, livres adaptés, bandes dessinées en ligne (webtoons).

On doit remarquer que la simple existence d'une telle diversité proposée aux lecteurs ne suffit pas à orienter leurs choix de lecture. Ainsi, en dépit des efforts des bibliothèques pour refléter tout l'arc en ciel des propositions dans leurs politiques d'acquisition de livres, la série *Max et Lili* demeure sur la longue durée la star incontestée et de très loin en matière d'emprunt des jeunes et des familles[6].

Par ailleurs, de nombreux auteurs souffrent d'une considération insuffisante. Ils estiment, sans aucun doute légitimement, que donner à la littérature pour la jeunesse un rang équivalent à la fiction pour adultes, seule bénéficiaire de la qualification de « vraie littérature » dans les représentations, aurait un effet très positif du fait de la propension des jeunes – et des moins jeunes – à s'identifier à des figures d'auteurs largement reconnues par la société.

Améliorer le statut de la littérature jeunesse dans notre société et la reconnaissance de ses auteurs n'est sans doute pas suffisant pour gagner des lecteurs ; **c'est néanmoins une tâche nécessaire à laquelle il faut s'attacher**.

## 2.2 Une maîtrise en baisse, une pratique déclinante, particulièrement pour la jeunesse : données chiffrées

En annexe figure une synthèse des données dont nous disposons grâce aux enquêtes et études, qui, même si elles peuvent ne pas être pleinement cohérentes entre elles (toutes ne concernent pas les

[5] Paul-Henri Wallet, « Il n'y a que des textes très basiques » : les enseignants vent debout contre les manuels numériques de la région Île-de-France », *Le Figaro*, 19 septembre 2025.
[6] Voir en annexe le baromètre des emprunts dans les bibliothèques mené depuis 10 ans par le ministère de la culture.

mêmes tranches d'âge ou n'intègrent pas tous les genres littéraires), donnent cependant des tendances et offrent une perspective de long terme dans l'évolution des pratiques de lecture[7].

Petite enfance : en dépit du volume de travaux incitant à lire des livres aux bébés et aux enfants en bas âge depuis plusieurs décennies, nous disposons de peu de matériaux chiffrés la concernant. Seule une étude de 2009 détaille que 46% des parents lisent des histoires chaque soir à leur enfant[8].

Les élèves du primaire : d'après les enquêtes du CNL, leur temps de lecture qui était de 3 h 15 en 2008 a légèrement diminué à 2 h 43 en 2024. Historiquement les enquêtes les concernant sont peu nombreuses, centrées sur les loisirs. Le plaisir de lire les concernant reste stable à travers les différentes décennies, autour de 80-85%. Il s'agit de la tranche la plus lectrice, avec le plus fort taux de gros lecteurs parmi le lectorat (44% sur les 3 derniers mois précédant selon l'enquête du CNL de 2024).

Les collégiens : d'après les enquêtes du CNL, leur temps de lecture qui était de 3 h 15 en 2016, est tombé à 2 h 08 en 2024 (pour autant leur temps d'écran a diminué également, mais dans des proportions moindres). Cependant, la part des lecteurs dans cette tranche d'âge a augmenté en 2024 par rapport à 2022 (80%, +6pts). L'entrée en classe de 4ème, vers 13 ans, est l'une des ruptures principales de la lecture quotidienne, avec un transfert vers une lecture hebdomadaire moins régulière.

Après le collège, les 15 ans et plus : il s'agit de la tranche d'âge sur laquelle nous disposons du plus de données et de celle le plus en délicatesse avec l'activité de lecture. Son activité numérique est celle qui a le plus augmenté. Alors que 87% étaient lecteurs de livres ou de BD en 1973, ils ne sont plus que 66% en 2018 d'après les études du ministère de la Culture (DEPS). À travers ces différentes études, de 1973 à 2018, la proportion de faibles lecteurs (moins de 10 livres lus par an) stagne (de 41% à 38%). Les autres lecteurs vont en diminution, les moyens lecteurs (10 à 20 livres par an) sont divisés par 2 (de 21% à 11%) comme les grands lecteurs (plus de 20 livres par an) de 22% à 11%. La part de lecteurs de BD sous toutes leurs formes diminue fortement, de 72% à 41%. Le temps consacré à la lecture passe de 3h par semaine en 2016 (dont 3 h 20 pour les filles) à 1 h 25 en 2024 selon les enquêtes du CNL. La lecture de la presse au format papier diminue également d'enquête en enquête, passant de 70% par semaine en 1973 (dont 37% de lecteurs quasiment quotidien) à 42% (21% quotidien) en 2018. En revanche, la lecture en langues étrangères se développe chez les grands adolescents, montrant une jeunesse plus ouverte sur le monde que le reste de la population française. L'étude du DEPS de 2025 fondée sur des données de 2018 montre que 27% des 15-24 ans lisent des livres en langues étrangères (contre 18% de la population interrogée) et 50% des 15-24 ans consultent la presse dans une langue autre que le français contre 27% de la population interrogée.

[7] Cf. Annexe Citons à ce stade : *Les jeunes français et la lecture (2024)* https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-francais-et-la-lecture-en-2024

[8] https://www.bibliofrance.org/enquete-sur-la-lecture-du-soir/ ;https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-de-synthese/culture-etudes-2007-2025/les-univers-culturels-des-enfants-a-5-ans-et-demi-d-apres-la-cohorte-elfe-ce-2025-3

On note traditionnellement une rupture dans les usages, que l'on situe généralement au collège en classe de 4e et 3e, qui fait que les jeunes abandonnent brutalement la relation qu'ils pouvaient avoir avec la lecture. Cette rupture, qui concerne surtout les garçons, est bien connue. Elle n'empêchait pas les jeunes de revenir à cette pratique plus tard, dans les années postérieures au lycée. Toutefois, ce retour est de moins en moins vrai et on tient là l'un des symptômes de la désaffection croissante pour la lecture.

S'il peut arriver de ne pas avoir envie de lire, quel que soit l'âge, il est cependant inacceptable d'être dans l'incapacité technique de lire. Les différentes enquêtes de l'IGÉSR montrent qu'il perdure un noyau dur de 10% d'élèves illettrés qui traverse « le couloir de l'illettrisme » de la maternelle à la 3ème[9]. Les différentes enquêtes PISA montrent que la France est passée du 15ème rang en compétences de lecture en 2 000 avec un score de 505, à un inquiétant 28ème rang avec un score de 474 en 2024. Le test d'évaluation de la lecture réalisé lors de la Journée Défense et Citoyenne (JDC) et qui s'adresse à l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 18 ans, indique qu'en 2024 13% des jeunes participants à la JDC présentent des difficultés de lecture et 6% peuvent être considérés en situation d'illettrisme. Les jeunes sortis du système éducatif sans diplôme rencontrent plus fréquemment des difficultés et les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons. Les jeunes des DROM sont particulièrement concernés par les difficultés de lecture[10].

Enfin, les enquêtes sociologiques montrent que l'accès à la lecture reflète la stratification sociale. Les familles favorisées disposent de plus de livres à la maison et les parents y lisent davantage à leurs enfants. 58 % des jeunes disent avoir « beaucoup de livres » chez eux, ils sont 74 % dans les milieux favorisés et 36 % dans les milieux modestes Les parents diplômés du supérieur lisent des histoires plus fréquemment que ceux ayant arrêté leurs études plus tôt. En Europe le pourcentage des parents lisant régulièrement à leurs enfants varie : de 68% à 79% selon les pays pour les catégories les plus aisées, et de 28 % à 47% pour les catégories les moins aisées. La précarité sociale (contraintes horaires, monoparentalité, stress) est un facteur d'aggravation de la fragilité des lectures familiales. La proportion de familles monoparentales en quartier politique de la ville (QPV) est près de deux fois plus élevée (25% des familles en France, elles sont près de 40% dans les QPV). Il ressort de tous ces éléments que les actions en faveur du développement de la lecture chez les jeunes doivent s'assurer de ne laisser personne de côté.

[9] Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, *Mission prospective sur l'illettrisme* (2022)

[10] DEPP, Note d'information n°25.57, *Journée défense et citoyenneté 2024 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme* : https://www.education.gouv.fr/journee-defense-et-citoyennete-2024-un-jeune-francais-sur-vingt-en-situation-d-illettrisme-451589

## 2.3 La lecture, un objet de représentations contrastées

### 2.3.1 Des préjugés sur la lecture, une image négative du lecteur

Dans ce contexte, alors qu'ils devraient, lecteurs ou non-lecteurs, faire l'objet de toute notre attention, il arrive que la jeunesse soit pointée du doigt, stigmatisée, culpabilisée par le monde des adultes, adultes qui sont pourtant loin de donner le bon exemple.

Tous les genres de littérature ne sont pas unanimement perçus comme des activités de lecture (ainsi la bande dessinée, les mangas), et on aurait vite fait de les classer de manière stéréotypée (les garçons préféreraient la science-fiction et les jeunes filles la romance, autant dire, concernant ces dernières, qu'il ne s'agirait pas de lecture).[11]

Ces représentations, qui illustrent la mesure que les adultes ont du sens critique des jeunes lecteurs, de leurs facultés de compréhension et de leur intelligence, entraînent certainement des répercussions sur la manière de penser des jeunes eux-mêmes, conduisant à un phénomène de prophétie auto-réalisatrice. La mission des États généraux a été marquée par ses échanges avec les jeunes membres du Bookclub du pass Culture qui indiquaient se sentir stigmatisés et insistaient sur l'importance de revaloriser la lecture et les lecteurs.

En effet, les jeunes finissent par intégrer et reproduire les idées reçues et préjugés. Le lecteur serait mal vu, nécessairement potache, pointé du doigt d'autant plus si c'est un garçon qu'on attend plus sur le terrain des sports ou des jeux vidéo. Une jeune lectrice, membre du Bookclub du pass Culture, racontait comment son frère âgé de moins de 10 ans s'était moqué d'elle en la voyant lire et lui intimait de jouer plutôt aux jeux vidéo comme les gens de son âge. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'elle découvrit que lui-même lisait en cachette dans sa chambre et y prenait du plaisir. Cet exemple, bien qu'au niveau de l'anecdote, illustre qu'il importe aussi de travailler sur l'imaginaire des jeunes générations pour lever les freins de la lecture.

### 2.3.2 Des livres éloignés de la vie des jeunes et difficilement accessibles

Le livre est souvent associé au cadre scolaire et le livre étudié en classe a mauvaise presse pour nombre de jeunes lecteurs : démodé, éloigné de leurs préoccupations, un pensum. C'est l'un des premiers enseignements des consultations lancées par la mission ; la lecture n'est plus désirable, et ne peut plus être associée à une activité privilégiée pour le temps du loisir, car elle est systématiquement associée à une expérience négative qui est celle de la classe et du temps scolaire.

[11] Sur les stéréotypes de genre la mission des États généraux de la lecture pour la jeunesse renvoie au rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche d'octobre 2025, *Pratiques de lecture et maîtrise de la littératie : quelles différences entre les filles et les garçons depuis l'école primaire jusqu'au lycée ?* dont nombre de recommandations convergent avec les États généraux de la lecture pour la jeunesse : https://www.education.gouv.fr/pratiques-de-lecture-et-maitrise-de-la-litteratie-451821

Dans certaines zones rurales, l'accès au livre, et plus généralement à la culture, est rendu très difficile pour les jeunes du fait de l'éloignement de l'offre, malgré la dissémination des médiathèques (72% des bibliothèques sont en zones rurales et 97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'un lieu de lecture)[12].

Les bibliothèques et médiathèques, quant à elles, sont encore trop souvent perçues comme des lieux de silence alors que nombre d'entre elles ont repensé leurs espaces et leurs offres afin d'être attrayantes pour les jeunes qui pourraient souhaiter s'y rendre en groupe pour renforcer leur sociabilité. De même, selon le quartier d'où l'on vient, son environnement social, son histoire familiale, sa maîtrise de la langue française, on n'aura pas la même assurance à entrer dans une bibliothèque, et encore moins dans une librairie. En famille, dans un contexte où le pouvoir d'achat est en baisse, l'achat d'un livre peut être celui auquel on renonce au profit, notamment, de biens de première nécessité.

C'est ce contexte qui participe à la création d'une distance entre la jeunesse et la lecture, ce sont ces représentations qui aggravent cette distance et qu'il nous faut faire évoluer. Rendre la lecture désirable, en faire une activité choisie pour les loisirs, **c'est l'un des objectifs principaux issus des consultations nombreuses menées dans le cadre des États généraux**.

## 2.4 Une conscience portée par l'activité militante et intensive de multiples acteurs

La pratique de la lecture a souffert très tôt et sur le long terme de la concurrence des écrans, avant même l'essor des technologiques numériques. Il est probable également que la collectivité dans son ensemble ait désinvesti ce champ d'activité au bénéfice d'autres préoccupations. La situation de l'éducation populaire est particulièrement éclairante à cet égard. La lecture a été un instrument privilégié après-guerre utilisé par les réseaux d'éducation populaire pour aider à l'ascension sociale des classes les moins aisées. Elle est aujourd'hui devenue une activité parmi d'autres, sans vocation universelle et l'absence de livres largement constatée dans les accueils de jeunes en est le reflet cruel. Les associations l'ont-elles-mêmes reconnu.

Néanmoins, nous ne partons pas de rien : depuis des décennies, le droit à la littérature, la place de la lecture chez les enfants et les jeunes sont défendus et portés par de nombreux acteurs au travers d'initiatives, d'inventions et de projets ! Quelques exemples qui nous ont été décrits dans le cadre des auditions et des déplacements menés en régions en sont donnés en annexe.

Concernant les associations, le rapport conjoint IGESR-IGAC de 2021 a comptabilisé environ 300 associations aidées par les Direction Régionales des Affaires Culturelles et contribuant au

[12] Atlas des bibliothèques du ministère de la Culture paru en 2024.

développement du goût de la lecture. Les auteurs précisent : « les associations constituent bien un pilier essentiel des politiques de développement du goût de la lecture et du livre chez les jeunes publics »[13].

Les collectivités ont consacré, quant à elles, 1,4 milliard d'euros en 2022 à la construction, agrandissement et fonctionnement de 16 000 bibliothèques et médiathèques, première dépense culturelle pour les départements et les communes[14].

Les États généraux de la lecture pour la jeunesse ont permis d'auditionner 230 personnes et de rencontrer plus de 300 acteurs de terrains dans le cadre des déplacements en région. Auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, acteurs de l'éducation populaire et des associations de sensibilisation à la lecture, acteurs culturels (spectacle vivant), acteurs de la protection de la jeunesse, enseignants de tous niveaux et toutes disciplines, agents des collectivités et des ministères, parents, influenceurs, toutes et tous se mobilisent pour que la lecture regagne du terrain et reste un espace de rêve et d'épanouissement pour la jeunesse.

Loin de constater un désengagement des jeunes eux-mêmes et de leurs parents, tous ces acteurs font le constat d'une forte demande des familles, mais d'une grande difficulté à satisfaire les besoins de ces derniers, faute de moyens, faute de temps et de mobilisation coordonnée.

Il ressort donc de cette grande consultation **que l'enjeu pour inverser la courbe de la lecture chez les jeunes n'est pas d'inventer de nouvelles solutions** – l'ingéniosité et l'engagement des acteurs les ont déjà toutes inventées – mais de les massifier et les pérenniser.

Dans le prolongement du programme « La lecture, grande cause nationale » porté par le CNL et l'Alliance pour la lecture en 2021-2022, les États généraux de la lecture pour la jeunesse se proposent de laisser place aux consultations, aux débats afin de construire ensemble les conditions pour que la lecture regagne du terrain.

[13] *Évaluation de la contribution des associations soutenues par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère de la culture au développement du goût de la lecture chez les jeunes publics*, Françoise Legendre, Olivier Barbarant, Marie Bertin, Bruno Paumier, IGESR-IGAC, juillet 2021).

[14] Ministère de la culture, DEPS, Tableau de bord des dépenses culturelles des collectivités territoriales. Les dépenses sont calculées d'après l'analyse de la comptabilité des collectivités, collectée par les dRFip.

# 03. La place des adultes : un enjeu de société et une responsabilité de santé publique

## 3.1 Au sein de la famille

Il est essentiel d'introduire, ou de **réintroduire le livre comme objet au sein des familles**. C'est par un contact familier relevant de la vue et du toucher que l'enfant s'approprie le livre comme une chose banale, installée dans la vie quotidienne, qui lui est accessible à tous moments. La manipulation entraîne la domestication, en quelque sorte.

Dans cette perspective, il importe tout autant que l'entourage, à commencer par les parents, donnent eux-mêmes l'exemple, en montrant leurs propres pratiques de lecture, d'une part, et d'autre part, en se déconnectant des écrans en général, et de leur téléphone portable en particulier, à des moments choisis, discutés le cas échéant, lorsque grandissent leurs enfants. Il s'agit de développer une **parentalité numérique raisonnée conformément aux recommandations du rapport *Enfant et écrans* de 2024 en fonction des âges**. Particulièrement frappant a été le témoignage des soignants plaidant pour que les parents n'utilisent pas le téléphone portable comme un jouet pour leur bébé leur permettant de se consacrer à d'autres occupations - et d'abord la consultation de leur propre téléphone -, au détriment des besoins affectifs et sensoriels du tout-petit.

Pour favoriser ce changement de comportement et modifier des habitudes que favorisent les algorithmes, il convient **d'encourager à la lecture du soir** qui est un moment privilégié de plaisir, de détente, de renforcement du lien parent-enfant, de découverte de l'objet-livre[15].Partant il faut proposer

[15] « Les enseignants s'occupent du déchiffrage et ils le font généralement très bien…mais pour le reste, soit les parents s'y collent, soit l'enfant reste en friche. L'école sait faire des décodeurs. C'est la famille pour une grande part qui forge des lecteurs. ». *In* Michel Desmurget, *Faites-les lire*, Le Seuil, collections Points, 2023. p 113.

aux parents, invariablement soucieux du bien-être et de la réussite de leurs enfants, des outils adéquats, et un **accompagnement adapté**, particulièrement lorsqu'eux-mêmes ne sont pas à l'aise avec le livre ou la lecture. Les promoteurs de ces outils doivent être aussi bien les professionnels du livre, en tout cas de sa promotion et de sa diffusion (libraires, bibliothécaires), que ceux de l'animation, de la petite enfance, ou de l'enseignement.

La mission n'ignore pas l'inégalité dans laquelle leur situation socio-économique place les familles sur cet enjeu fondamental. **Il est nécessaire de concentrer les efforts sur la partie de la population la moins privilégiée** et de ne pas ignorer la question sociale à cet égard.

## 3.2 À l'école, au collège, au lycée

Qu'il s'agisse de l'école primaire, des collèges ou des lycées, les enseignants ont besoin à l'évidence de recevoir eux-mêmes une **formation initiale** qui prenne pleinement en compte les enjeux de la lecture-plaisir, par-delà les aspects pédagogiques relevant de l'apprentissage, puis de l'initiation à l'analyse littéraire, si l'on peut dire. Les propositions qui peuvent leur être faites dans le cadre de la **formation continue des professeurs** visent un objectif similaire. À cet égard, l'organisation, concomitamment au Salon du livre et de la presse de jeunesse, d'un plan national de formation destiné aux formateurs et aux cadres de l'Éducation nationale constitue un jalon fondateur ; la mission insiste sur la nécessité d'avoir une conception ambitieuse de cette tâche sur les dix années à venir, qui est l'horizon du plan qu'elle propose.

De manière corollaire, la place accordée aux supports numériques, et à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative, au sein des écoles et établissements d'enseignement, mérite d'être posée à nouveau, à des fins de **clarification**. En effet, l'École doit certainement éduquer à l'univers numérique, ne serait-ce que pour en contrôler les effets les moins concluants, mais l'usage de matériel technologique à cet effet ne devrait pas, à l'inverse, renvoyer livres et manuels au passé, ni s'exercer au détriment de la **lecture-loisir**, dans le cadre scolaire.

Pour ces raisons, compte tenu des éléments cités sur les performances d'apprentissage supérieures lorsque les élèves utilisent des supports physiques, **la mission recommande le principe de précaution et l'utilisation généralisée de manuels scolaires au format papier**. Tous les enseignants qu'elle a rencontrés le souhaitent ; s'il s'agit de mettre des livres dans les mains des jeunes, le manuel est souvent le premier exemplaire auquel ils ont accès.

Par ailleurs, même si la mission a souhaité se caler sur l'état du débat stabilisé par le rapport *Enfants et écrans*, elle ne peut omettre de mentionner que les professeurs de lycée avec lesquels elle s'est entretenue ont souligné la difficulté de leurs élèves à s'extraire de leurs téléphones mobiles. Si l'interdiction des smartphones a été décidée pour le collège, ils estiment que compter sur la maturité

plus affirmée des lycées pour contrôler les usages n'est pas opératoire **et demandent un contrôle identique à celui des collèges** pour les lycées. La mission relaye cette position.

Par ailleurs, le **quart d'heure de lecture** -voire davantage-, **ou toute autre forme de rituel** où l'ensemble de la communauté éducative fait silence pour se plonger dans la lecture de son choix, apparaît comme une excellente initiative récente, **qui doit être rendue obligatoire, même si la mission entend que son organisation n'est pas simple.** Les chefs d'établissement doivent être aidés par des consignes utiles et opératoires de la direction centrale à cet égard et les bonnes pratiques doivent être diffusées.

Les travaux du CESE sur le temps de l'enfant ont posé à nouveau la question délicate du temps scolaire. De même, l'idée conductrice qui ressort des auditions des États généraux cible le **temps à donner aux enseignants** pour bâtir leur propre démarche afin que leurs élèves trouvent goût au livre et à la lecture. Comme pour le sport et le chant, les programmes scolaires du cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) et du cycle 4 (4ème, 5ème et 3ème) comportent l'objectif de développer le plaisir de lire et d'écrire.[16] Pour que la lecture reste un enseignement auquel est associé la notion de plaisir, cela suppose de revenir, probablement, sur l'organisation en continuum de la remédiation aux difficultés de compréhension de la langue. Cela entraîne aussi de réétudier la place accordée à la littérature jeunesse au sein des programmes, ou la place réservée aux écrits contemporains dans lesquels les jeunes pourraient davantage se reconnaître. Cela pose enfin la question de la meilleure manière d'améliorer la qualité comme la quantité de livres disponibles, à portée de main, dans les classes et les écoles ou établissements.

## 3.3 Les adultes des temps périscolaires, de l'éveil culturel, de l'accueil et de la protection de l'enfance

Les réponses apportées par les jeunes lors des groupes de parole insistent sur le sentiment de contraction du temps libre et de sur-sollicitation, peu favorable à la lecture. On pourrait s'en étonner car le temps libre des jeunes s'est sensiblement accru, passant de 3h53 à 5h11 par jour[17] ; il est vrai que le temps passé aujourd'hui sur les écrans explique en grande partie cette impression largement partagée.

Dans tous les cas, le livre doit devenir, ou redevenir un instrument des politiques de loisirs, éducatives et sanitaires afin que les jeunes le trouvent dans l'ensemble des institutions relevant des **temps pré-scolaires ou extra-scolaires** : centres de loisirs, établissements chargés de l'accueil et de la protection de l'enfance, associations d'éducation populaires. Cette perspective relève de la formation initiale et continue, des personnels intéressés, dont les auditions menées révèlent qu'ils ne le sont pas, ou plus. Ainsi du BAFA, pour ne citer que le plus connu des diplômes attestant d'une certification à

[16] https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203
[17] Antoine Bristielle, Anne Bucher, Pierre-Yves Cusset, « Jeunesse d'hier et d'aujourd'hui, le grand déclassement ? », Note flash du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, octobre 2025.

l'animation auprès des jeunes, qui gagnerait à prendre à nouveau en compte la capacité à utiliser le livre comme outil d'éveil et de jeu. Cette affirmation ne va pas de soi, à l'aune des contenus à élaborer d'une part, des moyens à mobiliser, d'autre part, ne serait-ce que pour assurer les remplacements nécessités par les absences d'agents titulaires résultant des journées passées en formation continue. Dans ce cadre, une démarche de co-construction avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est indispensable, ainsi qu'avec les fédérations nationales d'éducation populaire.

L'objectif de formation des agents du temps péri et extrascolaire est décisif aux yeux de la mission, si l'on veut que des programmes ou propositions en lien avec la lecture soient proposées de manière systématique dans les centres d'accueil des jeunes.

## 3.4 Une mobilisation collective

Les personnes interrogées s'accordent pour montrer la qualité, et la réussite des actions qu'elles mènent en faveur de la lecture des jeunes. Pour autant, quand bien même elles affirment travailler de concert, beaucoup reste à faire dans le domaine de la **coopération interprofessionnelle**. C'est une forme de mobilisation générale dont il est question ici : l'enjeu est bien de modifier l'image passéiste qu'a fini par avoir le livre, et partant, la lecture, ainsi que le démontre le résultat des questionnaires administrés, et tout autant le verbatim des groupes de paroles des élèves, collégiens et lycéens.

À cet égard, le rôle des services audiovisuels, notamment dans la sphère publique, a souvent été questionné pour mettre en évidence un retrait, tant dans les diffusions linéaires que dans les déclinaisons sur les plateformes et réseaux sociaux. Afin de contribuer à favoriser et développer la lecture chez les enfants et les adolescents, les médias doivent s'adresser tant au public visé qu'aux parents, qui, pour les plus jeunes, achètent les livres ou les accompagnent en bibliothèques.

Sur le premier objectif, les chaînes publiques ont mené, en 2024, des initiatives sans que leur cahier des charges ne prévoie explicitement l'incitation à la lecture des plus jeunes dans leurs missions. Ainsi, France Télévisions contribue à l'éveil à la lecture et à la langue française des jeunes publics, à travers notamment la série Yétili, exposée sur France 5 et la plateforme enfants Okoo : cette émission propose un quart d'heure de lecture active aux enfants en montrant l'objet livre raconté par un personnage en animation ; cette série a ainsi permis de raconter plus de 300 livres lus en lecture active. En outre, la série *En sortant de l'école* éveille les enfants de plus de 6 ans à la poésie grâce à une collection de courts-métrages réalisés par de jeunes réalisateurs autour de thématiques ou de poètes classiques ou contemporains français. La série *Première Page* offre également une découverte de la littérature à travers une collection de courts-métrages d'animation sur le thème des premières pages de votre œuvre littéraire favorite. La série est disponible sur france.tv.

Sur France 5, en partenariat avec Lumni, La Grande Libraire a reconduit son concours national de lecture à haute voix, *Si on lisait à voix haute*, dans le but d'inviter collégiens et lycéens de tous horizons à lire une œuvre de leur choix. Les élèves sélectionnés ont participé à une grande finale, diffusée en première partie de soirée sur France 5 en juin 2024. Ce concours, organisé en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (avec une participation de 120 000 collégiens et lycéens) a été largement soutenu par Lumni, qui a mis en ligne chaque semaine des tutoriels de conseils de lecture à voix haute par des comédiens ainsi que des modules de visites d'auteurs dans les classes.

Ces émissions s'adressent, il est vrai, davantage à la cible visée, les enfants et les adolescents à des heures où ils sont disponibles et sur des supports qu'ils utilisent.

S'agissant de Radio France, plusieurs séries traitent de la littérature jeunesse : une chronique hebdomadaire *La bibliothèque des ados* lui est consacrée sur France Inter, une autre *Lectures jeunesse* sur France Culture ainsi qu'une série de podcasts *Il était une fois la littérature* jeunesse dans *Le Cours de l'histoire*. Par ailleurs, le salon du livre jeunesse de Montreuil a été mis en avant dans certaines émissions : *Être et savoir* sur France Culture *; le Mag de la vie quotidienne* sur France Inter ; émission spéciale dans *Aux livres* pour ne citer que quelques exemples. Nul doute que le lancement de la radio Mon petit France inter destiné aux enfants devrait accorder une place à la promotion de la lecture.

Aller plus loin pour remplir le second objectif de sensibilisation des parents à la nécessité de la lecture chez les plus jeunes, **pourrait impliquer de compléter le cahier des charges de France Télévisions et Radio France.**

On pense également au rôle que pourraient jouer, dans le cadre de cette mobilisation nationale, les **élus locaux**. Les collectivités territoriales investissent beaucoup, et font fonctionner, en tout ou partie, les écoles, les centres de loisirs, les bibliothèques, etc. Par-delà les obstacles réels qu'induit, à l'image de celle de l'État, une gestion des politiques publiques par secteurs d'intervention, les élus locaux ont la clé pour que travaillent réellement ensemble les différents acteurs, en lien avec les associations, afin que la présence du livre soit assurée dans le plus grand nombre de lieux possibles qui accueillent des enfants, et que soit coordonnés les projets en faveur de la lecture. D'une certaine manière, il s'agit là de rompre l'isolement relatif des professionnels, et sûrement, celui des parents face à la lecture, ou plutôt à la raréfaction des pratiques de lecture de leurs enfants.

# 04. Autonomie, responsabilité, valorisation et partage : retrouver le désir de lecture

La démarche des États généraux a consisté à mettre les jeunes au centre du projet, notamment au moyen de nombreuses consultations, et à interroger quand, comment et à quelles conditions la lecture pouvait participer à leur épanouissement et leur construction de citoyens.

## 4.1 Les chemins vers la lecture : un continuum de 0 à 18 ans et au-delà

### 4.1.1 Le livre présent en continu de 0 à 18 ans et au-delà

Partout où il y a un enfant, un adolescent, le livre doit être présent. Les temps scolaires et hors scolaires doivent être pensés comme continuum à cet égard, dans le cadre d'un véritable écosystème.

Le rapport des jeunes à la lecture doit être vu comme une continuité, depuis la naissance jusqu'à la majorité et au-delà. **Chaque période de leur vie est une occasion de maintenir le lien avec la lecture**, mais doit être pensée en fonction de l'âge et de la diversification des pratiques.

Grâce aux propositions des professionnels dans toute leur diversité et à la concentration de l'attention, ces dernières années, sur **l'importance des 1000 premiers jours**[18], il n'est plus aujourd'hui incongru de lire avec les bébés, de leur faire découvrir la lecture comme une expérience sensible, de les accueillir en bibliothèque. Les actions de développement de la lecture sont d'autant plus efficaces qu'elles interviennent tôt dans le développement de l'enfant ; le récent rapport de l'agence EURead a largement développé cet aspect de la question en contrepoint du rapport Draghi sur la compétitivité de l'Union[19]. La ministre de la Culture, qui a mis en avant la production éditoriale pour les tout-petits grâce au **prix du livre pour les bébés** comme le font aussi certaines collectivités, a rappelé récemment

[18] *Les 1000 premiers jours : là où tout commence. Rapport de la commission des 1000 premiers jours*, septembre 2020.

[19] EURead, *Reading: The Hidden Infrastructure of European Competitiveness. A reading promoter's perspective on the Draghi report*, juin 2025. Michel Desmurget dans son livre récent consacre également de copieux développements à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge (cf Michel Desmurget, *Faites les lire*, Paris, Le Seuil, 2023).

son souhait de voir **inscrire un message en faveur du rôle de la lecture dans le développement des tout-petits dans le carnet de santé** délivré à la naissance et d'offrir une carte de bibliothèque à tous les enfants. Ces préoccupations n'étant pas portées avec la même volonté et les mêmes moyens sur tous les territoires, elles doivent être consolidées.

Tout comme l'ont déjà mis en œuvre certaines collectivités en France et à l'étranger, **offrir systématiquement un livre (ou un chèque-lire) à plusieurs moments de la vie de l'enfant** (à la naissance, à l'entrée dans le primaire, à l'entrée au collège, à l'issue du secondaire ou à la majorité) serait un marqueur de cette continuité.

Afin d'assurer un suivi sur la continuité de la place de la lecture, à l'école et dans le secondaire, **le carnet de lecture puis le livret scolaire unique** sont, pour les enseignants, des supports adaptés au suivi des projets d'éducation artistique et culturelle sur le long terme, pour les élèves, des occasions de valorisation de leurs apprentissages et, pour les parents, des outils de partage.

### 4.1.2 Redonner confiance aux enfants, et leur faire confiance

Si les premières mises en relation des tout-petits avec la lecture restent de l'initiative des adultes, au premier rang desquels figurent les parents, l'enfant grandissant doit pouvoir être acteur de ses choix de lecture comme de ses moments de lecture. Plus sa pratique de la lecture sera volontaire, plus il retrouvera confiance et gagnera en autonomie, loin des injonctions, du « faire lire », et des obligations de lecture.

Le chemin vers la lecture est multiple, peut prendre différentes formes, doit intégrer les pratiques des jeunes, **les aider à prendre confiance**, ne doit pas être uniformément tracé, subi, mais doit être encouragé et adapté à chacun et à chaque période de la vie de l'enfant, en acceptant aussi qu'à certaines périodes de leur croissance les jeunes lisent moins.

### 4.1.3 Faut-il s'appuyer sur les outils utilisés par les jeunes ?

Les moins de 35 ans aujourd'hui sont nés dans un monde numérique, et les jeunes de 0 à 18 ans n'ont pas connu le monde sans téléphone portable.

Le rapport *Enfants et écrans. À la recherche du temps perdu* remis au président de la République en avril 2024 insiste bien sur les enjeux et risques d'une surexposition aux écrans et d'une surconsommation de

contenus numériques notamment en matière de santé avec des risques liés à la perte de sommeil, à la sédentarité, à la vue, ainsi que sur les inégalités sociales que la relation aux écrans met en lumière[20].

Les jeunes, tout comme les adultes, passent de plus en plus de temps sur leurs écrans, et les auditions et débats menés par la mission l'ont conduite à s'interroger sur l'utilisation du temps d'écran pour promouvoir des activités de lecture, d'utiliser également, singulièrement chez les adolescents, l'expression de l'individualité ou l'appartenance à une communauté, l'affirmation de soi et de son image comme des vecteurs possibles de promotion de la lecture sur les réseaux. De même, les pratiques créatives et transmédia, comme les rapports entre lecture et création pourraient constituer des pistes à explorer.

Une telle réflexion devrait évidemment s'inscrire dans le cadre construit par le rapport *Enfants et écrans*, notamment concerner surtout les jeunes à partir de 15 ans. La mission a décidé d'être prudente à ce sujet et de suivre le principe de précaution.

En tout état de cause **si les méfaits des réseaux sociaux et du mésusage des smartphones commencent seulement à être documentés et étudiés, les bienfaits de la lecture eux sont bien réels et mesurés dans de nombreuses études** qui s'accordent à dire que lire permet un meilleur développement cognitif (vocabulaire, connaissance générales) ; stimule les capacités d'apprentissages et contribue à la réussite scolaire **;** contribue à améliorer la santé mentale notamment par l'amélioration du sommeil et réduit le stress et l'anxiété. Il serait envisageable d'imaginer une campagne de sensibilisation, éventuellement annuelle, sur les bienfaits de la lecture, qui pourrait être co-financée par exemple par les acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, distributeurs…).

### 4.1.4 Encourager l'oralité

Il a déjà été question des bienfaits de la lecture à voix haute, par un adulte, à l'attention du tout-petit et de l'enfant. Pourtant, alors qu'il faudrait prolonger la lecture à voix haute tout au long de l'âge scolaire et même au-delà, les parents qui la pratiquent cessent peu après que l'enfant a appris à lire et la plupart des enseignants au plus tard quand le jeune élève rentre au collège

.

D'autre part, **la lecture à voix haute, pratiquée par les enfants et les jeunes eux-mêmes, les met en situation active**, implique tout leur corps et, avec un peu d'entraînement, favorise l'aisance et la confiance en soi.

[20] *Enfants et écrans. À la recherche du temps perdu*, avril 2024. https://www.vie-publique.fr/rapport/293978-exposition-des-enfants-aux-ecrans-rapport-au-president-de-la-republique

Au-delà de la lecture, encourager les enfants à l'oralité, à la verbalisation est une forme de légitimation de leur parole. En faisant raconter les élèves, en partant de ce qu'ils disent, ils acquièrent le sentiment d'être écouté. La parole individuelle naîtra peut-être au sein d'un collectif, parfois bruyant, mais, bien accompagnée, elle sera le cadre de la construction d'un argumentaire individuel, tracera un chemin vers l'écriture et sera un premier pas de réconciliation avec la lecture.

### 4.1.5 Utiliser toutes les formes de pratiques artistiques

Le **dispositif d'éducation artistique et culturelle est un levier indispensable**. Les projets menés autour de l'écriture et de la lecture qui peuvent prendre des formes très variées (rencontres d'auteurs, lectures au musée, lectures en musique, dansées, en présence des familles, ateliers d'écriture, etc.) devraient être davantage valorisés en étant explicitement cités dans les instructions et les cadrages ministériels, et intégrés dans le livret scolaire unique. En encourageant le montage de projets en lien avec la lecture dans toutes les disciplines scolaires, le dispositif d'éducation artistique et culturelle (EAC) permettrait plus facilement d'influer sur les activités extra-scolaires des élèves.

Parmi les initiatives d'éducation artistique et culturelle, trois domaines seraient particulièrement susceptibles, à terme, d'encourager à la lecture ou tout au moins de donner une autre image du monde du livre : **la pratique théâtrale ou poétique, l'écriture, ou encore la rencontre d'un auteur**.

La pratique théâtrale (qui permet de s'inscrire d'emblée dans un discours parlé, sans propos descriptifs ou de narration), la préparation d'un spectacle ou la récitation d'une poésie, associent la lecture à voix haute à la présence physique dans l'espace.

En laissant les jeunes partir de leurs préoccupations, *via* l'écriture ou la pratique artistique, en leur offrant de les partager, ils découvrent un lien avec des œuvres susceptibles de faire écho à leurs questions et de les intéresser. Pour les adolescents ayant par ailleurs parfois une pratique d'écriture (journal personnel, dialogueur (*chatbot*), plateforme d'écriture en ligne comme WattPad, etc.), leur proposer d'abord d'écrire sera bienvenu. Ceux qui n'ont que l'écran comme interlocuteur auraient là l'occasion d'une socialisation.

La rencontre avec un auteur, bien préparée, facilitera l'échange, fera découvrir un métier, une chaîne de fabrication, une vision du monde portée par un être contemporain, vivant.

## 4.2 La sociabilité comme ressource et source de réconciliation avec la lecture

### 4.2.1 La lecture parmi les activités collectives

La dimension collective de la lecture, qui vient s'ajouter aux autres activités de socialisation telles le sport ou la musique, les unes étant d'ailleurs susceptibles d'encourager les autres, est à prendre en compte dans l'accompagnement à la construction de chaque enfant.

La lecture est *a priori* une activité individuelle que l'on a souvent opposée aux activités socialisantes. Pourtant, elle peut être collective : lire à voix haute, écouter à plusieurs une lecture, lire ensemble, parler du même livre lu dans un club de lecture sont autant de manifestations du partage et de la sociabilité nés de la lecture. **La lecture doit donc être vue comme une activité qui rassemble**, dont il est possible de parler à plusieurs et d'en tirer un sentiment d'appartenance à un groupe. C'est sans doute un des facteurs de réussite des expériences du Goncourt des lycéens, comme d'autres prix littéraires associant des jurys de jeunes.

Les structures péri et extrascolaires sont à privilégier pour faire de la lecture une expérience collective, joyeuse, ludique et en plein air, en lien avec les objectifs de politique publique associés à ces temps de l'enfance. **Ces structures devraient systémiquement proposer des activités liées à la lecture, en retrouvant l'engagement des mouvements d'éducation populaire à leur origine.** Par exemple, des clubs de lecture pourraient être expérimentés dans chaque centre de loisirs ou bibliothèques et se tenir à une fréquence régulière. **La formation des agents doit être engagée de manière systématique** à cet effet, sur une très large échelle. La mission a eu l'occasion d'assister à une cession de formation à la Réunion, dans le cadre d'un programme « lecture loisirs » engagé par la médiathèque de Saint Paul avec les CEMEA et l'association Labo des histoires ; ce type d'initiative est à généraliser.

### 4.2.2 Mieux connaître et appréhender les réseaux sociaux

Le rapport *Enfants et écrans* cité plus haut préconise un accès aux seuls « réseaux sociaux éthiques » uniquement à partir de 15 ans ; cette approche a été validée par les plus hautes autorités de ce pays. Certains pays ont d'ores et déjà décidé l'interdiction d'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans (Danemark et Australie). La mesure n'est cependant pas effective et fait l'objet actuellement d'un travail entre États dans le cadre communautaire et il semble désormais possible de légiférer sur ce point au niveau national alors qu'il devait jusqu'à encore très récemment être discuté à l'échelle européenne. À la suite de l'adoption à l'unanimité par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale du rapport « *Quand le divertissement vire au cauchemar : « sortir nos enfants du piège algorithmique de TikTok* », une proposition de loi *visant à protéger les mineurs des risques auxquels les expose l'utilisation des réseaux sociaux* a été déposée le mardi 18 novembre 2025 et permettra de mener ce débat au sein de la représentation nationale.

On avance par ailleurs que ce sont ces mêmes réseaux sociaux qui ont vu naître les influenceurs, les clubs de lecture ou les plateformes d'écriture et de publication qui participent de leur sociabilité comme du renforcement, voire du développement, de la lecture pour ceux qui les pratiquent. Faut-il alors en priver les adolescents ?

Le choix d'intégrer le cadre d'analyse du rapport *Enfants et écrans* **conduit la mission à adopter une position nuancée à cet égard**. Il ne lui revient certainement pas de contester ce que de nombreux jeunes lui ont dit de l'intérêt de ces services numériques pour leur propre expérience de lecture. Mais précisément, ces jeunes témoins sont eux-mêmes des lecteurs et déjà de forts lecteurs ; on peut donc se demander si l'on peut trouver dans ces réseaux de recommandation l'outil le plus efficace pour contrebalancer un mouvement de désaffection qui est massif. On s'interrogera également sur le caractère discriminant des séquences vidéo diffusées par ces réseaux, qui sont relativement longues et s'adressent à un public qui a la capacité à soutenir son attention, alors même que ces séquences, comme les textes, se raccourcissent de plus en plus pour mieux capter leurs consommateurs. **On dira enfin que la sociabilité permise par les réseaux d'influenceurs peut être organisée dans l'univers physique** (on a déjà cité maints exemples à cet égard de club de lecture), sans doute de manière préférentielle.

**Quoi qu'il en soit, l'influence des réseaux sociaux sur les pratiques de lecture reste largement un champ à analyser** (nombres et profils de jeunes touchés, types de livres qui profitent de cette exposition numérique, place des algorithmes dans les influences de choix etc.).

Pour retrouver du temps, de l'attention, du plaisir, il faut sans doute envisager d'intervenir sur plusieurs plans : celui de **la connaissance scientifique dans une optique de prévention et de recherche** (comprendre les mécanismes de l'addiction), celui de **la politique par la régulation et la responsabilisation des acteurs du numériques** (par la modération), celui de **la transformation du modèle économique** (en travaillant les pistes de taxations avancées dans le cadre du rapport *Enfants et écrans*), celui de **l'éducation des jeunes par le développement de leur esprit critique et de leur capacité à faire le tri**, afin d'orienter leur attention vers d'autres chemins d'évasion et de plaisir.

### 4.2.3 La lecture comme support aux relations intergénérationnelles et interculturelles

Penser la lecture comme une pratique collective et sociale peut faire naître des initiatives fort intéressantes **d'échanges intergénérationnels et d'engagement des jeunes**. Des lycéens allant lire à domicile chez des personnes âgées ou en EHPAD, des médiathèques proposant des lectures plurilingues interculturelles à plusieurs générations, des lycéens en immersion dans les bibliothèques sont autant d'initiatives qui mêlent dialogues et histoires singulières grâce à la lecture. La lecture devient un support à la vie commune.

## 4.3 Du temps pour lire et pour les activités autour de la lecture

Dans le *Rapport du panel d'enfants et d'adolescents,*[21] les jeunes parlent peu de lecture, mais mettent néanmoins en avant le peu de temps dont ils disposent et ses effets sur leur santé, leur développement et leurs apprentissages.

Si les jeunes disent aimer lire, ils reconnaissent néanmoins que ce n'est pas leur activité principale et qu'ils auraient besoin de plus de temps pour lire davantage. Leur temps est encombré par les moments passés notamment devant les écrans de toutes natures et en cela ils ne se distinguent pas des autres tranches d'âge de la population. Enseignants, parents, adultes, tous ne disposent que de peu de temps disponible.

Pourtant, certains moments et lieux pourraient être mis à profit. **Tous les lieux d'attente doivent accueillir des livres** : en PMI, comme c'est déjà souvent le cas, à l'hôpital, chez le professionnel de santé, au tribunal, dans les gares et stations, dans les organismes de gestion de droit et tous les services publics.

Les bibliothèques, quant à elles, peuvent continuer de revendiquer leur fonction de « donneuse de temps » ou « d'espace-temps » tant elles sont aptes à offrir du temps pour lire et choisir.

Pour la classe, on a évoqué une expérience qui devrait être non seulement démultipliée mais rendue obligatoire, à savoir le quart d'heure de lecture. La mission a été également sensible à cette remarque des enseignants du second cycle, que, jusqu'à la classe de seconde incluse, le contenu des programmes n'était pas incompatible avec l'organisation d'activités autour du livre, qui dépassaient l'étude des œuvres littéraires proprement dites et permettaient un détour généralement positif pour capter l'attention des adolescents autour de la lecture ; mais que cette plasticité des programmes disparaissait à partir de la classe de première, pour laisser place à une organisation *quasi* militaire en vue de la préparation du bac. L'assimilation de la lecture à la contrainte était dès lors absolue pour les élèves.

La mission préconise **donc de revoir les programmes de première et de terminale afin de détendre la contrainte et d'offrir le temps et le loisir**, pour ces niveaux également, d'organiser des séquences permettant d'éviter un face à face rébarbatif avec les œuvres.

[21] Conseil économique et social et environnemental, *Rapport du panel d'enfants et d'adolescents. Panel composé de 20 jeunes âgés de 12 à 17 ans*, Convention citoyenne sur le temps de l'enfance organisée par le, novembre 2025.

## 4.4 Valoriser le temps retrouvé pour la lecture

Dans le contexte de représentation et de manque de disponibilités que nous avons rappelé plus haut, **tous les acteurs de la lecture doivent être valorisés**.

Pour les jeunes, la lecture d'un ouvrage représente un défi important et ce d'autant plus que ses capacités d'attention et de concentration sont plus difficile à mobiliser, comme le soulignent notamment les enseignants. Trouver le temps, le lieu, choisir un livre, terminer le livre, s'extraire du qu'en-dira-t-on sont **autant d'efforts, développés par les jeunes, qui doivent être salués et encouragés**.

De même quand les enseignants et animateurs construisent une activité, un projet autour et avec le livre, ils devraient être mieux accompagnés et leur engagement mieux reconnu.

# 05. Les ressources et lieux de vie : développer l'accès et le « hors les murs » pour être au plus près ; multiplier les collaborations entre acteurs.

## 5.1 Des œuvres de toutes les époques, mais au XXIe siècle

L'assimilation de la lecture aux exercices scolaires a été unanimement signalée par les jeunes comme un facteur décisif de désaffection. **La nécessité s'impose donc de retrouver avec cette activité le sens du loisir** (même s'il peut être studieux, comme les anciens le concevaient). Certes, la possibilité d'étudier et d'apprendre non sans effort mais sans déplaisir est un classique de la littérature pédagogique depuis que cette science existe ; les États généraux n'ont pas la prétention d'investir ce périmètre. On pourrait s'interroger à cet égard sur le fait que la lecture semble être la seule activité à requérir cette exigence de désirabilité. Après tout, il est rare d'apprendre dans la joie, quelle que soit la discipline et on ne demande pas à l'enseignement des mathématiques d'être désirable, sauf pour les futurs élèves de l'École polytechnique. Mais il est vrai également qu'on ne demande pas aux jeunes de continuer à pratiquer les mathématiques pour le plaisir hors de la classe alors que c'est traditionnellement le cas pour la lecture.

De ce point de vue, les types de textes étudiés dans le temps scolaire offrent un terrain naturel à la réflexion, même s'il serait réducteur de penser qu'il suffira de substituer aux textes classiques du répertoire littéraire ce continent de la « littérature pour la jeunesse », ou de concentrer les efforts sur les textes du XXIe siècle, censés être plus abordables et parler davantage à l'imaginaire des jeunes, pour favoriser la lecture plaisir.

Loin de créer une nouvelle querelle des Anciens et des Modernes, **il importe d'affirmer que tous les genres de littérature ont leur place pour susciter le goût de la lecture**. Qu'ils ne fassent pas tous l'objet d'une dilection spontanée, comme les classiques, est une certitude, sans que cela doive entraver leur étude, ou empêcher que d'aucuns les lisent avec plaisir. À l'inverse, il est indispensable que les jeunes puissent trouver facilement, particulièrement dans le cadre de leurs études, des ouvrages qui leurs soient plus directement accessibles, par le genre des héros mis en scène, par les situations décrites, par les dialogues et les sujets abordés.

Le débat Classiques *versus* contemporains a été abondement commenté tout au long des États généraux. Résoudre le déclin de la lecture en offrant aux jeunes dans la classe ce qu'ils ont envie de lire est suffisamment simple pour être séduisant. La question, hélas, est bien plus complexe et multifactorielle. Toutefois, il est impossible d'ignorer cette demande forte que nous adresse la jeunesse.

Faut-il dire également que le débat ne devrait pas concerner le seul enseignement des lettres et de la littérature ? Lier fortement la pratique de lecture à l'étude de l'art littéraire apparait réducteur et ne devrait pas faire oublier que toutes les disciplines peuvent donner des occasions d'accéder à des textes. Du reste, une grande partie des presque 5000 professeurs qui ont répondu au questionnaire des États généraux ne sont ni des enseignants de lettres, ni des professeurs documentaliste. La mission est passée par Blois à l'occasion de son déplacement en Centre-Val de Loire, au moment des Rendez-vous de l'Histoire. Le thème à l'affiche cette année était, sous forme interrogative, celui de « La France ? » ; beaucoup de lectures, et pas seulement littéraire, permettent d'aborder et de rendre sensible et vivante une telle problématique avec des élèves du cours d'histoire.

Afin de faciliter le repérage comme la diffusion de ce type d'ouvrages, des fiches de présentation pourraient en être élaborées, soit à des fins pédagogiques dans le site Éduscol, soit même pour le grand public. Cela permettrait par ailleurs de souligner la diversification des thèmes et des personnages imaginés par les auteurs et les illustrateurs, tels qu'aujourd'hui portés par la littérature, et la littérature pour la jeunesse en particulier. Les éditeurs, quant à eux, pourraient être plus attentifs encore à ce que la diversité de la société contemporaine soit reflétée dans les livres qu'ils produisent ; il conviendrait également de bien travailler les thèmes propres à séduire les garçons, du fait des problématiques de genre déjà abordées

**La représentation de la diversité vaut de manière générale** pour l'ensemble de la population, ainsi de nos concitoyens ultra-marins, pour ne citer que cet exemple.

La multiplication des rencontres avec les auteurs relève de la même ambition : que les jeunes ne nourrissent pas le sentiment, ainsi qu'ils l'expriment avant d'en avoir rencontré un, ou une, qu'un auteur est forcément mort. L'incarnation de la vocation ou de la profession d'écrivain, ou

d'illustrateur, représente un véritable enjeu pour que les jeunes ne rejettent pas le livre comme un produit d'une époque révolue.

En outre, deux types de développement permettraient d'accroître la diffusion de l'écrit. Le premier concerne les livres audio, un secteur porteur d'un point de vue économique, car il rencontre la faveur d'un nombre grandissant d'utilisateurs, jeunes y compris. Les livres en format numérique, paradoxalement, ne connaissent à ce jour pas la disponibilité que devrait permettre la confection originelle de la plupart d'entre eux sur un tel support : les multiplier au sein du catalogue des maisons d'édition semble de nature à en augmenter la diffusion.

Le deuxième développement à favoriser serait celui de l'accès aux livres **des jeunes en situation de handicap,** car il en va de l'équité d'accès aux ressources d'apprentissage et de distraction que constituent les livres, et singulièrement la littérature pour la jeunesse. A cet égard, le projet interministériel de portail national pour l'accessibilité, porté par le ministère de la culture et le ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, apporte des perspectives d'amélioration considérables, ainsi que la directive accessibilité entrée en vigueur le 28 juin 2025.

## 5.2 Développer la proximité des livres et des ressources : investir tous les lieux

Que le livre investisse davantage des lieux où il devrait se trouver, ou alors où l'on ne s'attendrait pas à l'y trouver, ou encore où l'on sait qu'il est présent sans pouvoir y accéder, constitue un but en soi, car cela démultiplierait les possibilités d'en faire usage. Cela commence par les **bibliothèques d'école**, dans les classes ou un local spécifique : pour les jeunes qui n'en voient pas chez eux, c'est à coup sûr là qu'ils en découvriront, s'ils n'ont pu le faire avant en PMI ou à la crèche. Il n'est pas aujourd'hui possible[22] d'en dresser un inventaire, mais la précarité des ressources allouées au renouvellement de leurs collections laisse à penser qu'une remise à niveau générale serait utile et nécessaire**. L'existence de dépôts de livres régulièrement renouvelés dans les écoles et dans les structures de loisirs sous contrôle municipal doit être la règle.** Il est aisé d'imaginer une politique concertée d'acquisition à cet égard, pilotée par les médiathèques municipales - lesquelles disposent de l'expertise bibliographique, qui est une ressource rare -, bénéficiant de moyens de dotation nécessaires dès lors que la volonté du maire va dans ce sens.

**L'accès des CDI à l'ensemble de la population en travaillant sur les horaires d'ouverture** – hors temps scolaire pour des raisons de sécurité (soir, samedi, vacances scolaires) – en particulier dans les

[22] *Les bibliothèques d'école : état des lieux, usages pédagogiques, pratiques des élèves*, octobre 2021 : https://www.education.gouv.fr/les-bibliotheques-d-ecoles-etat-des-lieux-usages-pedagogiques-pratiques-de-lecture-des-eleves-326482

territoires ruraux et péri-urbains, pourrait par ailleurs être favorisée. Elle serait de nature, là aussi, à assurer le bon réassort des fonds, mais viendrait également favoriser l'appropriation des lieux par les familles. Cet objectif demande une étroite concertation entre les collectivités, à commencer les conseils départementaux, et les services de l'éducation nationale.

Démultiplier la présence des livres partout sur le territoire passe aussi par le développement des projets où l'institution va au-devant des publics qui ne s'y rend pas, pour des raisons d'éloignement géographiques ou d'ordre symbolique, ce qui suppose une concertation entre associations, et l'institution elle-même, centre de loisirs ou bibliothèque. À chaque fois, le nombre de personnes concernées peut sembler dérisoire par rapport à l'investissement consenti ; c'est néanmoins une méthode éprouvée pour concourir à la lecture des jeunes, via leur famille et le plus souvent leur mère, qui autrement n'auraient pas vu d'autres livres que ceux présents dans leur école.

Démultiplier la présence du livre dans les quartiers des villes, voire les campagnes, c'est également favoriser l'installation de « **boîtes à livres** » : si la collectivité publique prend en charge l'aménagement et la régulation d'un lieu approprié, ou de mobiliers, les habitants ne seront pas longs à le faire vivre en y déposant ou en y empruntant des ouvrages déjà lus.

Cette question de l'accessibilité invite en outre à ne pas relâcher les efforts d'ores et déjà accomplis conjointement par les communes et les groupements de communes, et l'État, pour adapter les horaires d'ouverture des bibliothèques publiques, qui coïncident encore trop souvent avec ceux du travail des adultes. Il en va de même pour les politiques publiques conduites pour soutenir les librairies, à commencer par les commerces indépendants, ou l'organisation de salons littéraires où les jeunes peuvent rencontrer des auteurs ou illustrateurs.

## 5.3 Un travail en réseau, un partage des ressources, la mise en commun des moyens

### 5.3.1 Réinscrire la lecture dans les objectifs de tous les acteurs

Tous les acteurs sont en mesure de se remobiliser en faveur du développement de la lecture pour la jeunesse et la lecture des jeunes, dans toute sa diversité, doit être clairement inscrite dans leurs objectifs. La lecture peut aussi irriguer la quasi-totalité des politiques publiques, bien au-delà des seules politiques culturelles et éducatives.

Au sein des ministères et de leurs opérateurs (Culture, Éducation nationale, Jeunesse, Santé), la lecture doit être replacée au centre des politiques publiques pour faire naître une ambition collective nationale.

Dans les directions générales des affaires culturelles (DRAC), l'enjeu sera de ne pas limiter la politique en faveur du livre et de la lecture au seul livre et aux liens avec les médiathèques. Les DAAC, relais de la mission EAC et en connaissance du territoire, inviteront à la construction de projets avec une composante lecture. Les écoles et les établissements d'enseignement du second degré doivent pouvoir ainsi mieux s'ouvrir sur leur territoire, inviter les professionnels à franchir leur seuil.

En collectivité, elle doit **faire partie des orientations politiques** : l'aide à la parentalité (ateliers de naissance dans les maternités, formation destinée aux familles monoparentales), les missions des bibliothèques départementales envers la jeunesse en ce qui concerne les conseils départementaux, la compétence lecture et les projets lecture dans les centres de loisirs et de vacances pour les communes et intercommunalités. Les élus chargés de la petite enfance, de la prévention, de l'éducation et de la culture peuvent être davantage sensibilisés au travers des formations dispensées par les associations d'élus et mieux travailler ensemble. Toutes les occasions doivent être saisies pour replacer la lecture au centre des orientations : à titre d'exemple, à l'occasion du débat sur les dotations aux établissements scolaires, la question du choix entre dotations numériques (pour les établissements ou pour les élèves) et livres physiques doit faire l'objet d'un dialogue.

Les agences régionales du livre et de la lecture, supports privilégiés, quand elles existent, du dialogue entre les services de l'État et les Régions, sont à ce titre mobilisables par tous.

### 5.3.2 Mieux coopérer, mieux coordonner les actions

**Sur la base d'un état des lieux et d'une cartographie partagée, tous ces acteurs peuvent choisir de s'investir ensemble sur des objectifs spécifiques**, auprès des enfants les plus éloignés de la lecture par exemple, particulièrement dans les zones d'éducation prioritaire et les zones rurales. Investis d'une mission commune, ils s'efforceront de désigner un pilote, d'en faire l'interlocuteur privilégié des acteurs de terrain, et de veiller à simplifier les démarches administratives de ces derniers.

Plus largement, la coopération entre les différents acteurs est centrale pour construire un environnement propice à la lecture. En 2021, le rapport IGÉSR-IGAC sur les associations de développement de la lecture précédemment cité écrivait : « La multiplicité des interlocuteurs, les cloisonnements entre administrations, les chevauchements de responsabilités et de circuits de financements contribuent toutefois à amoindrir l'impact et la lisibilité de cet effort. » et en appelait à un effort de rationalisation des approches et de renforcement des collaborations.

Les formations des professionnels gagneraient à être coordonnées et susceptibles ensuite de faire naître des collaborations plus informelles entre acteurs (soutien aux plus petites structures, sollicitations pour des conseils en matière d'aménagement des lieux, de constitution de collections, d'optimisation, de connaissance du terrain, partage, etc.).

Les relations entre les écoles, les centres de loisirs, les structures d'accueil, les foyers, les bibliothèques de toutes natures, les librairies, les éditeurs, les auteurs, les acteurs culturels et les associations peuvent être plus fluides si chacun accepte de s'ouvrir à l'autre, d'apprendre à mieux le connaître voire d'élaborer des projets communs. Les **rencontres entre professionnels issus de secteurs différents** (éducation, culture, animation, santé, sportif, social etc.) permettent de croiser les regards, d'actualiser leurs savoirs sur le développement de l'enfant, son éveil culturel, son évolution physiologique et psychologique, et de travailler différemment la relation aux enfants, aux parents, etc.

Les **bénévoles**, qui ont un rôle essentiel dans les activités des bibliothèques et des associations et disent devoir toujours « faire plus avec moins » tandis que la demande augmente, ne doivent pas être oubliés, mais accompagnés, encouragés, formés grâce notamment au maintien des moyens financiers et logistiques attribués aux associations.

### 5.3.3 Les dispositifs ministériels, socles des collaborations

Une autre préconisation de ce même rapport consistait dans le développement d'un travail commun des deux ministères « au plus près des territoires » en insérant la lecture des jeunes dans tous les contrats existants.

À titre d'exemple, pour le ministère de la Culture et au-delà des dispositifs nationaux (tels les programmes « Premières pages », « Lecture loisirs » etc.), les « **contrats territoire lecture** » mis en place en 2010, créent, sur la base d'un diagnostic partagé, une dynamique de travail partenariale et pluriannuelle (3 ans) de grande proximité et de maillage territorial très marqué (notamment dans les territoires les plus éloignés de la lecture), à l'appui d'une méthodologie de conduite de projet participative. Afin de mieux intégrer les spécificités locales, tous les acteurs doivent pouvoir être sollicités, y compris les associations d'éducation populaire, et des objectifs clairs en direction de la jeunesse énoncés, reposant sur des financements croisés fléchés.

Les « **projets éducatifs de territoire** », créés en 2013, ou les **Cités éducatives** qui relèvent de la politique de la ville, portés par les collectivités, appuyés notamment sur l'éducation artistique et culturelle au sein de l'environnement périscolaire, en continuité et en complémentarité avec l'école, sont essentiels pour passer d'une collaboration/consommation à une vraie collaboration, à la demande des collectivités, au bénéfice des enseignants, des professionnels et donc des enfants. Très ouverts sur l'environnement associatif, ils prennent en compte les autres dispositifs existant dans le domaine culturel.

### 5.3.4 Le pass Culture

Le pass Culture, bien que ne touchant pas le premier degré et seulement une partie des élèves du second degré, est unanimement perçu par le public des États généraux autant comme **un outil de premier plan dans le développement de la lecture chez les jeunes,** au moment même où le décrochage de la lecture est constaté, que comme un levier vers l'égalité d'accès à la culture.

Les données des années précédentes attestent, concernant la part individuelle, que, même si ces chiffres sont en diminution, 84% des offres sont des livres (années 2023-2024), que c'est le livre qui représente 71% des réservations et 54% des dépenses en 2023, la littérature française arrivant en tête (15%), devant la bande dessinée (11%) et la littérature pour la jeunesse (10%), la part des mangas diminuant (9%)[23]. Les bibliothèques sont encouragées à figurer davantage dans les offres du pass Culture notamment pour y proposer leurs programmations destinées à la jeunesse.

On pourrait donc souhaiter que, d'une part, la part individuelle permette de mieux présenter la diversité de l'offre éditoriale, intégrant aussi la presse, les offres d'abonnement, les offres numériques.

D'autre part, la **part collective**, financée par le MENJ, doit rester un pilier de la politique d'éducation artistique et culturelle, et être portée au même niveau, permettant ainsi un rapprochement bénéfique pour les élèves entre pratiques personnelles et scolaires. Une partie versée directement aux établissements leur faciliterait l'achat de livres.

[23] Guy Amsellem, Nicolas Orsini, *Les impacts de la part individuelle du pass Culture*, IGAC, 2024.

# Conclusion

Le développement de la lecture chez les jeunes mobilise de nombreux acteurs, de statuts divers et fait l'objet d'une multitude de projets et d'innovations. Tous sont d'accord pour dire que les résultats ne peuvent être atteints qu'à long terme.

Tous demeurent optimistes ; rares sont ceux, d'ailleurs qui ont véritablement conscience du mouvement de déclin de long terme en arrière-plan de leur activité. Tous, en effet, ont une vision positive de leurs responsabilités, puisqu'ils voient croître leur activité : les villes construisent des médiathèques, les bibliothèques ont de plus en plus d'usagers et le nombre de prêts de livres augmente, les associations sont débordées devant la demande des familles et des collectivités locales, et les auteurs ne peuvent guère écrire avec l'idée que leur lectorat fond comme neige au soleil. Et pourtant les jeunes lisent toujours moins.

Chacun sait bien que quelque chose se passe mais sans le percevoir réellement : c'est pour cette raison que le déclin de la lecture n'est pas un paramètre fondamental de pilotage de l'action.

La profession la plus inquiète sur notre sujet est sans doute celle des enseignants, dont les représentants, dans nos auditions ou lors des déplacements, **ont dit avec une belle régularité que « nous étions à un tournant »** ; du reste, les lecteurs médiocres sont les professeurs de demain[24]. Or s'il est vrai que nous sommes à un tournant, notre société doit prendre conscience des effets du recul de la lecture sur l'éveil, le comportement, la sociabilité, la santé et la culture des jeunes ; elle doit aussi prendre conscience et analyser le contexte dans lequel les jeunes évoluent, et déployer toute son énergie pour les faire grandir, ensemble, sans laisser personne de côté.

La mission estimerait avoir rempli ses objectifs en grande partie si elle pouvait convaincre les autorités politiques d'adopter pour la mise en œuvre de ses conclusions cet horizon de long terme avec persévérance, d'une part et si la question était élevée à un niveau qui dépassait celui de ses deux donneurs d'ordre pour constituer un objectif politique largement partagé et un problème de société, d'autre part.

[24] Les représentants académiques de Centre Val de Loire ont particulièrement insisté sur ce point lors du déplacement de la mission dans cette région.

À défaut de pouvoir amplifier les ressources consacrées au développement de la lecture chez les jeunes, une meilleure coordination des actions et un cumul des moyens disponibles doit permettre de retrouver du souffle et de l'ambition pour les années à venir.

Néanmoins, la mission des États généraux estime **qu'on ne pourra pas concurrencer réellement les écrans sans moyens supplémentaires.** L'objectif de massification voulu par le rapport *Enfants et écrans* ne sera pas atteint dans les conditions actuelles, même avec les meilleurs efforts d'efficience pour consommer les moyens disponibles ; la concurrence n'est pas équitable. Des ressources sont donc nécessaires.

La question est abordée par la commission *Enfants et écrans*, qui met en avant l'approche pollueur/payeur ; elle a le mérite de s'inspirer des dispositifs conçus pour lutter contre les addictions et correspond à la vision sanitaire adoptée pour la lecture. Cette logique permet de valoriser des externalités négatives qui ont pu être évaluées récemment de 2 à 3 points de PIB[25].

La piste plus débattue d'une imposition des réseaux sociaux à la TVA pourrait être creusée, puisque cette taxe finance largement la protection sociale ; elle pourrait être instaurée à un niveau national sans modification des directives, selon certains auteurs[26].

Il conviendrait de flécher ces moyens de manière privilégiée sur les propositions faisant appel à la coopération entre acteur et de placer ce fonds dans un instrument budgétaire bien identifié ; l'exemple du concours particulier pour les bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation pourrait être cité à cet égard, en privilégiant une approche interministérielle *via* les préfets, au plus près des territoires et des collectivités locales qui devraient jouer un rôle premier en la matière. C'est un des rares points sur lesquels la mission des États généraux se distinguera de la commission *Enfants et écrans*, laquelle propose la création d'une nouvelle agence ; on y voit un risque bureaucratique supplémentaire, alors même que les structures existantes peuvent et doivent gérer la dimension interministérielle et que les opérateurs sont désormais moins en vogue au profit de l'organisation déconcentrée de l'État.

Au-delà et en appui des actions soutenues, **il serait opportun d'affiner les processus d'évaluation des actions engagées**. Le rapport IGÉSR-IGAC de 2021 cité plus haut proposait déjà la mise en place de dispositifs plus rigoureux d'évaluation : « Une évaluation rigoureuse de l'impact des actions conduites

[25] Solal Chardon-Boucaud, « L'économie de l'attention à l'ère du numérique », Note de la direction générale du Trésor, septembre 2025.

[26] Sur cette question débattue aujourd'hui, la mission a échangé avec, Godefroy Beauvallet, directeur général de Mines Paris PSL, et Benoît Thieulin, PDG de La WarRoom, qui ont publié un papier récent dans le Grand continent : « Contre Trump, l'Europe a une arme massive de décolonisation numérique : la TVA sur les plateformes », 4 août 2025. On lira également avec profit l'article précis de Paweł Marcin Dudek, « Enduring Measurement as User Consideration on Social Media Platforms under EU VAT Law », dans *Intertax,* Volume 53, livraison 8/9 (2025) pp. 595 – 617.

par ou avec les associations n'en demeure pas moins complexe. L'État a développé des dispositifs extrêmement riches d'indicateurs quantitatifs. Cependant, ces derniers mesurent en réalité plus l'activité des associations que leur impact. Les associations les plus novatrices ont engagé des recherches actives en la matière, qui demeurent toutefois partielles. ». Des recherches-action sur des cohortes d'élèves (classe d'âge, localisation, genre, milieu social, pratiques numériques etc.) pourraient être menées par l'intermédiaire d'un partenariat DEPP/DEPS/DREES/Chercheurs universitaires afin de construire des indicateurs pour mieux suivre les effets et quantifier l'efficacité des initiatives.

# « États généraux de la lecture pour la jeunesse : le temps retrouvé. »[27]

**Prolégomènes aux recommandations de la mission.**
Les recommandations proposées ci-après sont l'aboutissement des travaux menés tout au long des trois mois consacrés aux États généraux de la lecture pour la jeunesse, de septembre à la fin novembre 2025. Elles doivent être lues et comprises à l'aune des éléments de contexte suivants.

1) Elles entendent **refléter loyalement, dans l'esprit de véritables États généraux, le contenu de l'important matériau collecté** à l'occasion des auditions menées par la mission (plus de 240 personnes auditionnées) et issu du traitement des questionnaires (plus de 30 000 réponses) et des groupes de paroles de jeunes organisés sur l'ensemble du territoire (plus de 5 000 jeunes se sont exprimés). Bien entendu, ce matériau n'est pas restitué sans que la mission n'ait pris la distance nécessaire pour y puiser sa propre inspiration, scribe fidèle, mais non prisonnière de la parole reçue.

2) Elles souhaitent apporter une contribution à la mise en œuvre du rapport *Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu*, rendu au chef de l'État en avril 2024. De ce point de vue, la mission fait sienne les analyses et propositions relatives aux écrans, qu'elle n'aurait guère de légitimité à contester. Aussi, plutôt qu'un éclairage nouveau sur la problématique des écrans et autres services numériques addictifs, **il s'agit d'apporter une réponse concrète à la volonté affichée dans ce rapport de concurrencer les réseaux sociaux sur leur propre terrain, celui du temps et du loisir** et de « *Bâtir un plan massif de diversification des activités proposées aux jeunes afin de développer des alternatives accessibles et visibles au "tout écran", et de rendre toute leur place aux plus jeunes dans la société* » (page 115). De fait, quand bien même on instaurerait une police généralisée de l'attention qui conduirait à couper les accès au-delà même de 15 ans, rien ne garantirait que les jeunes se réorienteraient comme par magie vers la lecture.
Dans ce contexte, la lecture et l'inscription dans les médiathèques sont explicitement citées comme des actions qui répondent à cet objectif. Cette option de départ a été validée postérieurement par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs (4 septembre 2025) dont le rapport final affirme la nécessité de « Faire des préconisations de la commission *Enfants et écrans* la "bible" de nos administrations ».

[27] La référence au « temps perdu » de la commission *Enfants et écrans* n'avait qu'un lointain rapport à la littérature mais voulait plutôt alerter sur l'absence de réaction coupable des décideurs sur un phénomène social massif et alarmant. Nous avons souhaité poursuivre le jeu et conserver la polysémie de la formule.

3) Ce postulat conduit, de manière presqu'automatique, à **adopter une vision quasi sanitaire de la lecture**, comme instrument de lutte contre une forme d'addiction mais aussi de progrès cognitif des jeunes, favorisant le temps long et la concentration. Certains pourront regretter cette vision utilitaire et auraient préféré ne pas quitter le domaine de la haute culture et des œuvres littéraires. La mission assume parfaitement sa position de départ puisque la lecture est tout à la fois une compétence et une activité en soi et que l'art littéraire est loin de limiter son territoire. De surcroît, son orientation de départ est apparue à la mission comme le meilleur gage d'un engagement politique collectif et pluridisciplinaire sur la longue durée. La restreindre à tel ou tel champ de l'action gouvernementale aurait été non seulement une erreur mais le gage d'un échec assuré.

4) A cet égard, il est suggéré d'**inscrire ces recommandations dans un plan d'action sur une dizaine d'années**, qui est également la temporalité choisie par la commission *Enfants et écrans*. On propose de fixer un horizon quantifié en prenant un ou plusieurs indicateurs synthétiques pertinents – on pourra travailler ce point avec le DEPS du ministère de la Culture ou la DEPP du ministère de l'Éducation nationale-, avec l'objectif de revenir à terme au niveau de pratique qui était celui de l'année N dans le passé. C'est l'horizon pertinent pour garantir la pérennité des engagements politiques sur une sujet complexe, multifactoriel et par nature interministériel.

5) Compte tenu du temps limité dont a disposé la mission, elle a souhaité concentrer ses efforts sur la première tâche qui lui avait été confiée, savoir la mise en œuvre de véritables États généraux qui puissent notamment **donner la parole aux jeunes**, sans naïveté mais sans démagogie[28]. Le premier élément de contexte à vérifier était bien, du reste, le niveau d'intérêt porté par nos concitoyens à une activité dont l'obsolescence a pu apparaitre comme une fatalité, voulue ou subie, des temps modernes ; cet intérêt a été amplement confirmé (sur ce point, on se rapportera à l'abondante documentation et aux analyses des questionnaires adressés aux différents publics cibles et à celles des groupes de parole de jeunes publiées en annexe au présent rapport).
Aussi, elle n'a pas pu procéder aux analyses techniques indispensables qui permettraient à ses recommandations d'être déclinées en véritable plan opérationnel sur la durée. Ce travail de définition précise et de quantification reste à faire dans un second temps. Il gagnerait à s'appuyer sur un bilan critique des résultats obtenus par les initiatives les plus utiles lancées par le passé (par exemple le rapport sur *Les 1000 premiers jours* de septembre 2020, le rapport de Sylviane Giampino sur *Le développement du jeune enfant, mode d'accueil, formation des professionnels* de 2016) comme sur les propositions à venir des travaux du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur le temps de l'enfance.

[28] Sur cette question de la parole des jeunes, *cf* le rapport de la commission *Enfants et écrans*, page 124.

6) Comme toutes les pratiques culturelles, la lecture contribue à former un système de représentations sociales qui distingue les groupes sociaux les uns par rapport aux autres. La sociologie contemporaine a largement éclairé ces processus de distinction qui structurent la société tout autant que la place des individus dans le système productif. C'est pourquoi les politiques de développement de la lecture ont segmenté leurs publics et traditionnellement mis l'accent sur les classes sociales les moins favorisées.
Cela étant, les statistiques et les études montrent que cette capacité distinctive des activités culturelles est de moins en moins affirmée et que le livre, qui en était l'un des instruments les plus caractéristiques, a largement perdu son rôle de ce point de vue ; **le désengagement de la lecture touche aussi bien les classes supérieures de la hiérarchie sociale**. C'est pourquoi la mission a souhaité adopter une vision très large de ses préconisations, pour qu'elles s'adressent à la population dans son ensemble de manière indifférenciée. **Le temps alloué à la lecture a tellement décliné que le projet ne peut venir que d'une ambition de notre société dans son ensemble**.
Toutefois, elle n'oublie pas pour autant la question sociale et la nécessité d'aider une fraction toujours plus importante de la population à s'engager sur un chemin dont l'existence elle-même lui échappe. Le plan proposé pour les 10 années à venir devra en tenir compte.

7) On s'interrogera peut-être sur l'absence de recommandation spécifique en rapport avec l'accessibilité et le handicap, bien que les représentants de ce champ aient été naturellement entendus. La mission estime néanmoins que toutes les propositions avancées sont compatibles avec l'objectif général d'inclusion et qu'elles pourront s'articuler aisément avec l'autre projet interministériel d'ampleur qu'est la **création d'un portail ou bibliothèque nationale du handicap**, dirigé par le ministère de la Culture et les ministères sociaux et mis en œuvre par la Bibliothèque nationale de France.

8) Enfin, la mission propose un double effort pour porter un tel programme. **Les acteurs publics ont la responsabilité, dont ils ne peuvent s'affranchir, de gagner en efficience par une meilleure organisation de leur activité sur ce périmètre**, moins bureaucratique et par une vision moins hiérarchique et plus horizontale de la question ; en effet, le déclin de la lecture sur le long terme, s'il est parallèle à l'influence croissante des écrans récréatifs, avant même l'arrivée des services numériques contemporains, ne peut pas être compris sans référence à un désinvestissement collectif progressif sur ce terrain. Les réseaux sociaux ne peuvent davantage en être exemptés car, s'ils ont occupé facilement un territoire désinvesti, la concurrence qu'ils imposent n'est pas équitable. S'ils croient vraiment à la capacité des écrans à être autant de facteurs de progrès qu'ils l'affirment pour la société, il leur revient d'en administrer la preuve. Dans le cas contraire, c'est à eux d'aider à un usage raisonné de leurs services par une contribution proportionnée aux externalités négatives, manifestes et massives, qu'ils induisent aujourd'hui.

# Préconisations de la mission des États généraux

## 1. Rendre la lecture plus désirable, retrouver le plaisir de lire

1) Intégrer largement la littérature de jeunesse et/ou la littérature contemporaine au temps scolaire et aux programmes à partir du collège ; intégrer la problématique de la lecture au-delà des seules classes de lettres, toutes les disciplines y ont intérêt[29]. Prendre en compte l'imaginaire des jeunes lecteurs dans les listes d'œuvres inscrites aux programmes (tenir compte notamment du plurilinguisme dans les outre-mer et de la représentation de la diversité).

2) Travailler à valoriser la littérature et les auteurs de littérature de jeunesse comme un vrai domaine de la création. Accorder davantage d'intérêt à cette littérature dans les médias et l'audiovisuel public, pour que les auteurs de ce secteur soient autant de modèles de référence pour la jeunesse.

3) Privilégier, dans les actions de médiation, celles qui mettent en valeur l'investissement des jeunes et les rendent actifs. Favoriser les propositions permettant le travail collectif (club, jury etc.). Associer la lecture et l'art d'écrire. Travailler sur l'interdisciplinarité et sur le dialogue des arts. Détendre les programmes de 1ère et terminale pour permettre aux enseignants de mettre en œuvre des actions de ce type afin d'atténuer le caractère contraint de la préparation du bac.

4) La lecture ne peut être désirable que si l'on possède la technique et si on pratique[30]. Renforcer les apprentissages de manière résolue et concentrer les efforts sur le premier cycle. Au-delà, privilégier en particulier les manuels scolaires au format papier pour

[29] Plusieurs milliers d'enseignants ont répondu au questionnaire des États généraux, 41% dans l'enseignement secondaire ; parmi eux, **la moitié ne relevait ni des enseignements des lettres, ni de la documentation/CDI**.

[30] Cf la réponse des professeurs des écoles de Magnac Bourg en Haute Vienne à la question : que voudriez-vous voir figurer dans le rapport ? : « Il nous faut un poste supplémentaire pour nous occuper des 25% d'enfants qui ont de réelles difficultés d'apprentissage ».

favoriser l'entraînement et la mémorisation. Rendre obligatoires et ritualiser des moments de lecture collectifs en temps scolaire.

5) Adopter une stratégie de communication régulière qui mette notamment en valeur les jeunes lecteurs, car ils se sentent peu appréciés. Travailler l'idée d'ambassadeurs et sur une approche raisonnée des réseaux sociaux par les jeunes au-delà de 15 ans.

## 2. Passer à l'échelle et « massifier » les propositions dans le sens du rapport *Enfants et écrans* pour assurer la présence de la lecture à chacun des temps de l'enfance

6) S'appuyer sur les nombreuses propositions existantes et les systématiser et généraliser ; proposer une plateforme de recensement des projets mis en œuvre dans les territoires. Définir la notion de parcours de 0 à 18 ans et de communauté éducative, dans le sens d'un continuum entre temps scolaire et hors temps scolaire ;

7) La lecture des jeunes est aussi l'affaire des parents. Aider et former les parents dans l'accompagnement de leurs enfants, notamment au plus jeune âge mais également au-delà ; multiplier les lieux de rencontre entre parents et professionnels au-delà des PMI pendant les 1000 Premiers jours. Privilégier à cet égard les familles les plus défavorisées. Lier la promotion de la lecture du soir aux campagnes de préventions anti-écrans demandées par le rapport Enfants et écrans.

8) Combattre les présupposés de genre, à l'instar de ce qui est envisagé pour les sciences dures au profit des jeunes filles. Faire rattraper aux garçons le niveau de lecture des filles, ne pas laisser de fossé se creuser entre filles et garçons[31].

9) Travailler la question des mobilités, particulièrement dans les territoires ruraux (ex : programme Caravelle des collectivités locales en Région Grand Est). Renforcer le hors-les-murs pour les bibliothèques, aller chercher les publics là où ils se trouvent. Mettre des livres et des revues dans les mains des jeunes et des familles dans tous les lieux de passage ; systématiser les relations entre CDI, bibliothèques d'écoles et médiathèques municipales. Ne jamais monter de collections obsolètes et désuètes.

## 3. Mieux coopérer dans la mise en œuvre des programmes de développement de la lecture, systématiser les collaborations entre tous les acteurs du temps de l'enfance

10) Planifier un effort conséquent de formation de tous les acteurs dans les différents secteurs du temps de l'enfance et organiser les carrières et les métiers. Mettre à profit les réseaux de formation existants et les ressources rares que peuvent offrir les bibliothèques

[31] La mission n'a malheureusement pas pu prendre en compte les recommandations du rapport déjà cité de l'IGESR sur ce sujet important, qui a été publié au moment où elle terminait ses travaux. Cf Renaud Ferreira de Oliveira, Catherine Mottet, *Pratiques de lecture et maîtrise de la littératie*, IGESR, octobre 2025.

départementales et le CNFPT. Chantier à calibrer sur 10 ans dans ses objectifs et ses moyens.

11) Systématiser l'utilisation d'instruments contractuels et choisir le niveau de l'intercommunalité ; décliner au niveau de schémas départementaux. Revitaliser l'instrument du pass Culture collectif.

12) Rapprocher la sphère académique et le terrain opérationnel en partageant largement les résultats de la recherche dans les secteurs des neurosciences et de la sociologie des pratiques de lecture et de la pédagogie ; développer les programmes de recherche spécifiques et mieux évaluer les effets des programmes et politiques publiques.

13) Créer un fonds alimenté par une contribution des réseaux sociaux pour une concurrence plus équilibrée entre les propositions offertes aux jeunes. L'approche pollueur/payeur approchée par le rapport *Enfants et écrans* a le mérite de s'inspirer des dispositifs conçus pour lutter contre les addictions et correspond à la vision sanitaire adoptée pour la lecture ; la piste d'une imposition de toute nature permettant de concrétiser cette contribution des réseaux sociaux doit être creusée à cet effet.

14) Flécher les moyens de manière privilégiée sur les propositions faisant appel à la coopération entre acteurs. Placer ce fonds dans un instrument budgétaire bien identifié ; l'exemple du concours particulier pour les bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation pourrait être cité à cet égard, en privilégiant une approche interministérielle *via* les préfets (*cf* la politique de la ville), au plus près des territoires et des collectivités locales qui devraient jouer un rôle premier en la matière.

# Annexes

**01. LETTRE DE MISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LECTURE POUR LA JEUNESSE 58**

**02. COMITOLOGIE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA LECTURE POUR LA JEUNESSE ET PARTICIPANTS 62**

A. Comité de pilotage (COPIL) 62

B. Groupe projet format élargi 63

C. Groupe projet restreint 64

**03. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES 65**

**04. LISTE DES ACTEURS AYANT PARTAGÉ DES CONTRIBUTIONS ÉCRITES 76**

**05. PROGRAMMES DETAILLÉS DANS CINQ DÉPLACEMENTS EN RÉGIONS 77**

Déplacement EGLJ en Centre-Val de Loire 77

Déplacement EGLJ en Hauts-de-France 81

Déplacement EGLJ en Nouvelle Aquitaine 86

Déplacement EGLJ à La Réunion 92

Déplacement EGLJ à Mayotte 100

**06. SYNTHÈSE DES ÉTUDES SUR LA LECTURE DES JEUNES, 70 ANS D'ENQUÊTES 102**

**07. PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION DÉDIÉE À LA LITTÉRATURE JEUNESSE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE 107**

**08. CONSULTATION DU CAVL DE L'ACADÉMIE DE LIMOGES 113**

09. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE 121

10. CONJONTURE ÉCONOMIQUE DU MARCHÉ DE L'ÉDITION JEUNESSE (2025) 129

11. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DE LA PRESSE JEUNESSE 136

12. LA LITTÉRATURE JEUNESSE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AU PRISME DU BAROMÈTRE DES PRÊTS ET ACQUISITIONS 139

13. ENQUÊTE RÉALISÉE AU LYCÉE BOSSUET DE BRIVE-LA-GAILLARDE 151

GOUVERNEMENT

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# 01. Lettre de mission des États généraux de la lecture pour la jeunesse

MC/2025/A/6527

**GOUVERNEMENT**

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**La Ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**La Ministre de la Culture**

Référence à rappeler :
TR/MC/2025/D/29649/IUR

Paris, le 28 JUIL. 2025

Monsieur le directeur,

Le temps de lecture des Français se fait de plus en plus rare, comme l'ont montré les résultats du dernier baromètre du Centre national du livre avec Ipsos, en avril 2024. Cette baisse est fortement marquée chez les moins de 25 ans, et entre 7 et 19 ans, les jeunes passent en moyenne dix fois plus de temps devant un écran – hors livres numériques ou utilisation pédagogique – que devant un livre.

Le Premier ministre a annoncé, dans sa déclaration de politique générale, qu'il entendait accorder à la lecture une place prioritaire dans la politique menée par son gouvernement, en fixant comme objectif la reconquête du temps de lecture, concurrencé notamment par le temps passé devant les écrans.

Pour répondre à cet enjeu, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche souhaitent que soient convoqués des États Généraux de la lecture pour la jeunesse.

Nous souhaitons vous en confier le pilotage, avec l'objectif d'aboutir à des solutions concrètes pour la fin de l'année 2025. Le Salon du livre jeunesse de Montreuil pourra être le cadre d'une restitution associant l'ensemble des acteurs de la médiation de la lecture pour les jeunes.

.../...

Monsieur Nicolas GEORGES
Directeur du service du livre et de la lecture
Ministère de la Culture
182, rue Saint-Honoré
75033 PARIS

Votre connaissance des acteurs et des enjeux, tant du secteur du livre que de la politique publique de soutien à la lecture, vous aideront à mener à bien ce travail inédit de concertation et de construction de propositions ambitieuses et pragmatiques. Vous pourrez en cela vous appuyer sur les inspections générales des affaires culturelles ainsi que de l'éducation, du sport, et de la recherche.

Assisté par des personnalités qualifiées identifiées avec les ministères et le cabinet du Premier ministre, vous pourrez mener des concertations et entretiens sur l'ensemble du territoire national. Nous souhaitons notamment que des rencontres se tiennent dans le réseau des bibliothèques et médiathèques, premier acteur culturel de proximité, et que les établissements scolaires y soient associés.

Vous pourrez recenser les différentes politiques publiques sectorielles participant au soutien de la lecture, et identifier des axes pour améliorer la coopération entre les actions portées par les différents acteurs de l'État et celles menées par les collectivités territoriales. De manière générale, vous identifierez les obstacles et facteurs d'inégalité dans l'accès à la lecture pour les jeunes et les leviers susceptibles d'être utilisés pour amener les jeunes à la lecture à tous les âges.

Le rôle des parents et des familles est déterminant pour ancrer durablement la pratique de la lecture, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Vous formulerez des propositions d'actions visant à mieux mobiliser les familles sur cet enjeu. L'analyse des contextes de lecture des jeunes – lieux, moments, postures, supports – ainsi que, le cas échéant, des différences de pratiques liées aux représentations genrées, vous permettra d'adapter les actions proposées aux spécificités de chaque public.

L'École, dans son acception la plus large (école maternelle et élémentaire, collège, lycées généraux, technologiques, et professionnels) est un lieu éminent d'apprentissage progressif et de pratique de la lecture.

Vous serez attentifs aux conditions et aux pratiques qui facilitent l'association de la lecture au plaisir dans tous les temps de la vie de l'enfant et de l'adolescent, notamment scolaire et périscolaire. Vous porterez une attention particulière à l'articulation entre les programmes scolaires et les différentes pratiques de lecture que vous observerez. Vous formulerez des propositions concernant le choix des œuvres fait par l'institution et la place des livres lus spontanément par les jeunes dans le contexte et dans l'enceinte de l'école, indépendamment du programme disciplinaire. Vous interrogerez les différentes catégories littéraires qui sont abordée avec les élèves notamment la littérature de genre.

Vous porterez également une attention particulière aux quartiers prioritaires de la politique de la ville ainsi qu'aux territoires ruraux les plus isolés, notamment les Cités éducatives et les Territoires éducatifs ruraux. Dans ce cadre, vous pourrez identifier les difficultés d'accès au livre et proposer, notamment en lien avec les collectivités, mais aussi avec tous les autres acteurs que vous pourrez identifier, des solutions concrètes pour y remédier. Les dispositifs ou projets favorisant la lecture pourront également y être valorisés.

Enfin, vous veillerez à recueillir la parole des jeunes eux-mêmes. Pour les interroger sur leurs pratiques et recueillir leurs idées, vous vous appuierez sur la plateforme du pass Culture, qu'ils utilisent régulièrement et qui permettra de les solliciter par un questionnaire dédié, ainsi que sur tout autre outil ou ressource pertinente permettant d'éviter les biais de représentativité.

Vous commencerez vos travaux en juillet 2025. Un point d'étape lors de la deuxième édition de Biblis en folie, les 3, 4, et 5 octobre 2025, sera l'occasion de nous présenter vos premiers constats et l'état d'avancée de vos travaux. Vous veillerez à tenir compte des travaux en cours sur les temps des enfants conduits dans le cadre de la convention citoyenne qui s'est ouverte le 20 juin dernier et dont les recommandations seront présentées au Gouvernement à la fin du mois de novembre 2025. Comme mentionné plus haut, la restitution de ceux-ci aura lieu au Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil (SLPJ), du 26 novembre au 1er décembre 2025.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées.

Élisabeth BORNE

Rachida DATI

# 02. Comitologie des États généraux de la lecture pour la jeunesse et participants

## A. Comité de pilotage (COPIL)

Membres du COPIL :

- Sylvie Chokron, neuropsychologue, directrice de Recherches au CNRS (centre neurosciences intégratives et cognition) ;
- Louis Delas, éditeur jeunesse (PDG de l'Ecole des loisirs) ;
- Hella Feki, professeure de lettres et de théâtre au lycée Gustave Monod à Enghien-les-Bains, formatrice d'enseignants et écrivaine
- Timothée de Fombelle, écrivain, auteur pour la jeunesse ;

- Nicolas Georges, Directeur du livre et de la lecture, MC/DGMIC, président des EGLJ
- Sofia Nogueira, adjointe à la sous-direction des savoirs fondamentaux (MEN/DGESCO)
- Marion Pérol, professeure des écoles, directrice d'école (Paris XVe) ;
- Dominique Rouet, directeur des bibliothèques municipales du Havre ;
- Sylvie Vassallo, directrice du Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis

### Débats thématiques du COPIL

- 19/09/2025 : « Enjeux liés aux écrans », porté par Sylvie Chokron
- 24/10/2025 : « Petite enfance et parentalité », porté par Sylvie Vassallo
- 31/10/2025 : « Le rôle des auteurs », porté par Timothée de Fombelle et Cloé Korman
- 14/11/2025 : Échange sur les orientations du rapport final avant Montreuil

## B. Groupe projet format élargi

### Membres du Groupe projet format élargi

- Jérôme Belmon, chef du département des bibliothèques, DGMIC/département des bibliothèques ;
- Lucie Daudin, cheffe du bureau de la lecture publique, DGMIC/département des bibliothèques ;
- Pascale Issartel, Conservatrice générale, DGMIC/département des bibliothèques ;
- Joséphine Meesemacker, stagiaire, DGMIC/département des bibliothèques ;
- Valérie Robin, Chargée de mission publics jeunes, EAC, éducation aux médias et à l'information, DGMIC/département des bibliothèques ;
- Charlotte de Kermel, Cheffe du bureau des réseaux des professionnels et de l'action territoriale, DGMIC/département de la programmation des réseaux et des territoires ;
- Elise Lanchon, Adjointe à la cheffe du bureau des réseaux des professionnels et de l'action territoriale, DGMIC/département de la programmation des réseaux et des territoires ;
- Evelyne Laquit, déléguée ministérielle à l'information et à la communication ; SG/DICOM ;

- Mina Driouche, chargée de projets grands événements, SG/DICOM ;
- Isabelle Jacquot-Marchand, cheffe du bureau des temps de la vie, DG2TDC ;
- Marion Boyer, déléguée à la diffusion et à la lecture, Centre National du Livre (CNL) ;
- Bertille de la Broïse, conseillère pour le livre et la lecture, Mission Éducation artistique et culturelle MEN/DGESCO

## C. Groupe projet restreint

### Membres du Groupe projet restreint

- Nicolas Georges, Directeur du livre et de la lecture, MC/DGMIC, président des EGLJ
- Romain Gaillard, Adjoint au chef du département des bibliothèques, MC/DGMIC ;
- Pierre Mainguy, adjoint au directeur du livre et de la lecture, puis directeur de projet de transformation, pass Culture
- Agnès Magnien, inspectrice générale, MC/IGAC ;
- Thierry Grognet, inspecteur général, MEN/IGESR ;
- Bertille de la Broïse, conseillère Livre et Lecture, Mission Éducation artistique et culturelle MEN/DGESCO

# 03. Liste des personnes auditionnées

- Nombre d'auditions : **37**
- Nombre total de personnes auditionnées dans le cadre des EGLJ : **224 personnes**
- Nombre de rendez-vous d'échanges : **4 (7 personnes)**

## Liste des auditions ayant eu lieu :

**N°1 : Représentants des professionnels des bibliothèques**
Participants externes présents pour l'audition :

1. Christel Belin, co-présidente, Association des Bibliothèques départementales (ABD)
2. Marion Druart, co-présidente, Association des Bibliothèques départementales (ABD)
3. Hélène Brochard, présidente, Association des Bibliothécaires de France (ABF)
4. Isabelle Marque, ABF - responsable commission jeunesse
5. Jean-Rémi François, ABF
6. Malik Diallo, président, Association des bibliothèques des grandes villes (ADBGV)

**N°2 : Syndicat national de l'édition jeunesse (SNE)**
Participants externes présents pour l'audition :

7. Laura Baron, chargée de mission SNE jeunesse et BD
8. Cécile Térouanne, Présidente du groupe et DG chez Hachette pour les romans, livre de poche et jeunesse
9. Aude Sarrazin, Directrice éditoriale du pôle jeunesse chez Glénat

10. Jean Poderos, Fondateur et directeur des éditions courtes et longues

**N°3 : Représentants du syndicat national des auteurs**

Participants externes présents pour l'audition :

11. Céline Bénabes, Directrice de la charte des auteurs et illustrateurs jeunesse
12. Saki KimieNolDelp, Autrice de webtoon, conseillère à la Ligue des auteurs professionnels
13. Elodie Torrente, Ligue des auteurs professionnels
14. Stéphanie Le Cam, Directrice de la Ligue des auteurs professionnels
15. Éric Pessan, La charte des auteurs et illustrateurs jeunesse
16. Violaine Costa, La charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

**N°4 : Audition du réseau des magasins Cultura**

Participants externes présents pour l'audition :

17. Eric Lafraise, Responsable des relations publiques, Cultura
18. Kevin Olivier, Cultura de Langueux
19. Deborah Masson, Cultura de Montluçon
20. Anaïs Vaillendet, Cultura de La Teste
21. Claire Ginesty, Cultura de Balma
22. Léa Tournissoux, Cultura d'Auxerre
23. Ceili Picard, Cultura d'Issy les Moulineaux
24. Etienne Leveque de Vilmorin, Cultura de Gennevilliers
25. Stéphanie Alilli, Cultura de Plaisir
26. Garance Janbon, Cultura de Nîmes
27. Frédéric Facchin, Cultura de Valence
28. Charlotte Deville, Cultura de Ville la Grand
29. Marie Clémentine Merlin, Cultura de Hénin-Beaumont

**N°5 : Représentants de la presse jeunesse**

Participants externes présents pour l'audition :

30. Agnès Barber, rédactrice en chef, Salamandre
31. Marie-Anne Denis, directrice presse jeunesse, Milan presse et Bayard presse
32. Julien Marquié, président, cofondateur, directeur de la publication, Sporteen
33. Diane De la Charlery, responsable communication et affaires institutionnelles Syndicat des Editeurs de la Presse Magazine
34. Etienne Millien, directeur Association pour l'Education aux médias (APEM)
35. Nathalie Brisac, directrice de la communication, L'école des loisirs
36. Sandrine Diers, directrice marketing, abonnements, e-commerce, Unique Heritage Media

### N°6 : Audition individuelle éditions Bayard jeunesse

Participants externes présents pour l'audition :

37. Héloïse Des Monstiers : Directrice du pôle jeunesse, éditions Bayard jeunesse et Milan
38. Delfine Solière : Directrice éditoriale, éditions Bayard jeunesse

### N°7 : Représentants des salons et festivals littéraires

Participants externes présents pour l'audition :

39. Sarah Vuillermoz, Festival Gribouillis
40. Camille Goyens, Festival international de la Bande Dessinée d'Angoulême
41. Guillaume Magni, éditions de la Gouttière, On a marché sur la bulle, Rendez-vous de la bande dessinée d'Amiens
42. Taoufik Vallipuram, Festival et Prix des Littératures Urbaines
43. Mehdi El Afani, Festival et Prix des Littératures Urbaines
44. Audrey Mompo, Festival du Livre de Jeunesse Occitanie
45. Régis Le Ruyet, Lis-moi les mots
46. Gwenaël Gouiffes, Médiathèque Municipale de Senlis, Salon du livre de Senlis
47. Kathy-Liana Bravo, ABEEL festival du livre de Martinique
48. Nicolas Dupas, Quai des bulles – Saint Malo.
49. Nathalie Donikian, Responsable de Pôle et Directrice littéraire, Salon du Livre et de la Presse Jeunesse en Seine Saint Denis (SLPJ)
50. Katell Gabrielle, Coordinatrice, Festival du Livre de Jeunesse Occitanie
51. Henri D'Almeida, Chef du Bureau de la création et de la diffusion, ministère de la Culture

### N°8 : Représentants des associations de sensibilisation à la lecture

Participants externes présents pour l'audition :

52. Michèle Bauby-Malzac, présidente, Lire et faire lire
53. Cécile Cornaglia, secrétaire générale, Lire et faire lire
54. Claudine Joubert, Lire et faire lire
55. Cécile Jéhanno, Coup de pouce
56. Camille Vincent, directrice, Lecture jeunesse
57. Christine Mongenot, Lecture jeunesse
58. Marie-Christine Ferrandon, présidente Lecture jeunesse
59. Raphaëlle Ros, secrétaire générale, Les petits champions de la lecture
60. Thibault Lacarrière, directeur général, le Labo des histoires
61. Valentin Jeancourt, Lire c'est partir
62. Véronique Bousse
63. Association Lis avec moi

### N°9 : Auditions des auteurs et illustrateurs jeunesse (2 auditions)

Participants externes présents pour l'audition :

64. Laurent Contamin

65. Susie Morgenstern
66. Lucie Felix
67. Constance Robert-Murail
68. Delphine Chedru
69. Pauline Kalioujny

**N°10 : Représentants des prix littéraires**
Participants externes présents pour l'audition :

70. Anne-Malo Renault, Bruit de lire
71. Camille Goyen, Festival international de la BD
72. Didier Kimmoun, Prix des jeunes écrivains
73. Eric Busson, un livre dans la poche
74. Ines Saidani, le printemps des poètes
75. Karine Boyer, les Incorruptibles
76. Arthur Habib, les Incorruptibles
77. Laura Baron, SNE
78. Marie Claire Pler
79. Joel Lesueur, Bruit de lire
80. Indrid Lesueur, Bruit de lire

**N°11 : Représentants des enseignes de la diffusion du livre**
Participants externes présents pour l'audition :

81. Clément Schirmann, FNAC, Directeur des affaires publiques
82. Stéphanie Laurent, FNAC, directrice des contenus éditoriaux
83. Natalie Deleval : Groupe Nosoli, chef de produit livre

**N°12 : Représentants institutionnels et associatifs de l'éducation populaire**
Participants externes présents pour l'audition :

84. Eunice Mangado-Lunetta, AFEV
85. Guillaume Dechazournes, Fédération nationale Léo Lagrange (FNLL)
86. Brigitte Houlier, Fédération générale des Pupilles de l'enseignement public (PEP)
87. P. Souyris, Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC de France)
88. Philippe Urbain, Ligue de l'enseignement
89. Maxime Boitieux, Peuple & Culture
90. Sarah Safier, Peuple & Culture
91. Ambre Cerny, Bibliothèques sans frontières
92. Morgane Desard, Première page, (Normandie)
93. Eleonore Barthouil, Agir pour la petite enfance

**N°13 : Audition des Francas**

Participants externes présents pour l'audition :

94. Hervé Prevost, les Francas, directeur national de programme

**N°14 : Audition du Conseil Permanent des Ecrivains**

Participants externes présents pour l'audition :

95. Jean Le Boël, maison de la poésie du Nord
96. Séverine Weiss, Présidente du CPE
97. Gérard Guero, Vice-président du CPE
98. Dominique Paquet, EAT, Les Écrivaines et Écrivains Associés du Théâtre
99. Lise Martin, EAT, Les Écrivaines et Écrivains Associés du Théâtre
100. Maia Bensimon, Secrétaire générale du CPE

**N°15 : Représentants des associations spécialisées dans l'apprentissage de la lecture par les parents**

Participants externes présents pour l'audition :

101. Leo Campagne Alavoine, directrice de l'agence Quand les livres relient
102. Isabelle Stella, directrice de Lis avec moi
103. Eléonore Barthouil, déléguée générale d'Agir pour la petite enfance
104. Claire Gougeon, chargée de mission, Association des collectifs enfants parents professionnels (ACEPP)

**N°16 : Audition des associations et structures d'aide à la lecture**

Participants externes présents pour l'audition :

105. Bellony Malika, Pacotilleuses d'art et de culture
106. Marie-France Lecuir, Littérature et enfance en Occitanie LEO
107. Claude André, Jeunes lectures (Grand Est)
108. Claire Gouelleu, Du vent dans les mots (Hauts de France)
109. Sandrine Mounier, Libre Plume (Nouvelle Aquitaine)

**N°17 : Audition de Bernard Friot**

Participants externes présents pour l'audition :

110. Bernard Friot, auteur et traducteur

**N°18 : Audition des influenceurs et créateurs de contenu**

Participants externes présents pour l'audition :

111. Lucie Kosmala
112. Jeanne Seignol
113. Audrey - le souffle des mots
114. Jules comme César
115. Quentin Seillier
116. Overbookées

**N°19 : Audition dédiée à la lecture et à l'inclusion**

Participants externes présents pour l'audition :

117. Vanessa Van Hatten, DBIB, ministère de la Culture
118. Emilie Nicolas, SLPJ
119. Hélène Kudzia, ABF responsable commission Accessibilité
120. Isabelle Marque, ABF commission Accessibilité
121. Farah Flouret-Yallaoui, ABF commission Accessibilité
122. Anne Ponté, ABF commission Accessibilité
123. Christel Belin, ABD
124. Bertille Raymond-Dejoie, association Valentin-Haüy
125. Noémie Offret, association Valentin-Haüy
126. Sophie Blain, directrice éditions Les doigts qui rêvent
127. Isabelle Schäfer, responsable développement et communication, association Dulala
128. Les éditeurs atypiques (collectif)
129. Bibliothèque publique d'information

**N°20 : Audition des CEMEA (Centres d'entraînements aux méthodes d'éducation active)**

Participants externes présents pour l'audition :

130. Alexis Demoncheaux-Wemeaux, CEMEA, Directeur adjoint du réseau

**N°21 : Auditions des DRAAC (délégués à l'éducation artistique et à l'action culturelle)**

Participants externes présents pour l'audition :

131. Isabelle NIVEAU, Guyane
132. Delphine COLIN, Réunion
133. Camille-Marie ULLINDAH, Martinique
134. Aurélien DUPOUEY-DELEZAY, Mayotte

**N°22 : Audition de la Sofia**

Participants externes présents pour l'audition :

135. Laurence Caillieret : Vice-présidente de la Sofia, responsable service juridique chez Actes Sud.
136. Geoffroy Pelletier : directeur de la Sofia.

**N°23 : Audition de Plateforme culture, organisateur du Livrodrome**

Participants externes présents pour l'audition :

137. Gauthier Morax, directeur de Plateforme culture

**N°24 : Audition des structures et associations de parentalités (associations de parents d'élèves)**

Participants externes présents pour l'audition :

138. Reymond C, UDAF locales - Haute Vienne
139. A. Dien, UDAF locales – Ain

140. Guillemette Le Neveu, Union nationale des associations familiales (UNAF)
141. Patricia Humann, coordinatrice pôle « école, petite enfance, jeunesse » UNAF
142. Simon Autin, Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR)
143. Laure Di Franco, Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR)
144. Christine MESSIE, PEEP
145. Hélène VAIL, PEEP
146. Lydie Benay, UNAAPE
147. Hélène Laubignat, APEL

**N°25 : Audition des clubs de lecture**

Participants externes présents pour l'audition :

148. Fayçal Jelil, archiviste des vies décentes, pour l'Union sportive Ronchin football
149. Marilyne Duval, Club de lecture Lekridézados, bibliothèques de Montreuil
150. Christelle Leblanc, Club de lecture Lekridézados, bibliothèques de Montreuil
151. Arnaud le Mappian, Club de lecture Lekridézados, bibliothèques de Montreuil
152. Jean-François Fortin, Association des bibliothèques publiques du Québec ABPQ,
153. Violaine Kanmacher, responsable du département jeunesse, Bibliothèque municipale de Lyon
154. Guillaume Fromentin, Bibliothèque municipale de Lyon
155. Vanessa Moreau, Bibliothèque municipale de Lyon

**N°26 : Audition des délégués académiques à l'éducation artistique et culturel**

Participants externes présents pour l'audition :

156. Marie Delouze, PACA
157. Valérie Faranton, Hauts de France
158. Dominique Godelle-Natali, Corse
159. Cléo Coze, Ile de France
160. Anne Ebano, Bourgogne Franche Comté
161. Agnès Lelievre, Normandie
162. Anne-Marie Peslherbe-Ligneau, Centre Val de Loire
163. David Guillerme, Bretagne
164. Olivier Rosan, Occitanie
165. Mathieu Rasoli, Auvergne Rhône Alpes

**N°27 : Audition des directeurs aux affaires culturelles des villes**

Participants externes présents pour l'audition :

166. Fabrice Chambon, Directeur des affaires culturelles - Est ensemble
167. Christophe Bennet, Président - FNADAC (Fédération Nationale des Associations de Directeurs des Affaires Culturelles)
168. Christelle Coïta, Directrice de la culture - Ville Schoelcher – Martinique

### N°28 : Audition des experts de la sociologie de la lecture

Participants externes présents pour l'audition :

169. Christophe Evans, Directeur du département des publics, BPI
170. Cécile Barth-Rabot, Université de Paris Nanterre, Professeure des universités en sociologie, responsable du master métiers du livre et de l'édition, université Paris Nanterre
171. Sophie Van der Linden, Critique littéraire jeunesse et formatrice

### N°29 : Audition des experts du numérique

Participants externes présents pour l'audition :

172. Chloé Jarry, CEO, Lucid Realities Studio
173. Alexandrine Stehelin, Productrice, auteur, Lucid Realities Studio
174. François Saltiel, Journaliste, producteur à France Culture et spécialiste des enjeux numériques.
175. Marie Blondiaux, Créatrice de l'application Biblioquête et productrice, Red Corner
176. Celine Ménéghin : Directrice de la médiathèque départementale du Loir et Cher
177. Delphine Maury : Productrice d'animation, Studio TantmieuxProd
178. Anne Cordier : Professeure des universités et directrice adjointe du CREM, Valorisation de la recherche et Dialogue Sciences-Société
179. Claire Bongrand : Chargée de communication au Centre national de la littérature pour la jeunesse (CNLJ) de la BnF et co-responsable de la rubrique « jeux vidéo applis » dans *La Revue des livres pour enfants*.
180. Alexandre Roux, Directeur stratégie et développement, Lucid Realities

### N°30 : Audition associations de représentants d'élus

Participants externes présents pour l'audition :

181. Ganesh Perdurant, conseiller Outre-Mer et Compétences partagées (Culture, Sport, Jeunesse, Citoyenneté), Région de France
182. Christophe Degruelle, Président de l'agglomération de Blois, vice-président en charge de la culture, Association des intercommunalités de France
183. Sébastien Ferriby, Conseillé éducation et culture, Association des maires de France (AMF)
184. Olivier Peverelli, Maire du Teil, président de l'association des maires de l'Ardèche (07) et co-président de la commission Culture de l'association des Maires de France
185. Laurence Bussière, maire de Daubeuf-la-Campagne (27), Présidente des Maires ruraux de l'Eure, Administratrice de l'AMRF et membre de la Commission Culture de l'AMRF en charge de la Lecture, Association des Maires ruraux de France
186. Jean-Philippe Lefevre, Association des élus de la culture
187. Montaine Blonsard, Responsable des relations avec le Parlement, Intercommunalités de France
188. Sophie Noël, Normandie Livre et Lecture (N2L).

189. Noémie Picard, Représentante livre et lecture Normandie et Région de France, Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)
190. Pierre-Marie Georges, Chargé de mission auprès du directeur, Association des Maires ruraux de France
191. Lionel Giacomini, Directeur du livre et de la lecture publique, Collectivité de Corse
192. Sébastien Tison, conseiller en charge de la Culture, du Numérique, de la Participation citoyenne et du Sport, Association France Urbaine
193. Nicolas Tainturier-Tomasini, Chef du service littéraire, Collectivité de Corse

### N°31 : Audition des élus locaux

Participants externes présents pour l'audition :

194. Emilie Salvaing, Directrice du service culture, Ville de Vierzon
195. Sélène Tonon, Conseillère Municipale Déléguée aux musées, lecture publique et culture ludique, Ville de Rennes
196. Guillaume Robic, Maire de la ville de Rostrenen, Bretagne
197. Sylvie Jacq, Vice-Présidente de la commission éducation et attractivité au CD14
198. Romain Rollant, Adjoint à la culture de la Ville de Saint-Brieuc
199. Valérie Amy-Moie, Vice-présidente chargée de la culture, communauté de communes Aunis Atlantique
200. Corinne Ollivier, Maire de la ville de Vierzon

### N°32 : Audition des neuroscientifiques

Participants externes présents pour l'audition :

201. Sylvie Chokron, neuropsychologue, directrice de recherche au CNRS, membre du comité de pilotage des États généraux de la lecture pour la jeunesse
202. Jonathan Bernard, épidémiologiste et chercheur à l'INSERM
203. Serge Tisseron, Psychiatre, docteur en psychologie HDR, membre de l'Académie des technologies

### N°33 : Audition des organisations syndicales professeurs

Participants externes présents pour l'audition :

204. Audrey Chanonat, secrétaire générale, SNPDEN UNSA
205. Laetitia Benoit, secrétaire nationale, SNES-FSU

### N°34 : Librairies indépendantes

Participants externes présents pour l'audition :

206. Nathalie Mysliwiec, Librairie Le préau
207. Emmanuelle Robillard, Librairie Mollat
208. Adeline Vieusange, Librairie Mollat
209. Myriam Da Silva

210. Myriam Duperron, Librairie Sorcière
211. Vanessa Sauvage, Librairie Pages d'encre
212. Stéphane Hun, Président ALSJ, Librairies Sorcières

### N°35 : Audition de Départements de France

Participants externes présents pour l'audition :

213. Paul-Etienne Kauffmann, Conseiller éducation, jeunesse, sports, culture, patrimoine, tourisme, JO 2024, association des Départements de France
214. Ondine Cotto, Centre National du Livre (CNL)

### N°36 : Audition de Michel Desmurget

Participants externes présents pour l'audition :

215. Michel Desmurget, auteur, docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'INSERM

### N°37 : Audition des professeurs du lycée Jean-Jacques Rousseau (Montmorency)

Participants externes présents pour l'audition :

216. Magali Pouettre-Joly, professeure de lettres
217. Sandrine Benneron, professeure de lettres
218. Damien Chéhère, professeur de lettres
219. Véronique Ferey, professeure documentaliste
220. Karine Pichot, professeure documentaliste
221. Anna Vigier, professeure de lettres et de latin
222. Thomas Elbaz, professeur de philosophie
223. Joëlle Salabi, professeure de lettres
224. Marie Defosse, professeure de lettres

## Rendez-vous d'échanges

**Thibault de Saint Pol (Directeur de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la vie associative - DJEPVA)**

Participants externes présents :

- Thibault de Saint Pol, directeur de la DJEPVA
- Pierre Montaudon, chef du bureau des politiques de jeunesse, DJEPVA
- Mélanie Rozes, chef du bureau du partenariat associatif jeunesse et éducation populaire, DJEPVA

**Antoine Dole (Auteur, scénariste, éditeur, notamment de la série *Mortelle Adèle*)**

**Sylviane Giampino (Psychologue, psychanalyste, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du Haut conseil de la famille de l'enfance et de l'âge, présidente du Centre de Promotion du livre de jeunesse)**

**Godefroy Beauvallet (Chercheur, professeur à Télécom Paris et directeur général de Mines-PSL) et Benoît Thieulin (PDG de La WarRoom)**

# 04. Liste des acteurs ayant partagé des contributions écrites

- Agence Quand les livres relient
- Bernard Friot, auteur et traducteur
- Centre national du livre (CNL)
- Élodie Lauret, autrice
- Fondation Hachette
- McDonald's France Service
- Pierre Savreux, Vice-président d'Amiens Métropole délégué à la Culture et au Patrimoine
- Prix des Incorruptibles
- SE-Unsa
- Thomas Desgrouas, inspecteur de l'Éducation nationale secteur Chartres 3, président du prix littéraire d'Eure et Loire Écolire

# 05. Programmes détaillés des cinq déplacements en régions

## Déplacement en Centre-Val de Loire

### 9 et 10 octobre

### Programme

### Journée 1 – Jeudi 9 octobre 2025

Membres du comité de EGLJ présents :

- Monsieur Nicolas Georges, Directeur du livre et de la lecture, président des EGLJ
- Madame Agnès Magnien, inspectrice générale des affaires culturelles, MC

**10h-10h30 : Accueil DRAC**

Présences DRAC (Direction) : Mme Christine Diacon, Michèle Prévost-Maunoury, Sabrina Proust

**10h30-12h30 : Réunion avec les partenaires institutionnels**
DRAC, élus, éducation nationale. Invitation large. Format : table ronde. Echanges entre les membres du comité de pilotage et les partenaires.

Participants Elus, collectivités territoriales

- Madame Isabelle VINCENT, Vice-Présidente de la FNCC, Maire-Adjointe à la culture de la ville de Chartres,
- Madame Odile CAPITAINE, Vice-président en charge des services à la personne à la communauté de communes, 3è adjointe à la mairie de Mondoubleau,
- Monsieur Sébastien RAHON, Directeur de la Culture et du réseau des bibliothèques de la ville de Châteauroux,
- Madame Annie BERTHEAU, 1ère adjointe- Culture, Ville de Mer (41) (Inauguration le 13 septembre dernier d'une médiathèque de près de 1000 $m^2$- réhabilitation d'un bâtiment et extension – soutien DGD),
- Madame Delphine CAILLON, Directrice des affaires culturelles et tourisme de la ville de Mer (41),
- Madame Emilie SALVAING, Responsable des services culture et communication de la ville de Vierzon (18),
- Madame Camille LECAS, Directrice des affaires culturelles, du patrimoine et des archives de la ville de Tours.

Participants Education nationale

- Mme. Anne-Marie Peslherbe-Ligneau, Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle-IA IPR Lettres : également conseillère du Recteur
- Mme. Florence Pesty, IA IPR Lettres en charge du suivi du Loiret
- M. Loïc Rozier, IA IPR Lettres en charge du suivi du Loiret
- Mme Estelle Guillaume, IEN EAC 45, circonscription de Fleury-les-Aubrais.
- M. Thomas Desgrouas, IEN 28

Déjeuner :

- Madame Christine DIACON, directrice régionale des affaires culturelles
- Madame Michèle PREVOST-MAUNOURY, conseillère pour le livre et la lecture
- Madame Anne-Marie PESLHERBE-LIGNEAU, Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle-IA IPR Lettres
- Monsieur Nicolas GEORGES, Directeur du livre et de la lecture, président des EGLJ
- Madame Agnès MAGNIEN, Inspectrice générale des affaires cultures

**14h : Rencontre avec les professionnels de la région**

Présences DRAC (Direction) : Monsieur Stéphane Martinet, Michèle Prévost-Maunoury, Sabrina Proust

Exemples : Médiathèques (après action de médiation), centres de loisirs, services de parentalité, centres d'action sociale, PMI, associations de développement de la lecture, auteurs ayant participé à des résidences. Invitation large. Format : table ronde. Modérateur : Nicolas Georges.

- Madame Anne-Marie PESLHERBE-LIGNEAU, Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle-IA IPR Lettres,
- Madame Anne-Sophie PASCAL, Directrice de la Médiathèque départementale d'Indre-et-Loire,
- Madame Céline MENEGHIN, Directrice de la Médiathèque départementale de Loir-et-Cher,
- Madame Christine VIE, Responsable de la Médiathèque départementale du Loiret,
- Monsieur Jean-Rodolphe TURLIN, Directeur-adjoint-Attractivité et affaires culturelles - Directeur de la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir,
- Madame Jeanne BREHERET, en charge du secteur Jeunesse au sein du Conseil départemental d'Eure-et-Loir,
- Monsieur Sébastien RAHON, Directeur de la Culture et du réseau des bibliothèques de la ville de Châteauroux,
- Madame Aurélie SURAN, Responsable du Pôle action culturelle, sociale et éducative, Réseau des médiathèques d'Orléans,
- Monsieur Mehdi Chami, Responsable du réseau de lecture publique Terres du Val de Loire (45),
- Monsieur Damien MESNIL, Délégué pour le secteur culturel et la vie associative, Ligue de l'enseignement d'Eure-et-Loir,
- Monsieur Florent LECONTE, Coordinateur des ACM et de la formation, PEP 37,
- Monsieur Loïc JACOB, Maison d'édition HongFei Cultures,
- Madame Amélie Léveillé, Editions L'Élan vert,
- Madame Rachel CHENEAU, Librairie Libr'Enfant, Tours,
- Madame Marie-Paule GENIES, Présidente de l'Association Aladin, Prix Escapages (Indre),
- Madame Jeanne Beutter, Association Livre Passerelle,
- Association Val de Lire : Madame Jeanne-Marie Winter, trésorière et bénévole lectrice et Madame Elodie Lenoble, salariée en charge de l'organisation des séances de lecture,
- Madame Audrey Gaillard, autrice qui a publié au seuil et libraire

**16h30 : Rencontre avec l'Education nationale**
Elaboration de la séquence avec Anne-Marie-Peslherbe-Ligneau, DAAC
Lieu : Lycée Pothier, Orléans, Accueil au CDI.
Proviseur : Denis Cherrier

Présences DRAC (Direction) : Monsieur Stéphane Martinet, Michèle Prévost-Maunoury

Participants :

- Madame Valérie Pasdeloup, Lycée Voltaire, professeur documentaliste, Dispositif « Lycéens Apprentis Livres et Auteurs d'Aujourd'hui » 2025 + 2 élèves
- Madame Karine Kamal, Lycée hôtelier de l'Orléanais, Olivet, professeur documentaliste - Dispositif Jeunes en librairie 2025
- Madame Anaïs Le Guennec, Lycée hôtelier de l'Orléanais, Olivet, professeur documentaliste - Dispositif Jeunes en librairie 2025
- Madame Gabrielle Brémond, Lycée Pothier, professeur documentaliste
- Madame Agathe Pettier, Lycée Pothier, professeur de Lettres -Prix Goncourt des lycéens 2025 + 2 ou 3 élèves
- Madame Aurore Voillot, Collège Pablo Picasso, Chalette-sur-Loing, principale-Dispositif « Quart d'heure lecture »
- Madame Annaïck Le Ru, CICLIC (directrice adjointe)
- Monsieur Julien Hairault, CICLIC, (Chargé de mission Actions éducatives et culturelles) : retour d'expériences et analyse des difficultés de lecture des jeunes dans le cadre des dispositifs « Lycéens, apprentis, littérature et auteurs d'aujourd'hui » et « Jeunes en librairies (JEL) »

**18h Rencontre avec des représentants de parents d'élèves.**

## Journée 2 – Vendredi 10 octobre 2025- Blois – Rendez-vous de l'histoire

**10h-12h30 Visite**
**Spectacle : lecture à voix haute du roman La Terre d'Emile Zola par Elise Truchard, Cie Petite nature**
Lieu : Archives départementales de Loir-et-Cher.
Organisation de l'animation : Médiathèque départementale de Loir-et-Cher

- 2 classes de 4ème du collège Joseph Boncour Saint-Aignan sur Cher
- Madame Christelle Ghirardello, Enseignante engagée, professeur documentaliste,
- Madame Laëtitia Moltini, Enseignante engagée
- Madame Aurélie Vallognes, Enseignante engagée, professeurs de Lettres,
- Madame Anne-Marie Peslherbe-Ligneau, Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle-IA IPR Lettres,
- Monsieur Stéphane Cozette, IA IPR de Loir-et-Cher,
- Monsieur Stéphane Martinet
- Madame Michèle Prévost-Maunoury.

**15h30 : Rencontre avec Monsieur Philippe Gouet, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher**. Lieu : Conseil départemental

Seront également présents :

- M. Philippe Blanchet, DGA en charge de l'attractivité du territoire et de la performance de gestion et la directrice de la médiathèque départementale,
- Mme Céline Meneghin, directrice de la médiathèque départementale
- Madame Christine DIACON, directrice régionale des affaires culturelles
- Madame Michèle PREVOST-MAUNOURY, conseillère pour le livre et la lecture

# Déplacement en Hauts-de-France

## 15/16 octobre2025

### Programme

## Journée 1 – Mercredi 15 octobre 2025

**9h - 12h30 | Accueil par Hilaire Multon (sous réserve), puis rencontre avec les 5 directions de médiathèques départementales, événement déjà organisé localement par la DRAC :**

**Les 5 médiathèques sont représentées par les participants suivants :**

- M. Jean-Philippe Bard, directeur de la MD de l'Oise
- Mme Sabrina Dumont-Fellows, directrice de la MD de la Somme
- Mme Emmanuelle Kalfa, directrice de la MD du Nord
- M. Benjamin Kesteloot, directeur de la MD du Pas de Calais
- Mme Emilie Thilliez-Fernandez, directrice de la MD de l'Aisne

**12H30-13H45 :** Déjeuner avec les participants du comité de l'action régionale (CAR) des Hauts-de-France, en présence des préfets, sous-préfets et de la rectrice de l'Académie de Lille Sophie Béjean, avec :

- Hilaire Multon, DRAC Hauts de France,
- Marie-Paul CLODON, préfet délégué à l'égalité des chances ;
- Serge Bouffange, commissaire à la lutte contre la pauvreté, personnalités rattachées au préfet de la région Hauts de France
- Jacques Sauteron, conseiller Livre et lecture à la DRAC Hauts de France

**Après-midi à Orchies**

**14h30–14h50 EHPAD, 2 rue de la Poterne à Orchies : Rencontre intergénérationnelle**

Projet Phosphor'âge organise une séance de rencontre intergénérationnelle avec un groupe d'enfants de centre de loisir (6-8 ans) et des personnes âgées de l'EHPAD, porté par l'association Perluette.

**15h – 15h30 : Visite de la librairie indépendante l'Atelier Livres**
Accueil par le maire d'Orchies, M. Ludovic Rohart, Visite de la librairie indépendante l'Atelier Livres gérée par madame Anne Lacour qui vient de fêter ses deux ans et échanges avec la libraire concernant les actions d'accueil et de médiation en direction des jeunes Présentation de la librairie indépendante.

**15h30 – 16h15 Visite de l'association Perluette**
Visite découverte des locaux de l'association Perluette, installée dans le cadre d'une résidence longue de territoire à Orchies (dispositif du conseil régional Hauts de France en soutien aux associations culturelles) et présentation des projets de l'association et notamment d'Aficionado – projet à destination des adolescents faisant un lien entre lecture et photographie par Magali Battaglia

Informations sur les participants :
- Madame Magali Battaglia, fondatrice du projet Perluette

**16h15 – 17h30 Visite du chantier de la Malle - future médiathèque**
Visite du chantier de la Malle – future médiathèque d'Orchies et échanges avec la bibliothécaire, Alice Wattier, concernant les nombreux projets de partenariat en lien avec la lecture des jeunes

Informations sur les participants :
- Madame Alice Wattier, Coordinatrice générale future Médiathèque d'Orchies
- Ludovic Rohart, maire d'Orchies
- Les architectes du cabinet bureau Face B, monsieur François Morelle et madame Camille Mourier

## Journée 2 – Jeudi 16 octobre 2025- Blois – Rendez-vous de l'histoire

**9h30 – 12h Rencontre « Bibliothèques et déficients visuels » : un nouveau regard.** Centre culturel Le Cuivre- Rue Achille Larue à Labourse.

**9H30-10H : Accueil**
Présentation du projet
Séverine Boullay, conseillère livre et lecture pour la MEL
Accueil par le maire, M. Philippe Scaillierez et par madame Valérie Cuvillier, vice-présidente du conseil départemental du Pas-de-Calais, en charge de la culture.
Ouverture de la journée et participation à la première demi-journée d'étude organisée par la MD62 consacrée à l'accueil des publics en situation de handicap visuel

**10H-12H moment d'échanges**
Echanges de la délégation dans une salle mise à disposition par la ville avec Nathalie Mirbeau, société Bookin diffusion, l'association Les donneurs de voix et sa présidente nationale Claudine Barideau et deux représentants de l'association les donneurs de voix de Lens,
Benjamin Kesteloot et Gwendoline Coipeault (MD62)

Programme de la matinée organisée par MD62 et détails des intervenants :
Echanges avec les associations et acteurs en lien avec cette thématique.

**9h30 - Ouverture de la journée**
- Monsieur Philippe Scaillierez, Maire de Labourse

- Madame Valérie Cuvillier, Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais, en charge de la culture et des enjeux liés au patrimoine ou son représentant
- Monsieur Nicolas Georges

**10h - Vivre au quotidien quand on est porteur d'une déficience visuelle**

- Monsieur Nicolas Karaziewicz, Eveilleur de conscience, Agence Asteria

**11h00 - Livres accessibles pour les enfants déficients visuels : pratiques concrètes et pistes innovantes pour la lecture inclusive**

- Carolane Mascle, Université de Strasbourg : Comment permettre aux enfants aveugles ou malvoyants d'accéder pleinement aux images dans les livres ? Cette conférence présente les pistes des dernières recherches pour adapter les images en tenant compte des compétences haptiques, des représentations mentales des enfants et des usages en contexte de lecture. Comment les textures, les formes, la co-conception avec les familles et les professionnels, ainsi que les supports numériques, peuvent améliorer la reconnaissance des images et enrichir l'expérience de lecture des enfants déficients visuels

**11h45-12h30 – Le partenariat avec l'Association Valentin Haüy, l'exception handicap au droit d'auteur et le portail national de l'édition adaptée**

**12h45 – 13h45 : Déjeuner sandwich informel à la médiathèque La Source d'Harnes située en QPV, 8 chemin de la deuxième voie**

Présentation du projet :
Echanges avec les acteurs de la PJJ et l'antenne régionale du Labo des Histoires dans le cadre du lancement de l'opération *Dis-moi dix mots* (programme national de la DGLFLF) en Hauts de France co-portée par la DIR PJJ et la DRAC Hauts de France.
Seront présents lors de cet échange :

- Madame Maëlle Bobet, conseillère EAC en charge des politiques interministérielles,
- Madame Valérie Esquirol, déléguée régionale du *labo des Histoires,*
- Madame Marjorie Paillat-Imat, directrice de la médiathèque La Source
- Monsieur Marc Le Piouff, chef de projet, mission culture justice, association *Hors Cadre*
- Monsieur Marc Tanguy Conseiller technique direction des missions éducatives, en charge du dossier culture-pjj DIRPJJ
- Monsieur Olivier Mignot, responsable des politiques institutionnelles direction territoriale de la PJJ du Pas-de- Calais en charge du dossier culture pour la DT 62
- Madame Coraline Dachicourt, chargée de communication, service communication DIRPJJ

Les intervenants :

- Madame Marie Ginet,et Coline Marescaux (poétesses toutes deux),
- Monsieur Thierry Moral (comédien, conteur),

- Monsieur Simon Noens (humoriste)s
  - Les partenaires avec lesquels nous organisons des hors les murs pour les jeunes sous main de justice :
- Madame Alice Rougeulle de l'institut pour la photographie,
- Madame Marie Durigneux (Tandem de Douai) – à confirmer,
- Madame Héloïse Quéré (Théâtre du Nord), cité internationale (en attente de confirmation)

24 unités éducatives :

- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Béthune :
- Unité éducative d'hébergement collective (UEHC), Béthune
- Classe relais (CR) Collège Paul Langevain, Boulogne-sur-Mer
- Classe relais (CR) du collège S. Signoret, Bruay-la-Buissière
- Unité éducative d'activités de jour (UEAJ), Calais Littoral
- Classe relais (CR) du Vauban, Calais
- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Hénin Beaumont
- Unité éducative d'activités de jour (UEAJ), Lens
- Centre éducatif fermé (CEF), Liévin
- Quartier des mineurs (QM), Longuenesse,
- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Saint-Omer
- Centre éducatif fermé (CEF), Cambrai
- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Douais
- Classe relais, Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Douai
- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Soisson
- Service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs (SEEPM), Quiévrechain
- Centre éducatif fermé (CEF), Laon
- Unité éducative d'hébergement collective (UEHC), Saint Quentin
- Dispositif d'Accueil et d'Hébergement pour Mineurs non Accompagnés (DAHT), Somain
- Dispositif d'Accueil de Jour (DAJ), Valenciennes
- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Valenciennes Est
- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Lille Vauban
- Unité éducative de milieu ouvert (UEMO), Maubeuge
- Quartier des mineurs (QM), Liancourt.

**14h – 17h : Libercourt - Echanges avec les acteurs de la promotion de la lecture. Centre culturel Mosaïque, Libercourt** - financé en DGD pour partie sur des crédits issus du plan de relance) intégrant une médiathèque et inauguré en juin 2025

Présentation du projet

**Table ronde d'échanges avec les médiateurs de la lecture jeunesse :**

Accueil par M. le maire de Libercourt et VP finances du département du Pas-de-Calais, M. Daniel MACIEJASZ et échanges avec un panel de médiateurs de la lecture en direction de la jeunesse :

- Mmes Isabelle Stella (directrice) et Marie-Françoise Ten, association Lis avec moi lecrice d'albums en PMI, au pied d'immeubles en QPV, en CADA, en prison, en médiathèque…
- Mme Caroll WEIDICH, directrice de l'association Mots et Merveilles, association spécialisée dans la lutte contre l'illettrisme et qui mène de nombreux projets en direction des jeunes ; vacances apprenantes, développement de kiosques de lutte contre l'illettrisme dans l'Avesnois et dans le Bassin Minier. Plusieurs kiosques sont déployés dans les médiathèques
- Mme Lysiane Lefebvre et Mme Pascale Leturcq, association Brouillons de culture, qui organise le salon du livre pour la jeunesse à Douai chaque année au mois de mars
- Mme Laurence Leclercq, professeure missionnée auprès de l'Ar2L,
- Mme Sylvia Turchi-BIENAIMEE, chargée de mission livre auprès de la DREAEAC,
- M. Tony Havart, Fédération des foyers ruraux qui porte le festival Ruralivres
- Mme Emilie Demery, association Les Francas du Nord
- M. Grégoire Thion et madame Estelle Coquerel, association Droit de Cité dans le Pas-de-Calais (Bassin Minier) qui porte le festival Tiot Loupiot en partenariat avec la MD62
- Mme Hureau – Haitjema, association Du Vent dans les Mots qui intervient surtout dans les QPV de la ville de Lille.
- Mme Marion Hautin-Zogall, directrice du centre culturel Mosaïque
- Mme Nolwenn Vandestien, déléguée générale de l'association des libraires d'en Haut - M. Sébastien Petit, responsable de la cellule lecture publique au niveau de la CA d'Hénin-Carvin
- M. Benoît Vanbesien, coordinateur de l'association des Editeurs des Hauts de France
- Peggy Le Roy, Directrice régionale adjointe déléguée en charge du pôle publics, territoires et industries culturelles, DRAC Hauts de France

# Déplacement en Nouvelle Aquitaine

## 6/7/8 novembre 2025

### Programme

## Contexte

Déplacement de l'équipe des EGLJ prévu en Nouvelle-Aquitaine durant la semaine du 03 novembre. Le déplacement aura lieu les 6, 7 et 8 novembre.

L'objectif du déplacement est de rencontrer des acteurs mobilisés de toute nature.

La délégation fut composée de trois personnes :

- Nicolas GEORGES, Directeur du livre et de la lecture, président des EGLJ :
- Romain GAILLARD, ministère de la Culture - DGMIC - Service du livre et de la lecture - États généraux de la lecture pour la jeunesse
- Sofia NOGUEIRA, ministère de l'Education nationale - DGESCO

## Journée 1 – Vendredi 7 novembre

**9h00-11h30 Médiathèque d'Uzerche : Dialogue entre les acteurs locaux**. Rencontre avec les élus et techniciens de la commune d'Uzerche pour les projets portés et/ou partagés par la bibliothèque (Fête du livre, Lecture Loisir…)

**Détail des participants :**
**Les élus et techniciens rencontrés :**

- Monsieur Jean-Paul Grador, Maire
- Madame Catherine Mournetas, 5e adjointe chargée de la culture et du patrimoine, et adjointe à la DAAC de Limoges
- Monsieur Thomas Guédenet, Directeur de la culture, du patrimoine et de la vie associative
- Madame Muriel Méziane, Responsable de la Médiathèque Simone de Beauvoir, bibliothécaire
- Madame Anne Suchaud, Bibliothécaire
- Madame Catherine Chambras, 1ère adjointe chargée des finances et de l'économie locale, Présidente de la communauté de communes du Pays d'Uzerche (compétence enfance jeunesse)
- Madame Eléonore Ampuy, illustratrice jeunesse, membre du dispositif La Calade qui a participé à différents projets jeunesses avec la commune
- Madame Caroline Richard, animatrice ALSH du Pays d'Uzerche

**Rencontre autour des actions suivantes :**

- Dispositif Lecture Loisir 2024/2025 : ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement. C'est une structure qui accueille les enfants en dehors du temps scolaire) intercommunal pour des enfants de 6 à 12 ans : 60 enfants accueillis / Equipe de 10 animateurs / Création de malles

thématiques livres et jeux afin de faciliter l'approche du thème aux enfants peu lecteurs / Formation découverte des fonds jeunesse et prise en main des malles pédagogiques par les bibliothécaires pour les animateurs / Formation Lecture à voix haute pour les bibliothécaires et les animateurs

- La Médiafête, 1ère fête du livre organisée par la commune le 25 mai 2025 : journée festive sur le modèle du Livrodrôme avec une programmation et des activités autour du livre.
  Partenariat : Organisateurs : Médiathèque/Librairie Préférences de Tulle/
- Eléonore Ampuy, illustratrice/ Association Uzerche se met en scène
  Partenaires : BD 19, Lire et Faire Lire, IEO, Association La Calade, Association Des Anes et des jeux (médiation animale)

Ateliers et rencontres avec :

- Madame. Emmanuelle Favier (Ecouter les eaux vives, Albin Michel 2025)
- Monsieur Franck Linol (L'homme qui voulait devenir un assassin, Moissons Noires 2025)
- Monsieur Nicolas Gouny (Le pet, Laurie Cohen, Ed Frimousse 2025)
- Monsieur Thomas Chaput, graphiste, atelier Manga

Autres participants

- Revue Baïka
- Papeterie artisanale Les Papiers du Moulin

**12h00-13h30 Ecole de Magnac Bourg** (1200 habitants).

Valorisation d'une expérience inspirante : Déjeuner - Rencontre avec Eva Offredo et l'équipe enseignante après un atelier mené dans une classe de CE2/CM1 (45 mn maximum pour ne pas empiéter sur le temps d'atelier avec les enfants).

Détail des participants (RPI, 3 classes, 72 élèves) :

Cette rencontre est organisée dans le cadre de la Résidence de l'autrice/illustratrice Eva Offredo à la Maison du Père Castor et de ses interventions à l'école de Magnac Bourg.
Le programme de résidence est mis en place dans le cadre du Contrat Territoire Lecture signé avec la communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne.

Communauté Briance Sud Haute-Vienne :

- 9 125 habitants, 11 communes
- Commune la plus peuplée, Vicq sur Breuilh : 1424 habitants
- Meuzac : 824 habitants
- Compétence en matière de lecture publique :
  - Maison du Père Castor : médiathèque intercommunale
  - La fourniture et la maintenance du matériel informatique et du logiciel de prêt dont le fonctionnement est en lien avec la Médiathèque Intercommunale du Père Castor
  - La mise à disposition des fonds documentaires
  - L'animation du réseau est assurée par les agents de la Médiathèque du Père Castor

Maison du Père Castor :

- Volonté de donner les archives des collections du Père Castor (1928-1996) par François Faucher début des années 2000 au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du canton de Saint-Germain les Belles
- Inauguration de la Maison du Père Castor en 2006 : médiathèque et Centre de conservation d'archives à Forgeneuve sur un terrain appartenant à la famille Faucher (bail emphytéotique)
- Don des archives en 2008
- Inscription au registre « Mémoire du Monde » de l'UNESCO en 2017

<u>Les élus et techniciens rencontrés</u> :

- Madame Christine de Neuville, 1ère Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne, Tourisme, attractivité du territoire et Maison du Père Castor ; Maire de Vicq-sur-Breuilh
- Monsieur Guy Montet, 2e Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne, Développement économique, agriculture et numérique ;
- Monsieur Jean-Louis Dubois, 6e Vice-Président, Voirie ; Maire de Magnac Bourg
- Madame Eva Offredo, autrice/illustratrice Jeunesse
- Madame Gaëlle Labonne, directrice de l'école, classe de CE2/CM1
- Madame Sabine Nexon, Mme Nathalie Geoffre,
- Madame Roxane Sterckeman, directrice de la Maison du Père Castor depuis 2021

<u>14h30 -16h45 Médiathèque de Thiviers :</u>

Dialogue entre les acteurs locaux. Rencontre autour de la Petite enfance et de la parentalité. Médiathèque de Thiviers et Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord. Et participation sous réserve des collègues des médiathèques d'Agonac et de Sorges

Détail des participants :

- Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord :
- Département de la Dordogne : 3e le plus étendu de France, 413 000 habitants, 503 communes, 34 de plus de 2000 habitants / 200 lieux de lecture accompagnés par la BD
- Petite Enfance : 60 établissements (crèches) permettent d'accueillir 1 448 enfants / 1275 assistantes et assistants maternelles(ls) pour 4584 places d'accueil / 35 maisons d'assistantes maternelles et 373 places / 14 relais petite enfance complètent ce dispositif
- Ateliers Bébés Lecteurs : Politique menée depuis plus de 20 ans par la BD / 64 ateliers actifs en 2025 / Outils d'animation créés par la BD : des espaces itinérants, des expositions, des valises « Lire douillet », des malles thématiques… / Formations de la BD pour animer ces ateliers : Mise en chemin de lecture, Mise en chemin de comptines, bavarderies…
- Premières Pages en Dordogne : 2015-2020 Festival « A Nous les Vacances ! » pendant les petites vacances : Bébé Bus, spectacle petite enfance, ateliers petite enfance dans 5 communes / 2021 à

aujourd'hui « La p'tite tournée » : 7 à 8 communes, spectacle petite enfance, Sac de la P'tite tournée (Livre offert, livre jeu, brochure Lire pour les tout-petits, informations sur la bibliothèque de proximité et l'atelier BB lecteurs, cadeau de la bibliothèque locale), rencontres professionnelles / Autre axe majeur du travail de la BD : le public adolescent / Espace de lecture itinérant mis en place dans les collèges : Modul'Ado (aidé par la DRAC à sa création il y a 15 ans) : du mobilier spécifique, des collections, des animations / Résidence d'auteur à destination des collégiens (depuis 15 ans avec le soutien de la DRAC)

- Voir documents de la BDDP /
- CDL en préparation pour 2026, le CD a déjà contractualisé via des CTL, CTLI depuis 2012, dernier contrat 2019-2021 (changement de direction)
- Médiathèque intercommunale de Thiviers : Thiviers : 2 889 habitants / Communauté de communes Périgord-Limousin : 14 000 habitants / Compétence Lecture publique / Médiathèque restructurée et rénovée avec l'aide de la DGD en 2010 / 3 équipements en réseau (Jumilhac Le Grand et La Coquille) / Abonnement famille à 10€/an / Atelier BB lecteurs 2 fois par mois sur le réseau / Projet d'agrandissement de la médiathèque de La Coquille accompagné par la DRAC (phase APS)
- Médiathèque d'Agonac : 1800 habitants / 2 ETP / Agrandie et rénovée en 2017 (aide DGD) + extension des horaires d'ouverture (29h/semaine) / Atelier BB lecteurs 1 à 2 fois par mois / Gratuité
- Bibliothèque de Sorges et Ligueux : 1300 habitants / Agence postale/bibliothèque (13h45/semaine) / Equipe de bénévoles / Atelier BB lecteurs 1 fois par mois / Gratuité

Les élus et techniciens rencontrés :

- M François Bost, Vice-Président en charge de l'Enfance, 2e adjoint à Thiviers
- M Raphaël Chipeaux, Vice-Président en charge de la Culture et de la Communication, 1er adjoint à Nantheuil
- M Vincent Renard, Directeur général des services
- Mme Sarah Barraud, Responsable du servie Tourisme et Culture
- M Karim Kébir Responsable de la médiathèque de Thiviers
- Mme Lucie Vacheyroux, bibliothécaire en charge de la petite enfance
- Mme Line Peslherbe, responsable de la médiathèque d'Agonac (1800 habitants)
- Mme Françoise Betoulle, bénévole à la bibliothèque de Sorges et Ligueux (1300 habitants), élue à Sorges et assistante maternelle
- Mme Pascale Loubiat, responsable de l'action culturelle de la bibliothèque départementale Dordogne-Périgord
- Responsable du Relais Petite-Enfance à confirmer
- Puéricultrice crèche à confirmer

**18h-19h30 Saint-Junien. Dialogue entre les acteurs locaux :**

Saint-Junien :

- 11 400 habitants
- Equipements culturels : Médiathèque, La Mégisserie Scène conventionnée d'intérêt national, qui comprend aussi un cinéma Art&Essai, labels Jeune Public et Patrimoine et répertoire, une ludothèque associative, une antenne du conservatoire à rayonnement intercommunal et bientôt une Cité du Cuir portée par la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

Rencontre avec l'association « Faites des livres » à Saint Junien (Haute-Vienne), organisant le salon Faites des Livres de Saint-Junien et des actions à l'année qui s'adressent des tout-petits aux jeunes adultes. Présence de la Bibliothèque départementale de la Haute Vienne.

Association « Faites des livres » :

- Association créée en 2015 par un enseignant directeur de la Segpa du collège Paul Langevin, Gérard Halimi, avec pour objectif de travailler spécifiquement sur la question du livre pour des collégiens éloignés du livre et de la lecture.
- Création d'un festival : 11e édition en 2025
- Actions autour du livre à l'année en amont du festival
- Rayonnement territorial : établissements scolaires de 25 communes de Haute-Vienne et de Charente
- Public : de la petite enfance aux lycéens, en passant par les enfants scolarisés en Enseignement spécialisé (SEGPA, ULIS, IME) et les mineurs sous main de justice
- Collectif de bénévoles : enseignants en activité, bibliothécaires en activité et en retraite…

Les élus et techniciens rencontrés :

- Monsieur Gérard Halimi, Fondateur et Président de l'association « Faites des Livres », directeur adjoint en charge de la SEGPA du collège Paul Langevin en retraite, assesseur auprès du juge pour enfants du tribunal de Limoges
- Madame Delphine Frouart, co-fondatrice, en charge de la sélection des auteurs invités sur le festival, professeur documentaliste au collège Paul Langevin
- Madame Noëlle Larivière, en charge de la sélection des auteurs invités sur le festival et responsable de « La Fabrique », professeur des écoles à l'école primaire de Saint-Victurnien, professeure référente culture sur l'école, rédactrice et coordinatrice de projets DRAC-EAC ou encore CNL Résidence d'auteur/autrice à l'école sur la plateforme ADAGE pour différentes classes de l'école
- Madame Adélaïde Poislane, en charge de la sélection des auteurs invités sur le festival, Principale du collège de Dun Le Palestel (Creuse)
- Madame Paulette Trouteaud-Alcaraz, en charge pour l'association du développement de la lecture pour les tout-petits, bibliothécaire à la BD 87 retraitée

- Madame Estelle Gausson en charge pour l'association du développement de la lecture pour les tout-petits, Chargée de mission Coordination Prévention Protection au sein du Pôle Solidarités, Enfance, Insertion, Emploi du Conseil départemental de la Haute-Vienne
- Monsieur Christian Lenoir, Vice-Président de l'association, chargé du dossier illettrisme et de l'organisation des concours (poésie et petits champions de la lecture), Kinésithérapeute retraité et Président « Agir pour la lecture-Vaincre l'Illettrisme-Lions Clubs de France »
- Madame Corinne Coucke, directrice de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne depuis 2020

## Journée 2 – Samedi 8 novembre

**9h45-12h00 : Table ronde « La lecture au défi des écrans »** organisée par le CNL avec Timothée de Fombelle et Servane Mouton. Présence du préfet de région, Étienne GUYOT et préfet de département, Vincent BERTON.

**Samedi après-midi 14h-16h30 : Dialogue entre les acteurs locaux** : Rencontre avec des libraires en marge de la Foire du livre.
**14h-15h JEL avec 1 librairie de Brive + enseignante**

**15h-15h45 Club de lecture ado de la librairie Chantepages**

**Rencontre autour du club de lecture ado**
Librairie Chantepages (Tulle) LIR :

- Librairie spécialisée jeunesse, SCOP créée en 2011
- Programme d'animations important : rencontres d'auteurs, ateliers créatifs (payants), Lectures aux bébés une fois par mois (gratuit)…
- Participe à JEL
- Club de lecture Ado mensuel qui accueille des jeunes de 10 à 17 ans
- Louise Akakpovie, libraire qui anime le club ado, participants du club (Amandine Gibiat Botton)

Accompagnée par la DRAC et le CNL dans le cadre du contrat de filière

**16h-16h30 Le livre autrement : Jean-Marc Ferrer, Les Ardents Editeur, Anne-Lise Boutin, illustratrice, Fabienne Muet Compagnie Furiosa**

**Rencontre autour de JEL**
Librairie Bulles de Papier (Brive) LIR:

- Librairie spécialisée en BD
- 15 000 références
- Programme d'animations important : rencontres, dédicaces, festivals et salons dans la région

- Participe à JEL
- Emmanuel Deve, fondateur de la librairie

**Rencontre autour des projets livre et spectacle vivant : le livre autrement**

Les Ardents Editeurs (Limoges) : SARL créée en 2007, 142 titres au catalogue et Anne-Lise Boutin, compagnie Furiosa

# Déplacement à La Réunion

## 17 au 20 novembre 2025

### Programme

## Contexte

Déplacement de l'équipe des EGLJ à La Réunion et à Mayotte durant la semaine du 17 novembre, selon le séquençage suivant : du 17 au 20 novembre à La Réunion, puis jusqu'au 22 novembre à Mayotte. Le déplacement à Mayotte a été organisé par les équipes de Nicolas Georges en sa qualité de directeur du livre.

L'objectif du déplacement était de rencontrer des acteurs mobilisés de toute nature, tout en essayant d'avoir un point de vue adapté aux questions relatives à l'Outre-mer.

La délégation était composée de 2 personnes :
- Nicolas Georges, directeur du livre et de la lecture, ministère de la Culture
- Charlotte de Kermel, cheffe du bureau des personnels des bibliothèques et de l'action territoriale, ministère de la Culture

Elle était accompagnée par la Direction des affaires culturelles (DAC) de La Réunion :
- Marie Jo Lo Thong, directrice des affaires culturelles de La Réunion
- Katia Leloutre, secteur Livre, lecture, archives et langues de France

## Lundi 17 novembre – 8h30

10h-11h **Région (Saint-Denis)**

Entretien

- Graziella Leveneur, cheffe de cabinet, présidence de la Région
- Karine Fontaine Vandersteen, directrice du développement culturel et sportif

Pour une vision globale sur le secteur du livre et de la lecture, et sur le partenariat État et Région :

- Schéma régional de la filière du livre et de la lecture publique de La Réunion 2026-2036
- Perspectives d'agence régionale du livre
- Contrat de filière entre DAC, Centre national du livre et Région
- Prix littéraire régional Alain Lorraine : concours d'écriture de poèmes ouvert aux lycéens, célébrant la liberté d'expression, la créativité et l'identité réunionnaise en français, créole ou bilingue

11h15-13h30 **Bibliothèque intercommunale Alain Peters pour évoquer la future médiathèque Princesse Niama au Chaudron (Saint-Denis)**

Présentation du projet de la médiathèque Princesse Niama

Boucle en téléphérique pour survoler le chantier de la médiathèque Princesse Niama et pour une vue d'ensemble du quartier et de son maillage urbain

Échanges avec des professionnels sur l'insertion de la médiathèque en QPV et les actions en direction des jeunes, avec cocktail déjeunatoire

- Christine Moreau, conservatrice en chef, responsable du pôle lecture publique, Cinor
- Magalie Laravine, directrice des affaires culturelles, sportives et funéraires, Cinor
- Carine Saqué, DGA Proximité, Cinor
- Joël Calicharane, directeur de la Bibliothèque intercommunale Alain Peters
- Elsa Nelaupe, directrice de la médiathèque Princesse Niama et son équipe : 3 jeunes et 2 agents de bibliothèque
- Samuel Gonçalves, chef de projet RUCH, Ville de Saint-Denis
- Murielle Balthazar, chargée de mission, préfiguration du Centre social du Chaudron, Direction de la vie associative, Ville de Saint-Denis

14h-17h **Bibliothèque départementale de La Réunion (Saint-Denis)**

Accueil par Béatrice Sigismeau, vice-présidente, en charge de la culture, représentant le Président du Département

Rencontre des apprenants sur la formation ABF

Joël Calicharane, directeur de la Bibliothèque intercommunale Alain Peters, responsable pédagogique de la formation ABF auxiliaire de bibliothèque

Échange avec les apprenants

Table ronde
Séquence prenant pour ancrage Premières pages pour évoquer la lecture aux tout-petits et la parentalité, puis ouverture sur d'autres actions visant à aller vers / donner l'envie de la lecture. Également à prendre en compte : l'environnement plurilingue (80% des élèves ayant le créole pour langue première).

Participants
- Béatrice Sigismeau, 2e vice-présidente, élue déléguée à la culture, Département
- Ismael Locate, directeur général adjoint, Pôle épanouissement, Département
- Catherine Chane-Kune, directrice de la culture, Département
- Pierre-Henri Aho, directeur de la Bibliothèque départementale de La Réunion, et son équipe : Anne-Christelle Tiverné, Rizwanah Juan
- Charles Alastor, direction de l'éducation, Département
- Joëlle Lee-Mow-Sim, puéricultrice, PMI de Bras-Panon
- Géraldine Grondin, éducatrice de jeunes enfants, PMI de Saint-Paul
- Guillaume Lacroix, directeur de la CAF
- Fabrice Urbatro, éditeur, auteur
- Stéphanie Lebon, artiste peintre en lettres, en résidence à la BdR et au RSMA
- Francky Lauret, maître de conférences, en charge du département de la langue créole, Université de La Réunion
- Marie-Nadège Cantalia-Tegali, inspectrice de l'Éducation nationale 1D, circonscription de Saint-Denis 3, correspondante académique Plan Langues – Ecole/Collège/Lycée et correspondante académique LVR 1er degré

## Mardi 18 novembre

8h45 **Librairie Zou ! / Zébulo (Éperon, Saint-Paul)**
Accueil et visite du lieu
Temps d'échanges sur l'édition jeunesse
- Bruno Gaba, Zébulo
- Nathalie Dromson, Zou !
- Éric Robin, NovoLibris
- Michael Michaud, Orphie
- Appollo, Centre du monde
- Sophie Durville, Éditions du Cyclone
- Sophie Serindat, chargée de mission de La Réunion des Livres sur la représentation de La Réunion au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

11h30-14h00 **Médiathèque du Sud Sauvage (Saint-Joseph)**
Accueil par la Commune de Saint-Joseph : Marie-Andrée Lejoyeux, adjointe à la restauration scolaire ; Blanche-Reine Javelle, adjointe au tourisme, ruralité ; Vanessa Collet, adjointe parcs et jardins

Visite par Fred Figuin, directeur de la Médiathèque du Sud Sauvage

- Présentation du médiabus
- Historique de la médiathèque : éléments premiers de l'architecture, collections, aménagement paysager, prix reçus
- Présence des engagés service civique sur les clubs de lecture adolescents
- Espace Multimédia, jeu d'échecs, passerelles vers le livre et la lecture
- Espaces « Facile à lire » et « GrainoTek », espaces intergénérationnels avec le livre en filigrane
- Espace jeunesse et les différentes actions/prestations proposées
- Présence de classes en visite à la médiathèque

Table ronde suivie d'un cocktail déjeunatoire

Participants

- Élues : Marie-Andrée Lejoyeux, adjointe à la restauration scolaire ; Blanche-Reine Javelle, adjointe au tourisme, ruralité ; Vanessa Collet, adjointe parcs et jardins
- Fred Figuin, directeur de la Médiathèque du Sud Sauvage, et son adjointe, Nadine Ténor
- À la médiathèque, tout est pensé pour mener vers la lecture, y compris par l'entrée du jeu vidéo et les échecs : Willy Bigot (médiathèque) et Yoland Francomme (président du Club l'Échiquier)
- Fonds facile à lire : Nathalie Damour (médiathèque) et Loriane Lebon (service de la culture)
- Petits champions de la lecture : Elisabeth Guirado (référente culture)
- Goncourt des lycéens : Thierry Benoit Gonin, professeur de français ; Christine Caset, professeure-documentaliste (Lycée de Vincendo)
- Handicap et inclusion : Charlotte Ducret (médiathèque)
- Dispositif jobs étudiants médiathèque (JEM) : Herminie Bénard, directrice adjointe, Village Bougé Jeunesse (VBJ) ; Abigaël Séverin, VBJ
- Conseil municipal des enfants : Elena Mussard, Service des assemblées et élections (mairie)
- Auteure Élodie Lauret pour son projet avec le collectif des jeunes Prodij (inclusion sociale) et Kaz'artous, sur le dispositif Rencontre entre un auteur, un territoire et ses habitants (DAC, CNL, Région)
- Artiste-auteure Emmanuelle Guezello, pri Koudkèr de la nouvelle (Pri Honoré)
- Matthieu Ramin, président de l'École des arts de Saint-Joseph (EASJ) ; Alain Chan Yu Hon, Directeur, EASJ
- Marie-Alice Ali, Médiathèque du Sud Sauvage
- E-Médiabus : Medhy Grondin et Aliette Télégone, Médiathèque du Sud Sauvage

15h10 **Jeunes en librairie à la librairie Autrement Saint-Pierre**

Participants

- Imran Mollan, directeur du groupe Autrement, Thierry Rouquette, responsable du site de Saint-Pierre et leur équipe : Vanille Poirier, Elisabeth de Montfort
- Aline Mothé, présidente de La Réunion des Livres
- Peggy-Loup Garbal, chargée de mission de La Réunion des Livres
- Delphine Colin, déléguée académique à l'action culturelle, DAAC
- Gilles Broye, coordonnateur lecture, écriture, oralité, DAAC

- Karine Chane-Chan, directrice de la médiathèque Raphaël Barquissau : les élèves visitent régulièrement la librairie et la médiathèque en même temps
- Tatiana Beaupage, référente action culturelle/publics adolescents, médiathèque Raphaël Barquissau

Visite d'une classe de 5e (21 élèves) du **Collège Les Tamarins** à Saint-Pierre, accompagnée de son professeur-documentaliste Marie-Sylvie Félix
- Rencontre des élèves et de l'enseignante
- Échanges avec la librairie Autrement Saint-Pierre sur le transport

16h00 **Médiathèque Raphaël Barquissau (Saint-Pierre)**

Accueil par Sandrine Aho-Nienne, 4e adjointe, déléguée à la culture, représentant le maire de Saint-Pierre

Table ronde

Mot d'introduction sur le réseau de lecture publique de Saint-Pierre : 7 équipements, 1 médiabus, contrat territoire-lecture

Salon du livre Athéna avec l'angle jeunesse : accueil de 162 classes de Saint-Pierre en amont et pendant le salon, avec des rencontres d'auteurs et des ateliers ; « Athéna dans les quartiers » en direction des jeunes et des familles

Création d'un kit bébés lecteurs avec première carte de lecteur et guide aux parents

Prix Unicef de littérature jeunesse, Petits champions de la lecture (alternance avec Saint-Joseph)

Collaborations interservices : salon de la parentalité, contrat local de santé

Participants
- Sandrine Aho-Nienne, 4e adjointe, déléguée à la culture, représentant le maire de Saint-Pierre
- Karine Chane-Chan, directrice du réseau de lecture publique de Saint-Pierre
- Fabienne Lauret, son adjointe, qui pilote le Salon du livre Athéna, Saint-Pierre
- Leur équipe : Nadine Barret, en charge de l'action culturelle, éducative et de la lecture hors les murs ; Tatiana Beaupage, référente action culturelle/publics adolescents ; Aurélie Lallemand, responsable du bibliobus
- Hamza Patel, chef de projet du contrat de ville de Ravine Blanche – Local Collectif Résidentiel (LCR) en bas d'immeuble
- Paëlle Gigan, animateur territorial sur le contrat de ville – illettrisme
- Patrice Hoareau, représentant du contrat local de santé et de Saint-Pierre ville amie des enfants – prix Unicef de littérature jeunesse
- Patricia Martin, lieu d'accueil parents-enfants de la Cité éducative de Saint-Pierre
- Delphine Colin, déléguée académique à l'action culturelle, DAAC
- Aline Mothé, présidente de La Réunion des Livres
- Peggy-Loup Garbal, chargée de mission Jeunes en librairie, autrice

## Mercredi 19 novembre

9h00 **Collège Chemin Morin (Saint-André)**

Rencontre avec une classe de 4e : travail autour de la bande dessinée
Accès à la lecture par la bande dessinée, plus particulièrement avec un public moins familier du livre
Caractéristiques principales de la narration dans la bande dessinée.
Les élèves travaillent en binôme pour écrire un petit scénario. Ils vont ensuite devoir adapter du texte en une narration visuelle avec les codes de la bande dessinée.

Participants

- Afif Ben Hamida, président de Cyclone BD (association organisatrice du festival international Cyclone BD), professeur d'arts plastiques, dessinateur de BD
- Ruffine Vitry, professeure de français
- Djé San, auteur et dessinateur de manga

Rencontre avec Corinne Giraud, principale du collège

10h35 **Médiathèque de Champ Borne (Saint-André)**

Accueil par Jean-Marc Péquin, premier adjoint, Ville de Saint-André
Visite de la médiathèque par Sandra Robert, directrice de la Médiathèque de Champ Borne

Table ronde
Focus sur des genres populaires auprès des jeunes : bande dessinée, manga, fonds young adult, fantasy ; Des livres à soi/Livr' la kaz ; l'approche par le jeu (temps parents-enfants), programmation numérique (FabLab, robotique…).

- Jean-Marc Péquin, premier adjoint au maire de Saint-André
- Teddy Fock, DGA Épanouissement humain, Ville de Saint-André
- Sandra Robert, directrice de la Médiathèque de Champ Borne, et son équipe : Idriss Batou
- Richard Souprayenmestry, Cirest pour le projet de portail mettant en réseau les médiathèques
- Afif Ben Hamida, président de Cyclone BD (association organisatrice du festival international Cyclone BD), professeur d'arts plastiques, dessinateur de BD
- Tatiana Patchama, artiste, impliquée sur Premières pages, le FRAC, fait des lectures kamishibaï
- Issa Boun, auteur, dessinateur de BD
- Djé San, auteur, dessinateur de manga
- Josie Virin, Kozé Conté pour PEAC conte
- Sabrina Nirlo, responsable de la Mission locale Est pour Des livres à soi/Livr' La Kaz, avec Fernand Adam, animateur des ateliers, et Suzanna Boyer, jeune parent bénéficiaire de l'opération ; également lauréats d'un projet de Microbibliothèque
- Pauline Coste, chargée de mission de La Réunion des Livres pour Des livres à soi
- Clément Pichon, professeur documentaliste au collège Fayard de Saint-André, qui participe à l'opération MangaRun, prix de lecture de mangas accompagné d'un concours de dessin et création de planche de BD, et exposition itinérante, de dimension régionale

12h15 **Déjeuner** – Recteur et Secrétaire général de la Préfecture

- Rostane Mehdi, recteur de l'Académie de La Réunion
- Laurent Lenoble, secrétaire général de la Préfecture représentant le préfet

14h15 **Médiathèque François Mitterrand (Saint-Denis)**

Visite de la médiathèque par Michel Éthève, directeur du réseau de lecture publique de Saint-Denis
Espace jeunesse, Espace Éditions jeunesse accessible, Espace mezz@nine (FabLab, espace numérique), espace professionnel.

Table ronde, prenant pour ancrage les opérations suivantes, avant d'ouvrir plus largement sur la thématique lecture pour la jeunesse :

- Opération Silence on lit à la pause méridienne (avec contrat territoire-lecture)
- Espace Éditions jeunesse accessible et inclusion
- Salon du livre de jeunesse de l'océan Indien
- Pass Culture

Participants

- Sonia Bardinot, adjointe déléguée à la culture, représentant la maire de Saint-Denis
- Michel Éthève, directeur de la médiathèque
- Simone Hillebrand, responsable de l'espace jeunesse et EJA
- Jonathan Dalele, responsable du service médiabus
- Direction des écoles : Pascal Bègue
- Conseil des jeunes Dionysiens : Annaëlle Étangsalé, Jody Nanou, Matyas Lamy
- Modeste Madoré, artiste, en intervention à la médiathèque sur une fresque pour l'espace bébé
- Aurélie Cottin, chargée de mission de La Réunion des Livres sur le Salon du livre de jeunesse de l'océan Indien
- Aurélie Lauret, chargée de développement territorial La Réunion/Mayotte du Pass Culture, avec la jeune ambassadrice Chaïma Ali Abdou
- Célia, stagiaire (élève de 3e), DAC Réunion

## Jeudi 20 novembre, La Réunion

8h30 **Médiathèque de Plateau Caillou (Saint-Paul)**, récemment inaugurée

Accueil par la Commune de Saint-Paul : Marie-Suzelle Buchle, élue déléguée à la lecture publique et aux bibliothèques ; Nila Radakichenin, élue déléguée aux affaires scolaires ; Bernadette Mouniama Cuvelier, élue du bassin vie de Plateau Caillou

Visite de la médiathèque
Rencontre des animateurs de centres de loisirs en formation **Viv lo livr/Lecture loisir**

Table ronde

- Marie-Suzelle Buchle, élue déléguée à la lecture publique et aux bibliothèques, représentant le maire de Saint-Paul
- Nila Radakichenin, élue déléguée aux affaires scolaires
- Bernadette Mouniama Cuvelier, élue du bassin vie de Plateau Caillou
- Pascal Aimery Fontaine, directeur de la lecture publique de Saint-Paul
- Responsables du réseau sur la lecture pour la jeunesse : Benjamine You-Seen, Odile Noiret et Philippe Le Gac
- Christine Guérin, Labo des histoires pour Viv lo livr et Contrat territoire-écriture à l'échelle de l'île
- Célia Travouillon, Ceméa pour Viv lo livr et son responsable Cyril Conradi
- Julien Clavendier, conseiller jeunesse – accueils collectifs de mineurs – BAFA/BAFD, Drajes pour la relation avec les centres de loisirs
- Chris Sinien, animateur de Saint-Louis, pour un retour d'expérience sur Viv lo livr/Lecture Loisir
- Florence Gali, cheffe de projet, Cité éducative et Nelly Minatchy, son homologue Éducation nationale
- Programme de réussite éducative (PRE) : Roan Aubin, responsable PRE
- Émilie Magnan, médiatrice (Case Mémé, Maison des histoires)
- Catherine Saget, auteur dramatique, projet avec les habitants de Plateau Caillou sur le dispositif Rencontre entre un auteur, un territoire et ses habitants (DAC, CNL, Région)

11h00-12h30 **Rencontre avec des professionnels de la filière du livre et de la lecture (DAC, Saint-Denis)** suivie d'un cocktail déjeunatoire

Associations
- Philippe Vallée, président d'honneur de La Réunion des Livres, libraire à la retraite
- Jean-François Samlong, auteur, président de l'Union pour la défense de l'identité réunionnaise

Libraires
- Imran Mollan et Thierry Rouquette, Librairie Autrement
- Olivier Koenig, Mathieu Koenig et Stéphanie Li Pat Yuen, Librairie Gérard
- Fouse Remita, ARDP
- Christophe Salort, Bédéland
- Ghilaine Rivière, Espaces culturels Leclerc

Éditeurs
- Yves-Michel Bernard, Ter'la Éditions

Auteurs
- Joëlle Écormier, autrice
- Fabienne Jonca, autrice
- Teddy Iafare-Gangama, auteur
- Judith Gueyfier, autrice
- Staark, mangaka, scénariste et dessinateur de manga

Graphistes
- Emmanuel Kamboo et collaboratrice

Mécènes
- Jerry Ayan, Fonds Réunion des Talents

Médiation
- Yasmina Chenini, La petite scène qui bouge

# Déplacement à Mayotte

## 20 au 22 novembre 2025

### Programme

### Contexte

La délégation sera composée de deux personnes :

- M. Nicolas Georges, Directeur du livre et de la lecture, président des EGLJ
- Mme Charlotte de Kermel, Cheffe du bureau des réseaux des professionnels et de l'action territoriale

### Jeudi 20 novembre

**17h30-18h – Rencontre avec le maire de Pamandzi (bibliothèque municipale de Pamandzi)**

- Madi Souf, maire de Pamandzi (Président de l'association des maires de Mayotte)
- Elus
- Chef de cabinet du maire de Pamandzi

Visite de la bibliothèque.

**18h-18h30 – Rencontre avec des collégiens et lycéens (BM de Pamandzi)**
Temps d'échange avec une vingtaine de jeunes collégiens et lycéens. Ces jeunes fréquentent régulièrement la bibliothèque et participent aux animations autour du livre. Cinq lycéens effectuent actuellement un stage d'observation à la bibliothèque.

**18h30-19h – Temps d'échange avec Vincent Lahoche, Directeur de l'agence régionale livre et lecture (ARLL) de Mayotte et Nassur Attoumani, auteur**

**19h-19h30 – Spectacle de conte avec les participants suivants :**

- Conteuses bibliothécaires de l'association « Wababufu »
- Papa Fardy, conteur

**19h30 – Dîner à l'hôtel Ibis en présence du Directeur de la DAC**

- Franck Sénant, DAC Mayotte

Echanges sur la reconstruction et les actions programmées à la suite du passage du cyclone Chido ; modalités d'accompagnement de la DAC sur la politique du livre et de la lecture, actions menées (freins identifiés et projets à venir).

## Vendredi 21 novembre

**9h-10h30 – Rencontre à la Direction de la culture et de la lecture publique (DCLP)**

- Le directeur de la DCLP et son équipe
- Élus du département
- Ambdilwahedou Soumaïla, maire de la commune de Mamoudzou et son équipe

Visite de la DCLP et temps d'échange.

**11h-12h – Visite de la librairie de Passamainty**

- Isabelle DENIS

**14h-17h – Rencontre avec l'Education nationale**

- Valérie Debuchy, Rectrice de l'académie de Mayotte
- Aurélien Dupouey-Delezay, délégué de Région Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DRAAC Mayotte)

Visite d'une école primaire à Mgombani et rencontre avec l'inspecteur d'académie.
Visite du CDI du collège de Mgombani en présence du professeur documentaliste et échange avec les jeunes du collège.

# 06. Synthèse des études sur la lecture des jeunes, 70 ans d'enquêtes

Les prémisses d'enquêtes et d'analyses sur la lecture émergent entre 1910 et 1930 en Allemagne, en Russie, en France, et aux Etats-Unis. Elles s'amplifient après la Seconde guerre mondiale, soutenues à la fois par un accroissement des préoccupations économiques vis-à-vis du marché de l'édition et par le développement de la sociologie de la lecture. Cependant, les études concernant la lecture des jeunes sont relativement récentes, plus encore que celles consacrées à la lecture en général.

Dans son ouvrage *Lire des livres en France de 1930 à 2000*, Nicole Robine les fait remonter ainsi à 1950 avec une enquête portant sur la lecture dans une colonie de vacances de 300 enfants. Plusieurs enquêtes locales se déroulent tout au long des années 1950, associant parfois la dimension psychologique à la dimension culturelle. Il faut attendre 1960 pour rencontrer une enquête plus complète menée par l'IRES pour le SNE auprès des 9-17 ans et ciblant 300 enfants et adolescents[32].

Depuis 1973, les études sur les pratiques culturelles des Français vont permettre tous les 8 à 10 ans d'obtenir une vision relativement large de ces pratiques, avec le défaut cependant de ne pas s'intéresser à l'enfance (les questionnés ont plus de 15 ans, leur échantillon représente 200 à 450 personnes et certains résultats sont parfois présentés sur la tranche d'âge 15-24 ans, notamment dans

[32] Nicole Robine, *Lire des livres en France, de 1930 à 2000*, Paris, Cercle de la librairie, 2000

Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique, en 2008). Les adolescents étaient encore loin d'être considérés en tant que tel et beaucoup entamaient leur vie professionnelle à 15 ans.

Ces études sont complétées par d'autres enquêtes : Nicole Robine en synthétise plusieurs entre 1960 à 1987[33], Françoise Dumontier, Claude Thélot et François de Singly s'appuient sur des données de l'INSEE en 1990[34], Christine Détrez sur une cohorte de 2002 à 2010[35]. Depuis 2016, le Centre National du Livre (CNL) a publié quatre enquêtes sur la lecture des jeunes[36]. Enfin, le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture a brossé un large portrait en 2025 de la cohorte ELFE à l'âge de 5 ans et demi[37].

La première grande faiblesse des enquêtes sur le lectorat est que celles-ci, hormis l'étude de 2025 sur la cohorte ELFE, n'évaluent pas la lecture avant l'entrée en CP. Pourtant, l'accès au livre se conçoit et se pratique dès la naissance. Le paysage discontinu de ces enquêtes et études se caractérise donc par un ensemble de sources qui peuvent ne pas être pleinement cohérentes entre elles. Elles donnent cependant des tendances et offrent une perspective de long terme dans l'évolution des pratiques de lecture au milieu des autres loisirs, dans le cadre du développement de l'enseignement scolaire, de la multiplication des structures et programmes publics d'accès au livre ou favorisant la lecture (à l'école, via les bibliothèques ou ailleurs), de l'activité associative et du déploiement de la télévision puis des autres loisirs numériques sur écran.

Ces enquêtes et études doivent être mises en regard également avec les données existantes sur le marché de l'édition jeunesse. Celles-ci sont malheureusement moins régulières et pas toujours publiques mais indiquent un marché en développement, dynamisme et diversification constants. Celui-ci passe de 3 650 nouveaux titres en 1976 à 5 650 en 2010 puis à 6 200 nouveautés publiées en 2024 (hors BD, comics et manga et parascolaires). Le chiffre d'affaires de l'édition jeunesse (hors BD, comics, manga, parascolaires) s'établit à 370,7 millions d'euros en 2024 et 18 millions d'exemplaires vendus. Celui-ci est néanmoins marqué par une certaine volatilité car il ressortait en baisse de 3,9% par rapport à 2023 mais 5,5% supérieur à 2019.

Parallèlement le niveau scolaire des jeunes Français n'est pas allé en s'améliorant. Malgré l'instauration d'une scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans en 1959 (réforme Berthoin), la généralisation de l'entrée en 6ème en 1977 (réforme Haby), les différentes enquêtes de l'IGÉSR montrent qu'il perdure un noyau de 10% d'élèves illettrés à leur entrée en 6ème. Par ailleurs, sur une période plus récente, le nombre de lecteurs « efficaces » s'est écrêté de 2 points, passant sous les 79%[38]. Les différentes enquêtes PISA montrent que la France est passé du 15ème rang en compétences de lecture en 2000

[33] Nicole Robine, *L'évolution de la lecture des jeunes d'après les enquêtes françaises. Bilan 1960-1987* https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1989_num_61_1_1506

[34] Françoise Dumontier, Claude Thélot et François de Singly, *La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans* ; https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1990_num_233_1_5466#estat_0336-1454_1990_num_233_1_T1_0067_0000

[35] Christine Détrez, *À la recherche de la lecture perdue ? Les adolescents et la lecture en France aujourd'hui* https://books.openedition.org/oep/543?lang=fr

[36] *Les jeunes français et la lecture, 2016 (7-19 ans)* https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-et-la-lecture ; *Les jeunes adultes et la lecture (2018)* https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-adultes-et-la-lecture ; *Les jeunes français et la lecture (2022)* : https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-francais-et-la-lecture ; *Les jeunes français et la lecture (2024)* https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-francais-et-la-lecture-en-2024

[37] Nathalie Berthomier et Sylvie Octobre, *Les univers culturels des enfants à 5 ans et demi d'après la cohorte Elfe*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2025-3.
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-de-synthese/culture-etudes-2007-2025/les-univers-culturels-des-enfants-a-5-ans-et-demi-d-apres-la-cohorte-elfe-ce-2025-3

[38] *Implication du ministère de la Culture dans la lutte contre l'illettrisme,* Inspection générale des affaires culturelles, Paris, ministère de la Culture, 2023 https://www.calameo.com/read/005375114eade5d4a0952

avec un score de 505, à un inquiétant 28ème rang avec un score de 474 en 2024[39]. Cette dégradation des performances est visible tant chez les garçons que chez les filles. Même si le dernier rapport de l'IGÉSR sur les écarts de littératie entre les filles et les garçons montre que l'écart au profit des filles tend à se résorber depuis 2009 dans le cadre des études PISA, il n'en reste pas moins important selon plusieurs autres indicateurs[40].

Cependant, la lecture des jeunes, au regard des données disponibles, n'est marquée ni par un effondrement global, ni par un désamour dans tous les âges mais bien plus par des tendances conduisant à la fois à une dispersion de sa pratique comme d'un renforcement du plaisir de lire, d'une augmentation récente à la fois du désamour, comme de la passion de la lecture, de la fréquentation des bibliothèques et d'un redéveloppement d'une frange de grands lecteurs.

Les écrans (télévision, jeux vidéo, réseaux sociaux, webtoons…) sont régulièrement pointés du doigt comme le facteur principal de diminution de la lecture. En 2008, Olivier Donnat[41] , en croisant le volume d'heures consacrées aux écrans et le nombre de livres lus, montrait pourtant que le temps consacré aux écrans est quasiment similaire que l'on soit non-lecteur (33 heures par semaine) que très grands lecteurs (30 heures par semaine pour les lecteurs de plus de 20 livres par an). Il venait ainsi corroborer des enquêtes plus anciennes qui montraient que le fait de regarder la télévision n'était pas une concurrence à la lecture [42]. Alors que l'émergence des réseaux sociaux date d'après cette publication et pourraient venir invalider cette analyse, les dernières enquêtes disponibles ne mettent malheureusement pas en regard le temps d'écran avec le volume de lecture. De plus, le temps d'écran évalué en 2008 n'est reporté que pour les 15-24 ans dans l'étude du DEPS (37 heures hebdomadaires ; l'enquête du CNL de 2018 pour la même tranche l'établit à 48h20 soit une augmentation de 29%). Il peut dès lors difficilement être mis en comparaison avec celui évalué pour les 15-17 ans dans l'enquête du CNL de 2024 (5h10 par jour, soit 36 heures par semaine). Cependant en 2016, il était établi à 32h15, montrant une augmentation de 11,75% en huit ans. Pour les élèves du primaire, le volume de temps consacré aux écrans stagne lui de 2016 à 2024 (autour de 14h15 à 14h21 en moyenne) et il se contracte pour les collégiens sur la même période passant de 24h à 20h15 (soit - 15%).

Que retenir de chaque âge du lectorat des jeunes ?

Petite enfance : en dépit du volume de travaux scientifiques et professionnels incitant à lire aux bébés et aux tout-petits depuis plusieurs décennies, nous disposons de peu de matériaux chiffrés la concernant. Seule une étude de 2009 détaille que 46% des parents lisent des histoires chaque soir à leur enfant[43]. Le questionnaire à destination des parents des Etats généraux indiquait lui que 56% des parents lisaient tous les jours des histoires à leurs enfants.

Enfants de 5 ans et demi (cohorte ELFE – enfants nés en 2011 et données datant de 2016-2017) : leur temps d'écran s'élève à 12 heures par semaine et 91% des enfants lisent plusieurs fois par semaine (63% tous les jours ou presque) ; leur activité préférée est le jeu en extérieur à 40%.

Les élèves du primaire : leur temps de lecture hebdomadaire qui était de 3h en 2016 a légèrement diminué à 2h43 en 2024. Historiquement les enquêtes les concernant sont peu nombreuses, centrées

[39] Au-delà des capacités de lecture en français, aucune étude consultée n'intègre la lecture de livres ou de la presse en langue étrangère, hormis celle du DEPS en 2018

[40] *Pratiques de lecture et maîtrise de la littératie : quelles différences entre les filles et les garçons depuis l'école primaire jusqu'au lycée ?* Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, Paris, Ministère de l'Education nationale, 2025

[41] Olivier Donnat, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, La Découverte-Ministère de la Culture, Paris, 2009

[42] Françoise Dumontier, Claude Thélot et François de Singly, op.cit.

[43] https://www.bibliofrance.org/enquete-sur-la-lecture-du-soir/

sur les loisirs. Le plaisir de lire les concernant reste stable à travers les différentes décennies, autour de 80-85%. Il s'agit de la tranche la plus lectrice, avec le plus fort taux de gros lecteurs parmi le lectorat (44% sur les 3 mois précédant l'enquête du CNL).

Les collégiens : leur temps de lecture hebdomadaire qui était de 3h15 en 2016 est tombé à 2h08 en 2024 d'après les enquêtes du CNL. Leur temps d'écran a diminué également, mais dans des proportions moindres. La part des lecteurs les concernant a augmenté en 2024 par rapport à 2022 cependant (80%, +6pts). L'entrée en classe de 4ème, vers 13 ans, est l'une des ruptures principales de la lecture quotidienne, avec un transfert vers une lecture hebdomadaire moins régulière.

Après le collège, les 15 et plus : il s'agit de la tranche d'âge sur laquelle nous disposons du plus de données et de celle le plus en délicatesse avec l'activité de lecture. Son activité numérique est celle qui a le plus augmenté. Alors que 87% étaient lecteurs de livres ou de BD en 1973, ils ne sont plus que 66% en 2018 d'après les études du ministère de la Culture (DEPS). À travers ces différentes études, de 1973 à 2018, la proportion de faibles lecteurs (moins de 10 livres lus par an) stagne (de 41% à 38%). Les autres lecteurs vont en diminution, les moyens lecteurs (10 à 20 livres par an) sont divisés par 2 (de 21% à 11%) comme les grands lecteurs (plus de 20 livres par an) de 22% à 11%. La part de lecteurs de BD sous toutes leurs formes diminue fortement, de 72% à 41%. Le temps consacré à la lecture passe de 3h par semaine en 2016 (dont 3 h 20 pour les filles) à 1 h 25 en 2024 selon les enquêtes du CNL. La lecture de la presse au format papier diminue également d'enquête en enquête, passant de 70% par semaine en 1973 (dont 37% de lecteurs quasiment quotidien) à 42% (21% quotidien) en 2018. En revanche, la lecture en langues étrangères se développe chez les grands adolescents, montrant une jeunesse plus ouverte sur le monde que le reste de la population française. L'étude du DEPS de 2025 fondée sur des données de 2018 montre que 27% des 15-24 ans lisent des livres en langues étrangères (contre 18% de la population interrogée) et 50% des 15-24 ans consultent la presse dans une langue autre que le français contre 27% de la population interrogée[44].

En outre, la lecture peut apparaître fractionnée par la réalisation d'autres activités concomitamment. Ainsi, 31% des 10-12% et 69% des 16-19 ans réalisent d'autres activités pendant la lecture, montrant une difficulté s'accroissant avec l'âge à fixer leur attention.
Cependant d'autres tendances apparaissent qui invitent à considérer la lecture sous d'autres focales.

Ainsi, en 1982, une très forte proportion d'adolescents et de pré-adolescents rejetait la lecture. 42% des garçons et filles de 12-17 ans affirmaient que la lecture les ennuyait et préféraient pratiquer un sport ou regarder la télévision. 19% voyaient également la lecture comme une contrainte[45]. Ce déplaisir de lire a cependant très fortement diminué en quarante ans, avec cependant un regain depuis 2022. Ainsi selon l'enquête du CNL de 2024, 10% seulement des 7-12 ans n'aiment pas ou détestent lire (même proportion qu'en 2022), 21% des 13-15 ans (en recul de 2 points par rapport à 2022), et 31% des 16-19 ans (en forte hausse, de 10 points). La tranche d'âge des lycéens montre là encore qu'elle est la plus problématique vis-à-vis de la lecture. Cependant, on peut inférer, en mettant en regard les différentes enquêtes du CNL, que toutes les tranches d'âge sont marquées de 2016 à 2024 soit par une stabilité du fait « d'adorer » la lecture, soit par une augmentation : +5 points pour les enfants, +1 point pour les collégiens, +4 points pour les lycéens[46].

[44] Nathalie Berthomier, Anne Jonchery, Sylvie Octobre, *Les jeunes et la lecture, une relation en mutation ?* Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études » 2025-1 https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-de-synthese/culture-etudes-2007-2025/les-jeunes-et-la-lecture-une-relation-en-mutation-ce-2025-1

[45] Nicole Robine, *L'évolution de la lecture des jeunes d'après les enquêtes françaises. Bilan 1960-1987*

[46] Romain Gaillard, *Les jeunes aiment-ils réellement moins lire ?* AOC média, 2024

Un autre phénomène intéressant est l'intensification de la pratique de la lecture chez certains lecteurs. Parmi ceux-ci se trouvent des jeunes à la pratique réduite qui lisaient peu voire pas du tout dans les mois précédant l'enquête du CNL de 2024. Cette proportion de lecteurs très irréguliers tend à se réduire. Celles et ceux qui n'ont ainsi rien lu 3 mois avant l'enquête diminuent de 5 points entre 2016 et 2024 pour les lecteurs « scolaires », et passe même de 22% à seulement 2% pour les lecteurs et lectrices « loisirs ». La recomposition s'effectue principalement pour le travail vers les « petits » lecteurs[47] (+28 pts, au détriment également des moyens lecteurs[48]) et vers les petits et gros lecteurs[49] (+18 pts et +10 pts) pour les loisirs. Par ailleurs, dans l'enquête de 2010[50] menée par Christine Détrez, la pratique de lecture quotidienne des adolescents s'établissait ainsi (hors BD et journaux) : chez les 11-13 ans : 33,5% ; pour les 13-15 ans : 18% ; chez les 15-17 ans : 14% ; et enfin pour les 17 ans et plus : 9%. Si l'on croise ces résultats avec l'enquête du CNL de 2024, certes sur des tranches d'âge différentes mais très proches, on constate les évolutions de la pratique quotidienne de la lecture suivantes : 7-12 ans : 42% (non comparable) ; 13-15 ans : 24% (+6 points) ; 16-19 ans : 17% (potentiellement multiplication par deux).

L'achat de livres s'est répandu parmi les jeunes, même s'il reste minoritaire. Ainsi, en 2024, 33% des « lecteurs loisirs » ont acheté des livres pour eux-mêmes d'après l'enquête du CNL contre 27% en 2016. Ils n'étaient que 14% à s'acheter des livres avec leur argent de poche en 1986 et 24% pour la bande dessinée[51]. Cela reste une minorité, qui compte sur les cadeaux de la famille pour recevoir des livres mais le pass Culture[52] soutient également les achats individuels. D'après l'enquête de 2024 du CNL, 71% des jeunes s'en sont servis pour acheter des livres. Cette proportion, très importante, est cependant en diminution de 12 points par rapport à l'enquête de 2022 où 83% des jeunes avaient acheté des livres avec le pass.

La fréquentation des bibliothèques depuis quarante ans s'est également régulièrement développée. Ainsi, Nicole Robine, citant un sondage de l'IFOP pour Télérama en 1986, montrait que 18% des 8-12 ans utilisaient la bibliothèque municipale ou le bibliobus, et 43% leur bibliothèque scolaire. Les dernières études du CNL montrent que cette utilisation à la fois faible et contrainte n'est plus de mise aujourd'hui. Les bibliothèques sont passées du 4ème lieu de lecture privilégié pour 21% des jeunes en 2016 au 2ème rang en 2024 (chez 33% des 7-19 ans) ; 43% des lecteurs « loisirs » y empruntent ; 69% des jeunes (+2points) vont au moins 1 fois par mois à la bibliothèque ou au CDI.

Quel est le lectorat de notre jeunesse aujourd'hui ? Faute d'information sur le lectorat avant l'entrée en primaire, la petite enfance reste encore largement une *terra incognita* statistique pour la lecture. La jeunesse de France passe moins de temps à lire qu'à utiliser les écrans, c'est un fait, mais leur utilisation ne progresse que chez les grands ados. Tous âges confondus, les filles manifestent des pratiques de lecture plus développées que chez les garçons. Les jeunes diminuent globalement leurs pratiques de lecture à partir de la classe de 4ème mais le nombre de jeunes gros lecteurs, aimant particulièrement lire ou lisant quotidiennement se renforce, notamment chez les 16-19 ans, avec en miroir la part de ceux qui n'aiment pas cela du tout qui s'accroît également. Les jeunes achètent plus volontiers de livres et fréquentent bien plus les bibliothèques que leurs aînés mais la pratique de lecture peut avoir tendance à se disperser, en raison d'autres sollicitations et d'autres loisirs notamment numériques.

[47] 1 à 2 livres lors des 3 derniers mois
[48] 3 à 4 livres lors des 3 derniers mois
[49] Plus de 5 livres lors des 3 derniers mois
[50] Christine Détrez, op.cit.
[51] Nicole Robine, *L'évolution de la lecture des jeunes d'après les enquêtes françaises. Bilan 1960-1987*
[52] https://www.education.gouv.fr/un-pass-culture-pour-les-collegiens-et-les-lyceens-325945

# 07. Programme national de formation dédié à la littérature jeunesse au sein de l'Éducation nationale

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Programme National de Formation

Professionnalisation des acteurs

**Jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2025**

**Temps de travail à distance, asynchrone**

**Temps de travail à distance synchrone en février 2026**

## La littérature Jeunesse comme levier pour développer le goût de la lecture

*Organisé par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) en collaboration avec l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) en partenariat avec le ministère de la culture, le Salon du Livre et de Presse de jeunesse et les éditeurs.*

**La formation se tiendra les jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2025 de 9h00 à 17h00 sur les lieux détaillés ci-dessous :**

- école des loisirs – 11-13 rue de Sèvres 75006 Paris

*Accès en métro : lignes 10 ou 12 Sèvres Babylone ou ligne 4 Saint-Sulpice.*

- Gallimard jeunesse 30-32 rue de l'Université 75007 Paris

- Salon du Livre et de la Presse Jeunesse - 128 Rue de Paris 93100 Montreuil

*Accès en métro – ligne 9 Robespierre*

— Fabrique de cultures et de solidarités *Et vous Emoi* 5 rue de la Révolution 93100 Montreuil

## Projet de programme

### — Problématique

*Comment former les enseignants à la découverte, la médiation et la transmission de la littérature de jeunesse, afin d'en faire un levier efficace pour ancrer le goût de lire chez les élèves de manière pérenne ?*

*Quels gestes professionnels renforcer chez les enseignants pour les faire passer, ainsi que les élèves, d'un rôle de lecteur à un rôle de « passeur de livres » ?*

Trois angles soutiendront la problématique :

1. **Culture littéraire et repères éditoriaux**
    - Comment doter les cadres et les pilotes d'une **culture solide en littérature jeunesse et de la chaîne du livre** pour qu'ils puissent soutenir les enseignants dans leurs choix d'œuvres et leurs recommandations aux élèves ?
2. **Médiation sensorielle et pédagogique**
    - Comment permettre aux enseignants d'acquérir et promouvoir une **expérience sensible du livre** et transmettre une **posture de médiateur littéraire ?** Il s'agit de donner envie de lire aux élèves en faisant de la lecture une rencontre avec la matérialité du livre, ses contenus, les représentations et les valeurs qu'il véhicule.
3. **Partenariats et politiques éducatives de la lecture**
    - Comment faire travailler ensemble **École, bibliothèques, librairies, éditeurs, auteurs, parents** pour renforcer la place de la lecture dans la vie des jeunes et inscrire les projets dans une dynamique nationale (Etats généraux de la lecture pour la jeunesse, Salon du livre et de la presse jeunesse-SLPJ) ?

Pour répondre à cette ambition, la formation et la mobilisation des acteurs sont nécessaires.

### En amont de la formation :

- Apporter un ouvrage de littérature jeunesse qui fera l'objet d'une présentation en atelier.

- Consultation d'une capsule « *Les éditeur.rice.s se livrent !* Brigitte Morel – les grandes personnes

- Ecouter le podcast Bookclub « *Une économie du livre* »

## — **Jeudi 27 novembre 2025** (école des loisirs – Gallimard Jeunesse)

- Maison des Histoires-Chantelivre – 11-13 rue de Sèvres Paris 75006

**9h00-9h30 : Accueil immersif des participants / Émargement**

**9h30-09h45 : Ouverture institutionnelle - Enjeux de la formation**

**09h45-10h00 : Faire vivre la littérature de jeunesse - l'école des loisirs et l'École des lettres**

**Louis Delas** directeur général de L'école des loisirs
**Guillaume Fabre** directeur général délégué de l'école des loisirs et directeur de L'École des lettres

**10h00 – 10h45 : Conférence - Littérature jeunesse et construction du lecteur et de ses habitus (enjeux cognitifs, sociaux, sensoriels)**

**Sylviane Giampino** : psychologue de l'enfance, psychanalyste, Vice-présidente du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, présidente du SLPJ.

*La conférence sera suivie d'un temps d'échanges avec les participants.*

**10h45-11h15 : La démarche éditoriale de l'école des loisirs et l'apport pédagogique de l'École des lettres**

**Gaëlle Moreno,** responsable des formations professionnelles, l'école des loisirs
**Manon Lalouelle,** responsable éducation l'école des loisirs
**Ingrid Merckx,** rédactrice en cheffe de l'École des lettres.

*11h15 – 11h30 : Pause*

**11h30 – 12h30 : Table ronde. L'album de littérature jeunesse jusqu'au collège, un possible ? Plaidoyer pour l'utilisation des albums au collège**

**Camille Velikonia** – DAAC adjointe de l'académie de Strasbourg

**Véronique Girard**, éditrice
**Marie Desplechin**, autrice
**Kimiko**, illustratrice

**Modératrices :**

**Bertille de la Broïse,** conseillère livre et lecture, Mission Education artistique et Culturelle
**Ingrid Merckx,** rédactrice en cheffe de l'École des lettres.

*La table ronde sera suivie d'un temps d'échanges avec les participants.*

12h30 – 13h00 : Visite guidée de la Maison des histoires

12h45-14h15 : Pause méridienne

- Gallimard jeunesse 30-32 rue de l'Université 75007 Paris

**14h15-14h45 : Cultiver la littérature jeunesse - Accueil Gallimard Jeunesse**

**Laure Gallimard**, directrice générale du groupe Madrigall
**Hedwige Pasquet,** présidente de Gallimard Jeunesse
**Thierry Laroche,** directeur éditorial

**14h45-15h15 : Des constats du centre national du livre (CNL) aux Etats généraux de la lecture pour la jeunesse**

**Marion Boyer,** déléguée à la diffusion et à la lecture, CNL
**Nicolas Georges,** directeur du service du Livre et de la Lecture du ministère de la culture, délégué des Etats généraux de la lecture pour la jeunesse
**Bertille de la Broïse**, conseillère livre et lecture, Mission Education artistique et Culturelle

**15h15 - 16h00 : Table ronde. Les nouveaux programmes : La lecture scolaire, une lecture qui peut plaire.**

**Renaud Ferreira de Oliveira,** inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche et doyen du groupe des Lettres
**Cécile Térouanne,** présidente du groupe jeunesse du Syndicat national des éditeurs, Directrice générale Hachette Livre
**Jean-Philippe Arrou-Vignod,** auteur et éditeur
**Charlotte Maurisson,** directrice du Cercle de l'Enseignement

**Modératrice :**
**Florence Bernigole,** Chargée d'études Lettres, Dgesco

16h00-16h30 : *Pause et visite commentée de l'exposition Terre des Hommes de Saint Exupéry illustré par Riad Sattouf à la Galerie Gallimard*

**16h30 -17h15 : Les gestes de la médiation dans la classe.**

**Timothée de Fombelle**, auteur
**Mélinée Simonot,** nationale littératie-prévention de l'illettrisme Dgesco
**Natacha de Menditte,** libraire jeunesse chez Kleber à Strasbourg

**Modératrice :**
**Sophie Van der Linden,** formatrice et spécialiste de la littérature jeunesse

Clôture des travaux et présentation du parcours immersif du Salon du Livre et de la Presse jeunesse (SLPJ)

## — **Vendredi 28 novembre 2025** (SLPJ puis lieu à préciser pour l'après-midi)

*- Salon du Livre et de Presse de Jeunesse - 128 rue de Paris, 93100 Montreuil*

**8h30-9h00 : Accueil café - Émargement**

Salon VIP. Entrée réservée Porte C – Badges VIP

**9h00-09h15 : Volet 1 - Découverte du Salon : « l'Art et l'Autre »**

- **9h00-9h15 :** Présentation du SLPJ et des grandes étapes de la matinée
- **9h15-10h00 :** Conférence - Transmettre le goût de la lecture : les exemples d'expérimentation du SLPJ

10h00-10h15 : Pause

**10h15-13h00 : Volet 2 – A l'abordage du SLPJ !**

- **10h15-12h00 :** Parcours immersifs thématiques

**12h00-13h00 : Bilan et visite libre du salon**

13h – 14h15 : pause méridienne et déplacement vers la Fabrique de cultures et de solidarités *Et vous Emoi*

**14h15 – 14h30 : Point d'étape du séminaire - Grands témoins**
**Sandrine Prevel,** chargée de mission 1er degré– Dgesco
**Mélinée Simonot,** chargée de mission nationale 2nd degré littératie-prévention de l'illettrisme – Dgesco

**14h30-15h30 : Ateliers - Comment accompagner les acteurs de terrain pour qu'ils se perçoivent réellement comme des « passeurs de livres » ?**

*Répondre à une problématique métier en fonction des pré-constats des Etats généraux de la lecture pour la jeunesse.*

15h30-15h45 - Pause

**15h45 – 16h45 : Regards croisés sur la posture du lecteur « passeur de livres »**
**Hervé Tullet,** auteur
**Nadège Miklas,** association Valentin Haüy
**Nathalie Mangeard,** inspectrice de l'Education nationale

17h00 : Fin des travaux du volet présentiel de la formation

*Suggestion : visite autonome sur la base du libre choix du SLPJ jusqu'à 21h00 possible avec le badge VIP.*

## — **De novembre 2025 à Février 2026** Webinaires et ateliers en distanciel

*Les stagiaires pourront se regrouper par territoires afin d'engager les ateliers en équipes polyvalentes.*

Objectif de la formation à distance : Consolider et opérationnaliser les acquis du programme présentiel pour transformer les cadres en véritables "passeurs de livres" capables d'accompagner efficacement les équipes enseignantes.

## — Intersession : temps de travail à distance, asynchrone

**Cartographie des pratiques de lecture des élèves dans le territoire :** Partager et enrichir les stratégies territoriales

**Transmission des constats**

## — Webinaire jeudi 5 février 2026 : temps de travail à distance, synchrone

Lien participants : https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/516438/creator/167765/hash/2488d7eb829be192eb985e9c20baffeb988fa7cb

**14h00-14h05 : Accueil et ouverture institutionnelle**

**14h05-14h30 : Webinaire - Croiser les constats des Etats généraux de la lecture avec les travaux du présentiel**

**14h30-15h00 : Les ressources du CNLJ. Choisir un livre dans le cadre d'un comité éditorial et mobiliser utilement les ressources**

**15h00-15h40 : Ancrer le parcours de lecteur et l'expérience autour du livre, de manière pérenne - confronter les stratégies territoriales**

Ateliers « Comment accompagne-t-on la dimension de projet par la médiation créative dans le cadre de son territoire.

**15h40-16h00 : Restitution des stratégies retenues et clôture de l'ensemble de la formation**

# 08. Consultation du CAVL de l'Académie de Limoges

**Résultats du questionnaire CAVL (Conseil Académique de la Vie Lycéenne) relatif aux États généraux de la lecture pour la jeunesse**

Le 3 juillet 2025, les ministres de l'Éducation nationale et de la Culture ont lancé les États généraux de la lecture pour la jeunesse, dans un contexte de baisse marquée du temps de lecture, notamment chez les moins de 25 ans.

Dans ce cadre, 20 élus lycéens au CAVL de l'académie de Limoges ont répondu à un questionnaire qui comportait 18 questions et se structurait selon deux axes majeurs. La première partie visait à interroger directement les élèves sur leurs propres pratiques et habitudes de lecture, de manière individuelle. Les questions suivantes ont permis à ces élus lycéens de s'exprimer en tant que représentants, en adoptant une vision globale de la jeunesse et en formulant leurs avis, constats et propositions pour favoriser le développement du goût de la lecture chez les jeunes générations.

**1. Lis-tu pour le plaisir hors lectures scolaires ?**

Les réponses révèlent une large diversité : un quart des élus au CAVL interrogés déclarent lire « tous les jours ou presque », plus d'un tiers « quelques fois par semaine », tandis que 40% d'entre eux affirment ne lire « jamais » ou « rarement » en dehors du cadre scolaire. Ce clivage met en avant une coexistence entre élèves passionnés et ceux pour qui la lecture reste marginale.

**2. Quels types de supports utilises-tu le plus souvent ?**

Les résultats montrent que le livre papier reste le support le plus fréquemment utilisé par la majorité des élus au CAVL. Il est souvent cité en premier, parfois en association avec d'autres supports. Le smartphone occupe également une place importante, utilisé souvent comme complément au livre papier, notamment pour des lectures plus courtes telles que la presse ou articles en ligne. Les tablettes/liseuses et les ordinateurs sont mentionnés de manière plus minoritaire. Le livre audio commence à gagner en popularité, témoignant d'une diversification progressive des moyens d'accès à la lecture.

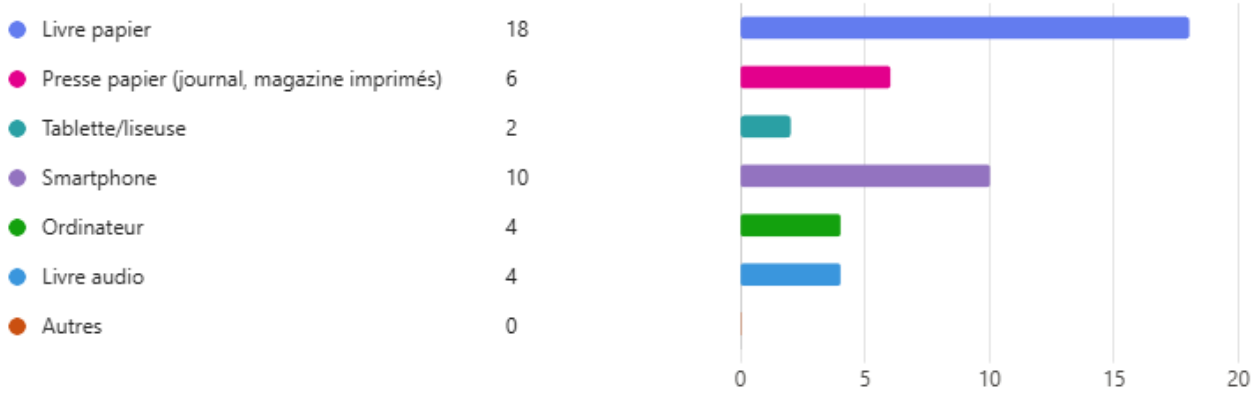

### 3. Quels genres de lecture aimes-tu le plus ?

Les romans et nouvelles dominent largement, suivis par les documentaires. Beaucoup apprécient aussi les bandes dessinées et mangas, la presse et, dans une moindre mesure, les essais ou livres et revues pratiques.

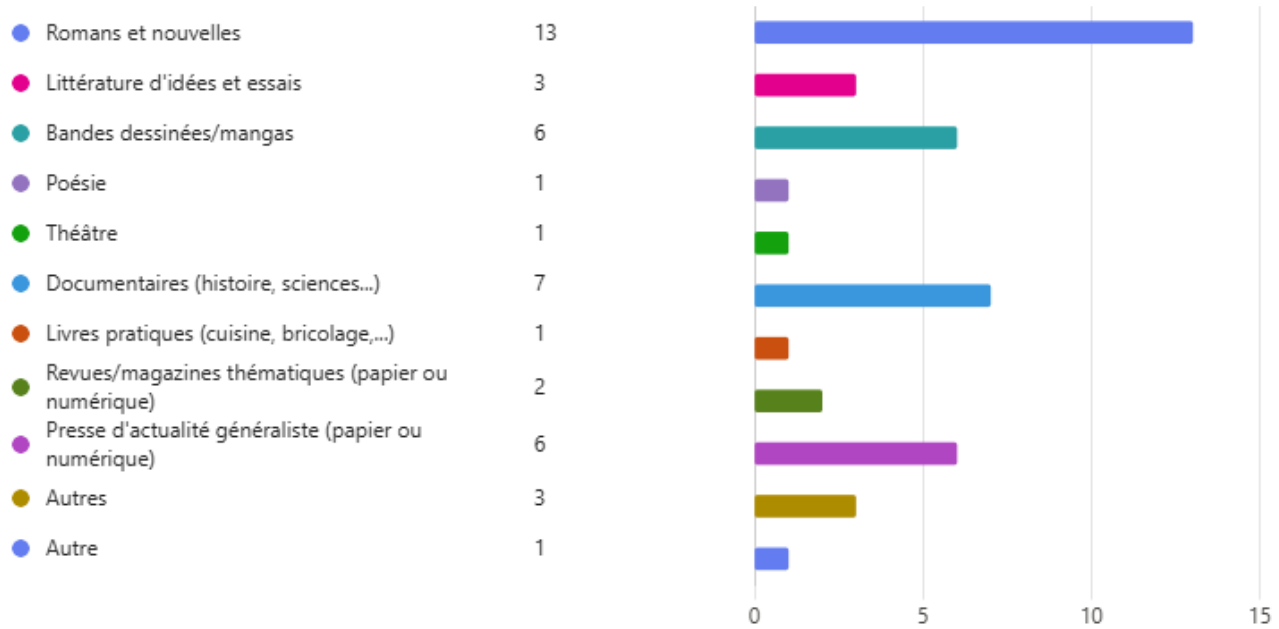


### 4. Qu'est-ce qui te motive à lire ?

Les principaux moteurs évoqués sont l'esthétique du livre (couverture, illustrations, taille de la police, longueur modérée), le plaisir, l'évasion, la curiosité intellectuelle, l'apprentissage et les recommandations de proches ou d'enseignants. Parfois, les adaptations (films, séries) suscitent l'intérêt ; pour près de la moitié, la lecture s'inscrit dans le cadre d'une obligation scolaire.

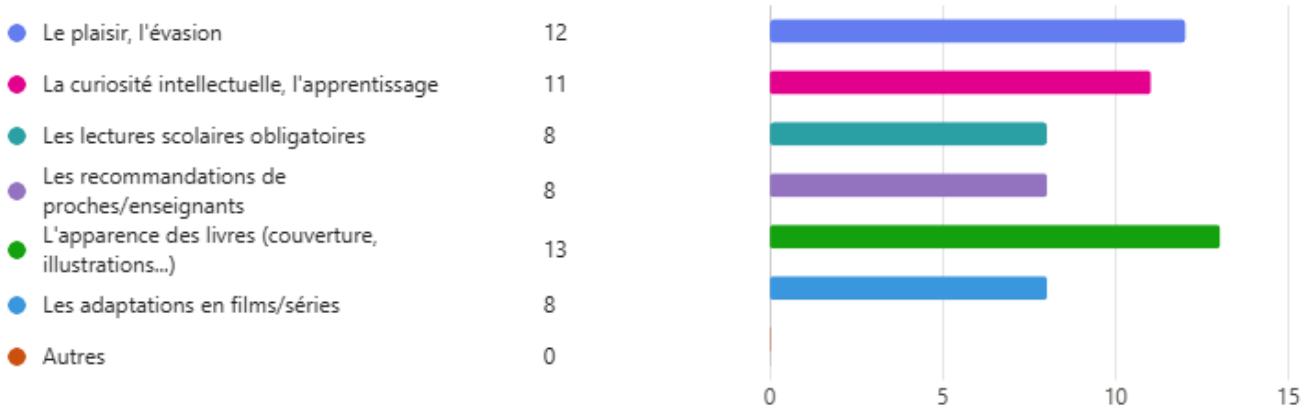


### 5. Qu'est-ce qui te décourage de lire ?

Le manque de temps figure en tête des réponses, souvent lié à la charge scolaire ou à la fatigue. La concurrence des écrans (jeux, réseaux sociaux, séries), le coût des livres, le manque d'accès à des ouvrages attractifs et l'absence d'habitude sont fréquemment cités. Certaines élèves évoquent des lectures scolaires jugées peu motivantes, trop classiques, trop complexes ou trop déconnectées de leurs centres d'intérêt.

**6. Pourquoi, selon toi, les jeunes lisent-ils de moins en moins ?**

Les élèves mettent en avant la montée en puissance des loisirs numériques et des écrans, la rareté du temps libre et, parfois, les prix élevés des livres. Ils pointent également des programmes de lecture scolaire peu adaptés à leurs goûts et disent que l'offre de livres paraît parfois « déconnectée » de leurs centres d'intérêt ou que l'accès aux ouvrages modernes et adaptés est insuffisant, ce qui contribue à rendre le livre moins attractif. Ils soulignent que la lecture n'est plus considérée comme une activité valorisée ou encouragée par les pairs comparée à d'autres loisirs. Concrètement, certains répondants soulignent dans leurs formulations que lire est parfois perçu comme quelque chose de « scolaire », « obligatoire » ou « pas populaire » dans leur environnement, alors que les usages numériques comme les réseaux sociaux, les séries ou les jeux vidéo bénéficient d'une image beaucoup plus attirante et partagée. Plusieurs élèves évoquent également le manque d'habitude de lecture dès le plus jeune âge comme un facteur important, cette absence d'initiation régulière à la lecture pendant l'enfance créant un éloignement progressif des livres, rendant plus difficile l'appropriation du plaisir de lire à l'adolescence.

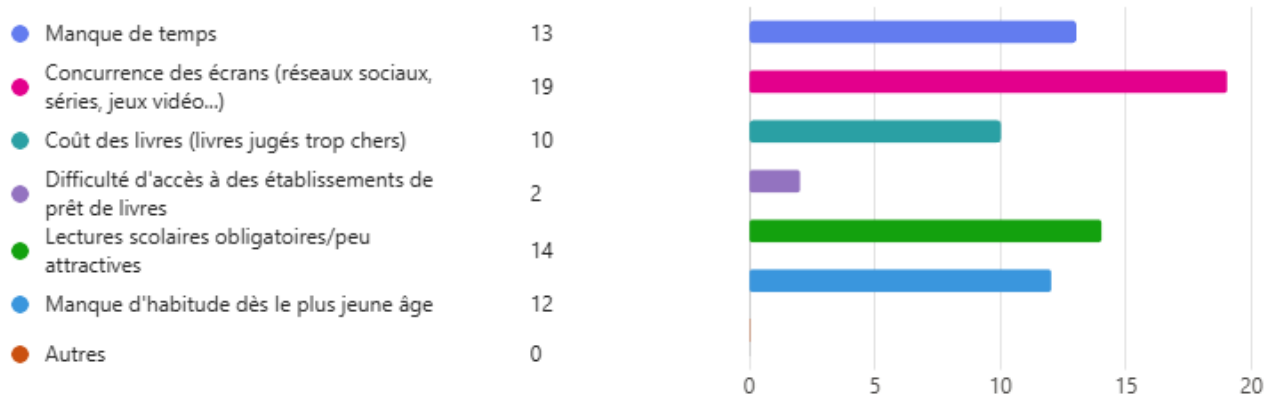


**7. Quels supports attirent le plus les jeunes aujourd'hui ?**

Le livre audio est le support le plus cité, signe d'une diversification des supports utilisés. Le livre papier et la liseuse restent également des supports favoris. Le smartphone est également mentionné, surtout pour lire des formats courts comme l'actualité. L'usage exclusif du numérique est peu répandu parmi les répondants : la plupart préfèrent combiner supports papier et numériques selon leurs besoins ou situations. Cette approche hybride reflète une tendance chez les jeunes à intégrer différents formats plutôt qu'à remplacer complètement le papier par le numérique.

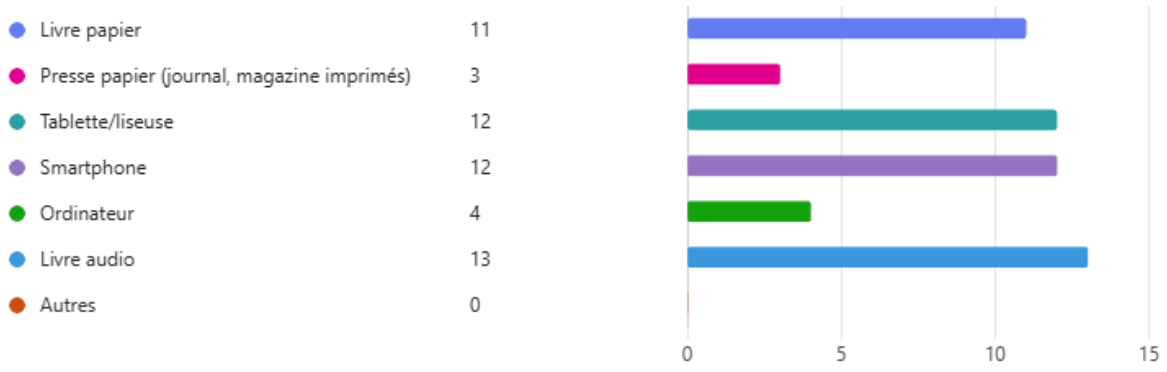

**8. Quels genres de lecture attirent le plus les jeunes aujourd'hui ?**

Les genres plébiscités sont clairement les bandes dessinées, mangas ainsi que les romans (courts) et les nouvelles.

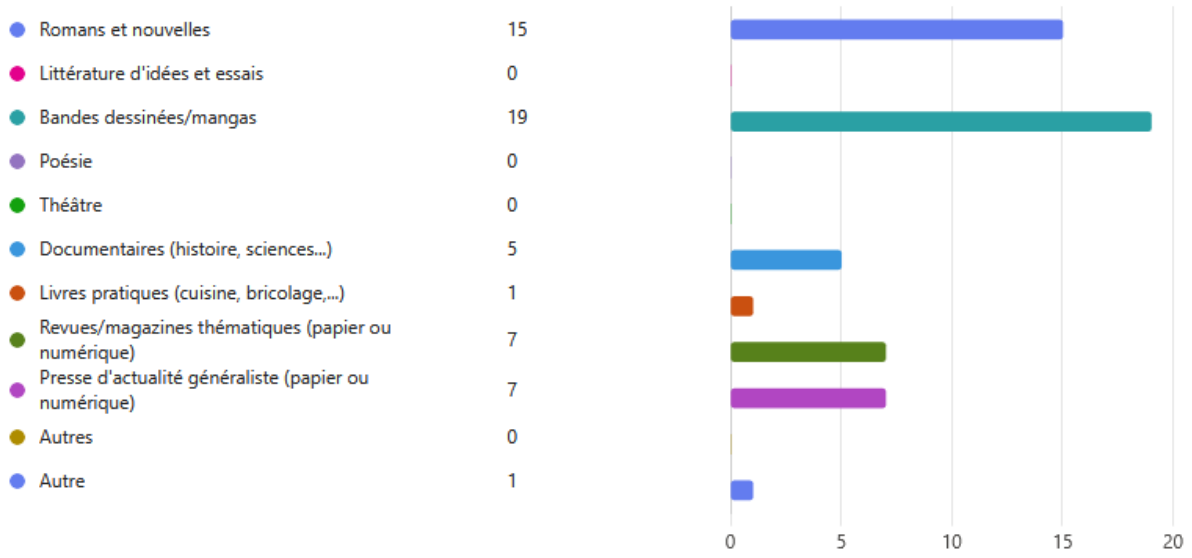


**9. Que pourrait-on mettre en place au lycée pour donner envie de lire davantage ?**

Les propositions les plus récurrentes sont : rencontres avec des auteurs/autrices (ou booktubers / booktiktokeurs), adaptation et diversification des lectures scolaires, organisation d'événements (défis, salons, concours). D'autres suggèrent l'usage du numérique (applications, ebooks, réseaux sociaux), un meilleur accès au CDI, la création d'espaces conviviaux et la possibilité de choisir des ouvrages qui reflètent davantage les goûts des élèves. La proposition de mise en place de clubs ou ateliers lecture reste minoritaire car ce dispositif est la plupart du temps déjà existant. Des idées originales émergent : cafés littéraires, journées de troc de livres, défis lecture interclasses, valorisation de la lecture par le biais de podcasts ou d'activités artistiques.

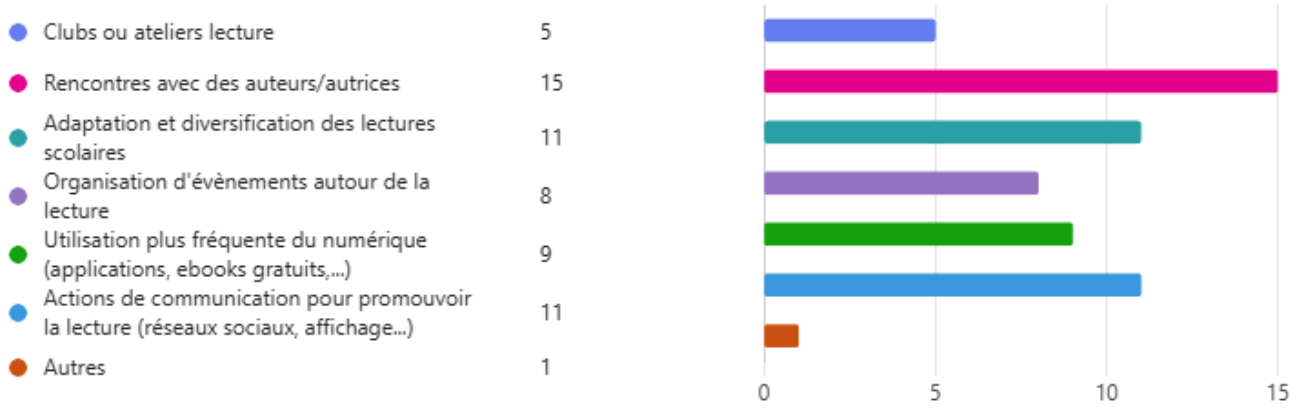

**10. Que pourrait-on faire, de façon générale, pour encourager la lecture ?**

Les réponses des élèves mettent en avant la nécessité d'actions concrètes et variées. Ils insistent sur :

- La mise en place d'initiatives ludiques et accessibles, comme des ateliers créatifs, des clubs de lecture et des événements culturels (salons, rencontres, défis) qui rendent la lecture plus attractive et collective.
- L'utilisation des réseaux sociaux pour lancer des défis (par exemple, lire un livre en un temps donné, partager des avis ou des extraits) pour capitaliser sur les usages numériques et connectés des jeunes. Cela met la lecture dans un cadre ludique et valorisant, en la reliant à leurs pratiques sociales et d'expression habituelles
- L'importance de la médiation, par l'intervention d'auteurs, de booktubers / booktitokeurs ou de professionnels qui parlent de la lecture de manière dynamique et inspirante.
- Le développement de nouvelles formes de lecture intégrant les technologies numériques (livres audio, applications, contenus multimédia) pour mieux correspondre aux habitudes des jeunes.
- La promotion de la lecture associée à d'autres formes artistiques et culturelles, comme le cinéma, la musique ou les arts plastiques, afin de renforcer l'intérêt des jeunes en créant des expériences croisées. Relier les livres à des podcasts, des films ou des créations artistiques afin de constituer une médiation culturelle qui ouvre un accès élargi à la lecture.
- L'accessibilité accrue aux livres via des prêts gratuits, l'aménagement de lieux conviviaux et des prix adaptés pour toucher un large public.
- L'intégration de la lecture dans des applications gamifiées pour aider à rendre l'acte de lire plus attractif, en introduisant des éléments compétitifs, interactifs ou narratifs qui motivent l'utilisateur à progresser par le jeu.
- **L'initiation à la lecture dès le plus jeune âge**, en favorisant la découverte des œuvres littéraires et des livres dès l'école primaire, afin de construire très tôt une familiarité positive et durable avec la lecture.
- Le renforcement des aides à l'achat de livres (valorisation du pass Culture).

**11. Quelles actions dans les lycées ?**

Les suggestions des élèves convergent fortement autour de la dynamique collective et de l'amélioration de l'environnement de lecture afin de faire des lycées des lieux vivants de la lecture :

- La création de clubs, ateliers et défis lecture qui favorisent la confrontation d'idées et le partage entre élèves, pour sortir la lecture de sa solitude souvent perçue.
- L'organisation de rencontres régulières avec des auteurs, illustrateurs, influenceurs littéraires locaux ou nationaux, qui peuvent inspirer et motiver les élèves.
- Une diversification et modernisation des collections disponibles au CDI, avec un meilleur renouvellement des titres, incluant des œuvres contemporaines, plus proches des réalités et centres d'intérêt des jeunes.

- L'aménagement d'espaces dédiés, conviviaux, en dehors des CDI, où le temps de lecture est valorisé et encouragé dans une ambiance propice à la détente et à l'échange.
- La généralisation du quart d'heure lecture dans tous les établissements.
- Un assouplissement des lectures obligatoires, avec notamment la possibilité de choisir parmi plusieurs ouvrages en fonction des goûts personnels des élèves, pour rendre les lectures scolaires plus attrayantes.
- L'utilisation des réseaux sociaux des établissements pour partager des recommandations de lecture, critiques, coups de cœur ou animations littéraires d'une manière plus moderne, attractive et en phase avec les usages numériques des jeunes.
- L'usage de l'axe de l'EDD pour encourager la pratique collective et solidaire de la lecture à travers des journées « troc de livres ». Cette initiative vise à favoriser l'échange et le recyclage de livres entre lycéens, tout en inscrivant la lecture dans une démarche durable.

**12. Le pass Culture, un moyen déterminant ?**

La plupart jugent l'initiative du pass Culture très positive mais certains regrettent que le montant de l'aide soit trop limité ou que son utilisation ne compense pas entièrement le coût des livres sur la durée.

**13. En un mot ou une phrase, la lecture pour toi ?**

**Conclusion**

Les réponses des 20 élèves montrent que la lecture demeure encore un plaisir partagé, même si une minorité lit encore surtout dans un cadre scolaire. Le livre papier reste le support principal, mais les formats numériques, comme le livre audio, la liseuse ou le smartphone pour des lectures courtes, gagnent en popularité. Les genres favoris regroupent romans, bandes dessinées, mangas et documentaires, démontrant une diversité des goûts.

Les principaux freins à la lecture sont avant tout le manque de temps, lié à la charge scolaire et à la fatigue, suivi par la concurrence forte des écrans et des réseaux sociaux. Le coût des livres et le sentiment que les lectures scolaires sont souvent peu adaptées ou peu attractives ajoutent des obstacles. Un aspect important relevé est le manque de valorisation sociale de la lecture : certains jeunes la perçoivent comme une activité « scolaire » ou peu populaire, alors que les loisirs numériques bénéficient d'une image plus attrayante et valorisée dans leurs groupes.

Pour encourager la lecture, les élèves proposent un ensemble d'actions combinant ludique, partage et modernité. Ils suggèrent de dynamiser la vie littéraire du lycée par la création de clubs interactifs, des

rencontres avec auteurs et influenceurs, des évènements festifs, des concours, la diversification et la modernisation des collections en CDI, ainsi que l'aménagement d'espaces conviviaux en lycée. Ils souhaiteraient également avoir plus de voix dans le choix des ouvrages étudiés ou proposés.

L'intégration des outils numériques (applis, podcasts, etc…) et l'usage des réseaux sociaux pour diffuser des recommandations, lancer des défis ou organiser des événements comme des trocs de livres, avec un lien vers des démarches écologiques, est vivement encouragé. Ils proposent également de connecter la lecture à d'autres formes culturelles (podcasts, films, musiques, arts plastiques) et de développer des applications ludiques pour contribuer à renouveler l'expérience de lecture. Enfin, le renouvellement du pass Culture, voire son augmentation, est mentionné comme un levier pour favoriser l'accès aux livres.

Les réponses montrent que les jeunes ne sont pas désintéressés par la lecture, mais en quête de sens, de choix et de modernité.

# 09. Bibliographie sélective


**La lecture des jeunes**

*Le numérique sauvera-t-il la lecture chez les jeunes ?* Sylvie Octobre, Anne Jonchery, *InterCDI*, n° 316-317, septembre 2025
http://www.intercdi.org/le-numerique-sauvera-t-il-la-lecture-chez-les-jeunes%e2%80%89/

*Les univers culturels des enfants à 5 ans et demi d'après la cohorte Elfe,* Nathalie Berthomier, Sylvie Octobre ; Culture études, ministère de la Culture, juillet 2025
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-de-synthese/culture-etudes-2007-2025/les-univers-culturels-des-enfants-a-5-ans-et-demi-d-apres-la-cohorte-elfe-ce-2025-3

*Lire aux tout-petits… encore !* dossier de *La Revue des livres pour enfants* n°342, Centre national de la littérature pour la jeunesse, Bibliothèque nationale de France, juillet 2025
https://www.calameo.com/read/0055697793fac4253d404

*La lecture, un droit culturel pour tous les adolescents ?* Dossier de la revue *Lecture jeune*, mars 2025
https://www.lecturejeunesse.org/product/la-lecture-un-droit-culturel-pour-tous-les-adolescents-193-mars-25/

*Tous les bébés aiment lire*, Agnès Bergonzi, revue en ligne *Takam Tikou*, Centre national de la littérature pour la jeunesse, Bibliothèque nationale de France, mars 2025
https://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2025-des-livres-pour-grandir-les-histoires-pour-les-tout-petits/tous-les-bebes-aiment-les-livres

*Les jeunes et la lecture : une relation en mutation ?* Nathalie Berthomier, Anne Jonchery, Sylvie Octobre ; ministère de la Culture, janvier 2025
https://www.culture.gouv.fr/fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/collections-de-synthese/culture-etudes-2007-2025/les-jeunes-et-la-lecture-une-relation-en-mutation-ce-2025-1

*À la recherche des lecteurs perdus ; la « crise de la lecture » au service des politiques publiques du livre* ; Cécile Barth-Rabot, revue *Bibliodiversité*, 2025
https://www.alliance-editeurs.org/-revue-bibliodiversity,112-

*Lecture avec les enfants. Les conditions matérielles des socialisations cognitives intergénérationnelles* Stéphane Bonnéry, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 56-1, 2025
https://journals.openedition.org/rsa/6998

*Les jeunes aiment-ils réellement moins lire ?* Romain Gaillard, *AOC media*, novembre 2024
https://aoc.media/opinion/2024/11/27/les-jeunes-aiment-ils-reellement-moins-lire/

Audio 58 min | « Ouvrez, ouvrez les livres aux enfants », France Culture, émission « Être et savoir » novembre 2024
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/etre-et-savoir/ouvrez-ouvrez-les-livres-aux-enfants-1525420

Audio 38 min | « Pourquoi s'inquiéter de la chute de la lecture chez les jeunes ? », France Culture, émission "Le Temps du Débat", avril 2024
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/pourquoi-s-inquieter-de-la-chute-de-la-lecture-chez-les-jeunes-3719114

*Les jeunes français et la lecture, 2024 (7-19 ans),* Centre National du livre, mars 2024
https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-francais-et-la-lecture-en-2024

*Portraits de lecteurs,* dossier de *La Revue des livres pour enfants* n°335, Centre national de la littérature pour la jeunesse, Bibliothèque nationale de France, mars 2024
https://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/rlpe-335.pdf

*Décrire les pratiques de lecture : difficultés et enjeux ;* Sébastien Demolder, Lire et Écrire Communauté Française, 2024
*https://journaldelalpha.be/decrire-les-pratiques-de-lecture-difficultes-et-enjeux/*

*Les Français et les lectures de vacances,* IPSOS pour la Fondation Vinci, 2024
https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2024-07/Ipsos-vinci-autoroutes-les-franc%CC%A7ais-et-les-lectures-de-vacances-Juin-2024.pdf

*Sociologie du lectorat*, Christophe Evans, in *Le Métier de Libraire*, Paris, Dunod, 2024
https://shs.cairn.info/le-metier-de-libraire--9782100867097-page-57?lang=fr

*Comment jouir de la lecture*, Clémentine Beauvais, La Martinière, Coll. ALT, 2024

Audio 33 min | « Entre les jeunes et la lecture, le numérique fait-il écran ? », France Culture, émission « L'invité des Matins », septembre 2023
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/entre-les-jeunes-et-la-lecture-le-numerique-fait-il-ecran-6674069

*Faites-les lire ! pour en finir avec le crétin digital,* Michel Desmurgets, Paris, Editions du Seuil, septembre 2023

*La lecture. Valeur et déterminants d'une pratique*, Cécile Barth-Rabot, Paris, Armand Colin, coll. « U Lettres », juin 2023

*Étude – De 8 à 25 ans, que lit-on en bande dessinée et comment ?* Syndicat national de l'Édition, janvier 2023
https://www.sne.fr/actu/etude-de-8-a-25-ans-que-lit-on-en-bande-dessinee-et-comment/

*Livres prescrits, livres choisis*, Morgane Vasta, étude pour l'association Lecture jeunesse, 2022
https://www.lecturejeunesse.org/wp-content/uploads/2022/09/LJ2-interactif-V10.pdf

*La lecture, B.A.-BA de la relation,* VersLeHaut, sous la dir. de Nathanaël Mion, novembre 2022
https://www.verslehaut.org/wp-content/uploads/2022/11/p.1-148-VLH-Lecture-pre%CC%81-BAT.pdf

Vidéo 35 minutes | « Vraiment, les jeunes ne lisent plus ? » Jeannot se livre, novembre 2022
https://www.youtube.com/watch?v=FLDuKeKDDZU

*Les jeunes Français et la lecture, 2022 (7-25 ans)* ; IPSOS pour le Centre National du Livre, mars 2022
https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-francais-et-la-lecture

*Mangas, sagas, séries, les nouveaux mythes adolescents,* Julien Cueille, Paris, Eres, 2022

*Inégalités sociales, inégalités scolaires et littérature enfantine : lecture implicite et explicite,* Stéphane Bonnéry, dans *Inégalités culturelles : retour en enfance*, ministère de la Culture, 2021
https://shs.cairn.info/inegalitees-culturelles-retour-en-enfance--9782111399785?lang=fr

*Cultures juvéniles, lecture et lecteurs*, Sylvain Aquatias. *Le Français Aujourd'hui*, 2019, 2019/4 (207), pp.19-27. ⟨10.3917/lfa.207.0019⟩. ⟨hal-04679009⟩

*Les pratiques culturelles des Français*, DEPS-ministère de la Culture, 2018
https://www.culture.gouv.fr/fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/l-enquete-pratiques-culturelles/l-enquete-2018

*Les jeunes adultes et la lecture, 2018 (15-25 ans),* IPSOS pour le Centre national du livre, 2018
https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-adultes-et-la-lecture

*J'aime pas lire !* dossier de *La Revue des livres pour enfants* n° 296, Centre national de la littérature pour la jeunesse, Bibliothèque nationale de France, Paris, septembre 2017
https://cnlj.bnf.fr/fr/detail_revue/Jaime_pas_lire_/296

Enquête du magazine *J'aime lire* : "Que reste-t-il de nos lectures d'enfants ?", Bayard Presse, 2017
https://www.jaimelire.com/selection-j-aime-lire/enquete-jaime-lire-restes-de-nos-lectures-d-enfants

*Détrez, Christine. « À la recherche de la lecture perdue ? Les adolescents et la lecture en France aujourd'hui ». Art et société, édité par Alain Quemin et Glaucia Villas Bôas, OpenEdition Press, 2016, https://doi.org/10.4000/books.oep.543.* https://books.openedition.org/oep/543?lang=fr

*La lecture, ça ne sert à rien ! Usages de la littérature au lycée et partout ailleurs…*, Bénédicte Shawky-Milcent, Presses Universitaires de France, coll. Partage du savoir, septembre 2016

*Les jeunes Français et la lecture, 2016 (7-19 ans)* ; IPSOS pour le Centre national du livre, juillet 2016
https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-jeunes-et-la-lecture

*La lecture, entre famille et école : comment se développe le goût de lire,* Catherine Reverdy, Conférence de consensus sur la lecture, document de travail pour le jury ; Institut Français de l'Éducation, janvier 2016
https://eduveille.hypotheses.org/files/2016/04/CC-Lecture_2016_Reverdy_Famille-et-e%CC%81cole.pdf
*Comment lire à l'ère des smartphones ? La lecture et les jeunes,* Sylvie Octobre, dans : *Bibliothèques, enfance et jeunesse*, éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2015
https://shs.cairn.info/bibliotheques-enfance-et-jeunesse--9782765414896?lang=fr

*La lecture régulière de livres : un recul ancien et général*, Olivier Donnat, *Le Débat* 2012/3 n° 170
https://shs.cairn.info/article/DEBA_170_0042/pdf

*Les mangados, lire des mangas à l'adolescence,* Olivier Vanhée et Christine Détrez, Paris, BPI, 2012
https://books.openedition.org/bibpompidou/321?lang=fr

*Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet : livre, presse, bibliothèques*, sous la dir. de Christophe Evans, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2011

*Lire des livres en France, de 1930 à 2000*, Nicole Robine, Editions du Cercle de la librairie, Paris, 2000

*Les jeunes et la lecture ; les motivations d'achat de livres entre 14 et 18 ans* ; étude du Syndicat National de l'Édition, *Cahiers du Cercle de la librairie*, enquêtes et études n°2 - 1997

*La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans,* Françoise Dumontier, François de Singly, Claude Thélot, *Economie et statistique*, n°233 dossier : L'avenir des retraites / La baisse de la lecture., juin 1990.
https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1990_num_233_1_5466#estat_0336-1454_1990_num_233_1_T1_0067_0000

*L'évolution de la lecture des jeunes d'après les enquêtes françaises. Bilan 1960-1987 ;* Nicole Robine, revue *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°61, 1989
https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1989_num_61_1_1506

## Les jeunes et leurs compétences de lecture

*Pratiques de lecture et maîtrise de la littératie : quelles différences entre les filles et les garçons depuis l'école primaire jusqu'au lycée ? Rapport au ministre de l'Éducation nationale*, Inspection générale de l'Education, du sport et de la recherche, octobre 2025
https://www.education.gouv.fr/pratiques-de-lecture-et-maitrise-de-la-litteratie-451821

*Les 16-29 ans et l'illettrisme*, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, 2025
https://www.anlci.gouv.fr/ressources/1-jeune-sur-10-est-en-forte-difficulte-avec-les-competences-de-base/

*L'illettrisme parmi les journées d'appel de défense,* Hugo Giraudeau-Barthet. Journée défense et citoyenneté 2024. 2025, pp. 1-4. 10.48464/ni-25-57. halshs-05319217
https://shs.hal.science/halshs-05319217/file/NI-25-57-JDC-pdfa.pdf

*Reading - The Hidden Infrastructure for European Competitiveness* , EURead, 2025
https://euread.com/wp-content/uploads/2025/07/Reading_The-hidden-infrastructure_Draghi-report.pdf

*Implication du ministère de la Culture dans la lutte contre l'illettrisme* ; Inspection générale des affaires culturelles, novembre 2023
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/rapports/implication-du-ministere-de-la-culture-dans-la-lutte-contre-l-illettrisme

*Mission prospective sur l'illettrisme*, rapport de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche N° 2022-061 - mai 2022
https://www.education.gouv.fr/mission-prospective-sur-l-illettrisme-326476

*Évaluation de la contribution des associations soutenues par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère de la culture au développement du goût de la lecture chez les jeunes publics* ; IGÉSR n° 2021-099 / IGAC n° 2021-14 - juillet 2021
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/rapports/Evaluation-de-la-contribution-des-associations-soutenues-par-le-ministere-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-et-des-sports-et-le-ministere-d

## Les jeunes et leurs familles aujourd'hui

*Typologie des approches de la parentalité chez les 20-35 ans,* Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, Conseil de la famille, décembre 2025 https://hcfea.gouv.fr/typologie-des-approches-de-la-parentalite-chez-les-20-35-ans

*Rapport de la commission citoyenne sur les temps de l'enfance,* Conseil économique et social et environnemental, novembre 2025
https://www.lecese.fr/sites/default/files/CCTE-Rapport-citoyen.pdf

*Rapport du panel d'enfants et d'adolescents*, Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, 2025
https://conventioncitoyennetempsenfant.lecese.fr/sites/ccte/files/CCTE-rapport-jeunes.pdf

*Jeunesse d'hier et d'aujourd'hui : le grand déclassement ?* Haut-commissariat à la stratégie et au plan, 2025
https://www.strategie-plan.gouv.fr/files/files/Publications/2025/2025-10-28%20-%20NF04%20Jeunesse/Note%20Flash%20n4%20-%2021.10%20_19h_der.pdf

*Chiffres clés des familles en France*, Union Nationale des Associations Familiales, 2025
https://www.unaf.fr/lunaf-publie-les-chiffres-cles-2025-des-familles-en-france/

*Enfances de classe, de l'inégalité parmi les enfants*, coll. sous la direction de Bernard Lahire, Paris, Ed. du Seuil, 2019

## Le livre et la littérature jeunesse, et leurs évolutions

*La littérature pour la jeunesse dans les pages culturelles de la presse française au début des années 2020 : enjeux de légitimité,* Mathilde Lévêque, revue Belphégor, 2025
https://journals.openedition.org/belphegor/6817

*Synthèse des chiffres de l'édition jeunesse 2024-2025*
*https://www.sne.fr/actu/synthese-des-chiffres-de-ledition-jeunesse-2024-2025/*

*L'édition jeunesse française en 2024* ; Syndicat National de l'Édition, 2025
https://www.sne.fr/economie/chiffres-cles/

Revue *Lecture jeune* n° 194, dossier *L'Économie du désir : de #MeToo à la dark romance*, juin 2025
https://www.lecturejeunesse.org/product/l-economie-du-desir-de-metoo-a-la-dark-romance-n-194-juin-2025/

*La dark romance, les ambiguïtés d'un genre qui fascine*, Magali Bigey, The Conversation, novembre 2024
https://theconversation.com/la-dark-romance-les-ambigu-tes-dun-genre-litteraire-qui-fascine-241280

*La littérature, ça paye*, Antoine Compagnon, Éditions des Équateurs, septembre 2024

*Synthèse des chiffres de l'édition jeunesse 2022-2023*, Syndicat national de l'Édition, octobre 2023
*https://www.sne.fr/actu/synthese-des-chiffres-de-ledition-jeunesse-2022-2023/*

Vidéo 5h | *La médiation autour du livre de jeunesse en Europe au XXIe siècle*
Captation vidéo du colloque « *La médiation autour du livre de jeunesse en Europe au XXIe siècle* », Centre national de la Littérature pour la jeunesse, BnF, 2021
> Captation et > Programme

*L'édition jeunesse française 2020-2021* ; Syndicat national de l'Édition, 2021
https://www.sne.fr/document/les-chiffres-de-ledition-jeunesse-2020-2021/

*Tout sur la littérature jeunesse de la petite enfance aux jeunes adultes*, Sophie Van der Linden, Paris, Gallimard jeunesse, 2021

*L'édition jeunesse française en 2017*, Syndicat national de l'édition, 2018
https://www.sne.fr/actu/ledition-jeunesse-un-secteur-en-legere-baisse-en-2017/

*Ce que les plateformes font aux industries culturelles : le cas du webtoon sud-coréen*, Pauline Brouard, revue *Effeuillage*, 2021-1, n° 10
https://shs.cairn.info/revue-effeuillage-2021-1-page-35?lang=fr

*La lecture comme jeu, essai sur la littérature* Michel Picard, éditions de Minuit, coll. Critique, 1986

## Pédagogies et littératures à l'école

*Faire vivre la littérature à l'école,* dossier de la revue *Les Cahiers pédagogiques*, n°601, 2025
https://www.cahiers-pedagogiques.com/sommaire-revue-601/

*Le coin lecture, un espace de médiation pour les élèves en retrait des livres* Lucile Berthod ; *Éducation permanente*, n° 239, 2024

*Appréhender les non-lecteurs scolaires : questions de méthode,* Maïté Eugène, revue *Éducation et didactique*, 2023
https://journals.openedition.org/educationdidactique/11121

*Lectures réelles et lectures prescrites au CP : quelle articulation possible ?* Lucile Berthod, Lydie Laroque, *Strenae, Recherches sur les livres et objets culturels de l'enfance*, n° 19, 2021
https://journals.openedition.org/strenae/8828

*La lecture partagée : un levier pour réduire les inégalités scolaires ? L'évaluation par expérimentation aléatoire d'un dispositif dans des écoles maternelles,* Carlo Barone, Denis Fougère, Clément Pin, LIEPP Sciences Po, septembre 2019
https://sciencespo.hal.science/hal-03541432v1/document

*Mais qu'est-ce qui se passe dans le coin lecture ? Exploration de pratiques enseignantes contribuant à la formation d'élèves lecteurs-scripteurs au cours préparatoire,* Catherine Frier, Anne Vadcar, Revue *Repères-Recherches en didactique du français*, n° 55, 2017
https://journals.openedition.org/reperes/1161

*L'école et la lecture obligatoire. Histoire et paradoxes des pratiques d'enseignement de la lecture,* Anne-Marie Chartier, Paris : Retz, 2007

*Lire la littérature à l'école, Pourquoi et comment conduire cet apprentissage spécifique de la GS au CM ?* Tauveron C. (Dir.), Hatier Pédagogie, 2002

## Les jeunes et l'écriture

Audio 10 min | « Comment la plateforme Wattpad transforme-t-elle la lecture et l'écriture chez les jeunes ? » France Culture, « Le Point Culture », 27 octobre 2025
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-point-culture/les-midis-de-culture-le-point-culture-emission-du-lundi-27-octobre-2025-2097921

*Les adolescents et leurs pratiques de l'écriture au XXIe siècle : nouveaux pouvoirs de l'écriture ?* ; Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, 2023
https://injep.fr/publication/les-adolescents-et-leurs-pratiques-de-lecriture-au-xxie-siecle-nouveaux-pouvoirs-de-lecriture/

## Les jeunes et leurs pratiques culturelles

*Les sorties culturelles des Français en 2024* ; CREDOC, ministère de la Culture, 2025
https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/statistiques-culturelles/les-sorties-culturelles-des-francais-en-2024-resultats-du-barometre-du-credoc

*La bibliothèque, lieu de lecture et de médiation culturelle*, Évelyne Barthou, Yann Bruna ; Rapport de recherche, mars 2023
https://univ-pau.hal.science/hal-04231670v1/document

*Le potentiel viral des influenceurs littéraires, le cas des BookTokeurs français*, Stéphanie Parmentier, Les cahiers du numérique, 2022/1
https://shs.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2022-1-page-97?lang=fr

Vidéo 45 min | « Les espaces des ados en bibliothèque », Table ronde, ministère de la Culture/Association des Bibliothécaires de France, 2020
https://www.youtube.com/watch?v=A51_4XzIAMU

« Elargir le cercle des lecteurs : la médiation en littérature pour la jeunesse : colloque CRILJ – Médiathèque Marguerite Duras, Paris – 3 et 4 février 2017 », Hélène RIO, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2017, n° 11, p. -En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/elargir-le-cercle-des-lecteurs-la-mediation-en-litterature-pour-la-jeunesse_67538 ISSN 1292-8399.

*Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016,* Direction générale des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture, 2017
https://www.culture.gouv.fr/thematiques/livre-et-lecture/actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016

*Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Olivier Donnat, La Découverte-ministère de la Culture, Paris, septembre 2009

## Les jeunes et les écrans

*Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs,* Arthur Delaporte, Laure Miller, octobre 2025
https://www.vie-publique.fr/rapport/300129-rapport-denquete-sur-effets-psychologiques-de-tiktok-sur-les-mineurs

*Faire la paix avec nos écrans,* Virginie Sassoon et François Saltiel, Flammarion, août 2025

*Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu*, rapport au Président de la République, 2024
https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/16/06a9854b34d98bb3e4fbf72b2b28ed3b0dd601a1.pdf

# 10. Conjonture économique du marché de l'édition jeunesse

Segment stratégique pour l'édition, la jeunesse semble toutefois avoir atteint un plateau après plusieurs années d'essor (I). Les filiales de grands groupes d'édition dominent ce marché en s'appuyant notamment sur des séries françaises ou étrangères (II), à destination principalement des familles (III) et propices aux cessions de droits pour la traduction et l'audiovisuel (IV).

## I. Le segment jeunesse demeure stratégique pour l'édition mais il semble avoir atteint un plateau après plusieurs années d'essor.

Les **éditeurs ont fortement investi le segment jeunesse au cours des dernières décennies**. En 2024, il générait un chiffre d'affaires de 371 M€ en vente de livres pour les maisons d'édition (- 3,8 %) : cela représentait 13 % de ce CA en 2024, contre 9 % en 2000 (source : SNE).

La publication de **nouveautés** dans le segment jeunesse a cependant fluctué au cours de la dernière décennie (source : Electre) : elle s'est d'abord accrue jusqu'en 2018, atteignant près de 12 000 nouveautés en un an, avant de refluer à **11 000 nouveautés en 2024**, niveau proche de 2013. Sur la période 2013-2024, la part de la jeunesse dans les nouveautés a stagné autour de **16-18 % de la production**, derrière la littérature et les sciences humaines et sociales (voir annexes A). La production de livres destinés à la jeunesse recouvre d'abord les titres d'**éveil** pour les jeunes enfants, puis les **fictions** et les **documentaires**, enfin les **loisirs**.

Sur le marché de la vente de livres imprimés neufs aux particuliers (source : NielsenIQ BookData-GfK, panel détaillants), entre 2017 et 2024, les ventes de livres jeunesse ont **reculé de 72 à 64 millions d'exemplaires** (- 11 %), tandis que le chiffre d'affaires généré s'accroissait, atteignant **635 M€** (+10 %) en raison d'une hausse de prix des éditeurs. Dans ce contexte, la **part du segment jeunesse a légèrement reculé**, davantage en termes d'exemplaires vendus (20 % du marché, soit - 4 points sur la période) que

de chiffre d'affaires (16 % du marché, - 1 point), reflétant un effet-prix plus marqué. La répartition des ventes entre les différents sous-segments de la jeunesse a peu évolué (voir annexes B).

L'enjeu du **livre d'occasion** concerne aussi le segment jeunesse mais avec un **net ralentissement en 2024** (source : NielsenIQ BookData-GfK, Panel Consommateurs Entertainment) : 12 % des livres jeunesse ont été achetés d'occasion par les Français (-5 points par rapport à 2023) ; 11 % des livres d'occasion achetés par les Français relevaient de la jeunesse (-5 points), loin derrière la littérature (56 %). Par ailleurs, le format **numérique** est quasi-inexistant dans les achats de livres jeunesse.

## II. Les grands groupes d'édition dominent le marché du livre jeunesse en s'appuyant sur des marques puissantes.

Les **filiales des grands groupes** dominent le marché. Quelques **entreprises indépendantes** représentent néanmoins une part importante des ventes ; des centaines de maisons d'édition indépendantes de petite dimension investissent également ce segment.

Les **auteurs** qui vendent le plus d'exemplaires dans le segment jeunesse sont souvent ceux ayant créé un univers, propice aux séries : J.K. Rowling (*Harry Potter*), Suzanne Collins (*Hunger Games*), Mr Tan (*Mortelle Adèle*), Stephenie Meyers (*Twilight*), Timothée de Fombelle (*Alma*), Tui T. Sutherland (*Les Royaumes de feu*). Des classiques de la littérature jeunesse demeurent parmi les meilleures ventes comme *Le Petit prince* et *Vendredi ou la vie sauvage*.

Les auteurs jeunesse sont historiquement ceux qui vont le plus à la rencontre de leur **public** : festivals, interventions scolaires etc. dont ils tirent des compléments de revenus non-négligeables. Ils ont ces dernières années été particulièrement sollicités, aussi bien via la part collective du pass Culture sur laquelle ils peuvent publier des offres personnelles d'intervention, que par les récents dispositifs du Centre national du livre (CNL) : résidences en milieu scolaire, résidences en colonies de vacances.

## III. Les jeunes familles actives constituent le cœur du marché du livre jeunesse.

En 2024, la répartition diffère légèrement entre le segment jeunesse et le reste de l'édition en termes de **profil socioéconomique de l'acheteur** (voir annexes C) : les livres jeunesse sont plus achetés par des **familles avec enfants**, par les **femmes**, par les **35-49 ans**, par des **Français sur le marché du travail**. De plus, les livres jeunesse sont moins achetés dans les librairies, davantage dans les **grandes surfaces spécialisées ou alimentaires**.
Ces résultats proviennent d'un panel de consommateurs géré par la société Kantar, mais qui n'interroge que des particuliers de plus de 15 ans ; par conséquent, les analyses ci-dessus ne peuvent pas être étendues aux achats de livres imprimés neufs des jeunes de 15 ans ou moins.

## IV. Des produits secondaires complètent les revenus des ventes de livres jeunesse.

Des relais de croissance sont trouvés par les éditeurs du segment jeunesse, à travers notamment les cessions de droits :

- plus de 2600 cessions de droit pour la traduction ont été conclues dans le segment jeunesse en 2024, soit **près d'un quart du total**, derrière la BD (source : SNE) ;
- entre 2015 et 2021, **16 % des adaptations audiovisuelles ou cinématographiques** provenaient des livres jeunesse (hors BD jeunesse), derrière la littérature[53].

[53] Bearing Point pour le CNL (2023), *Étude sur les adaptations cinématographiques et audiovisuelles d'œuvres littéraires*

# Annexes

## Annexe A : la production

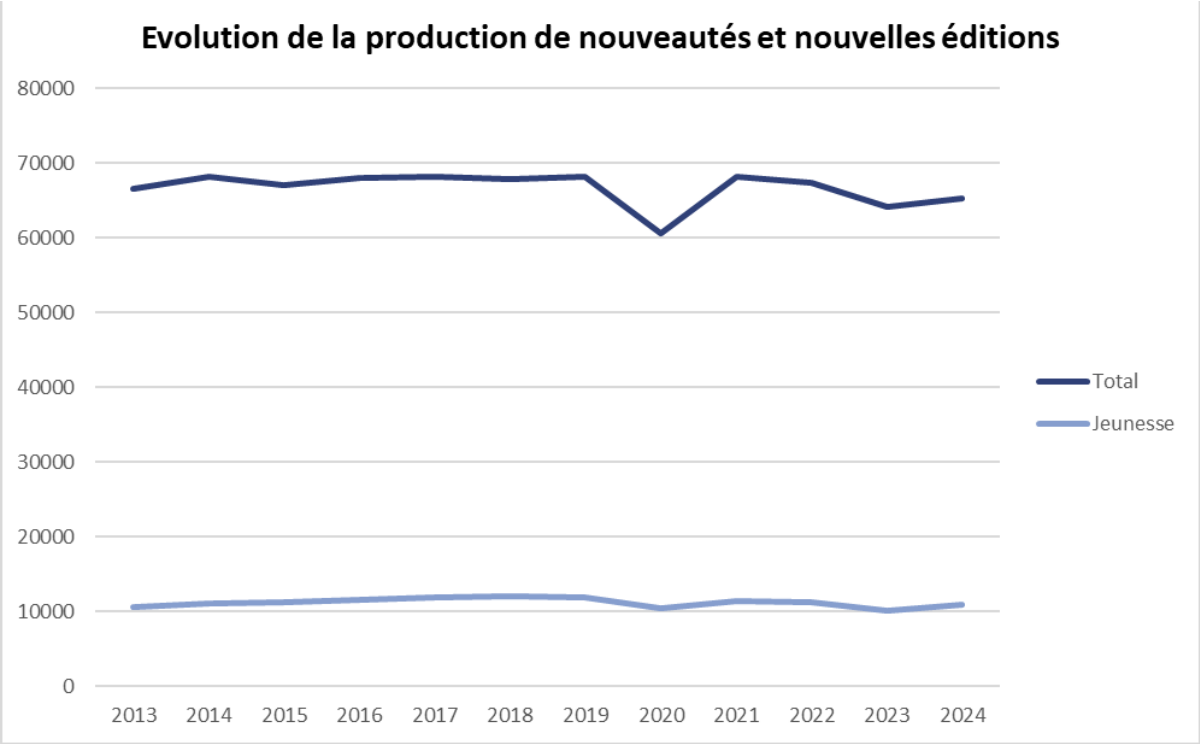


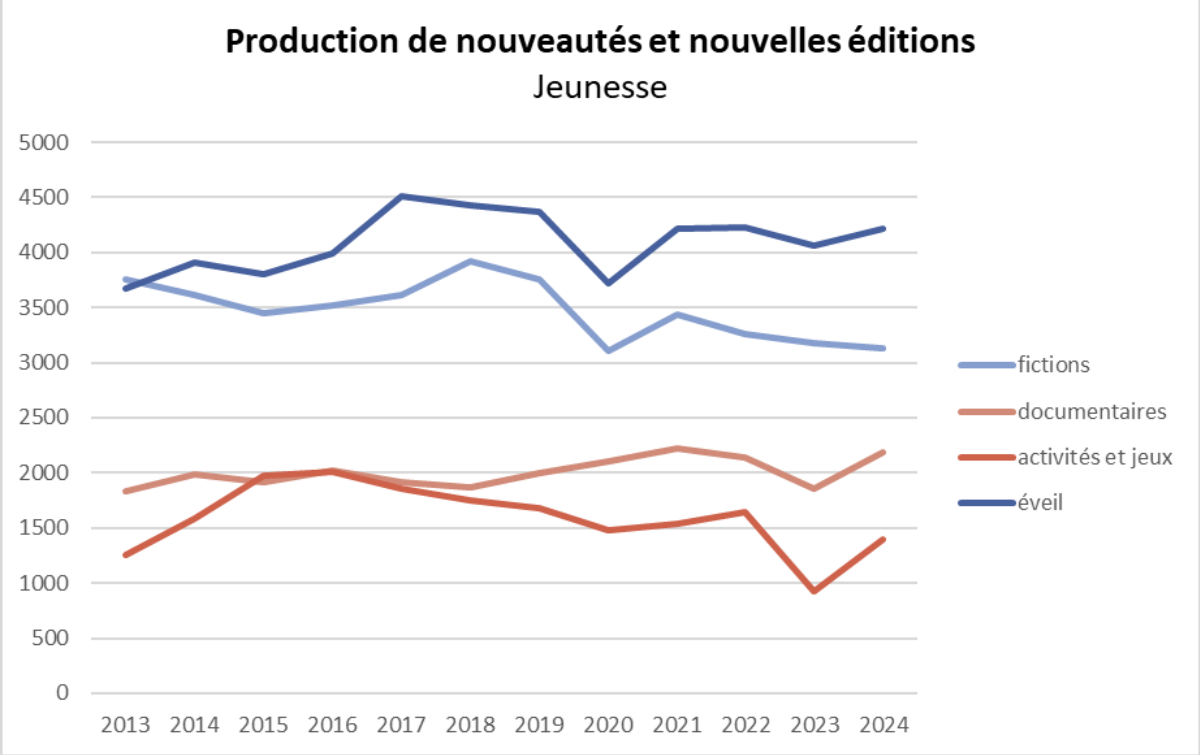


Source : Electre. Traitement : ministère de la culture/observatoire de l'économie du livre

Annexes B : le marché

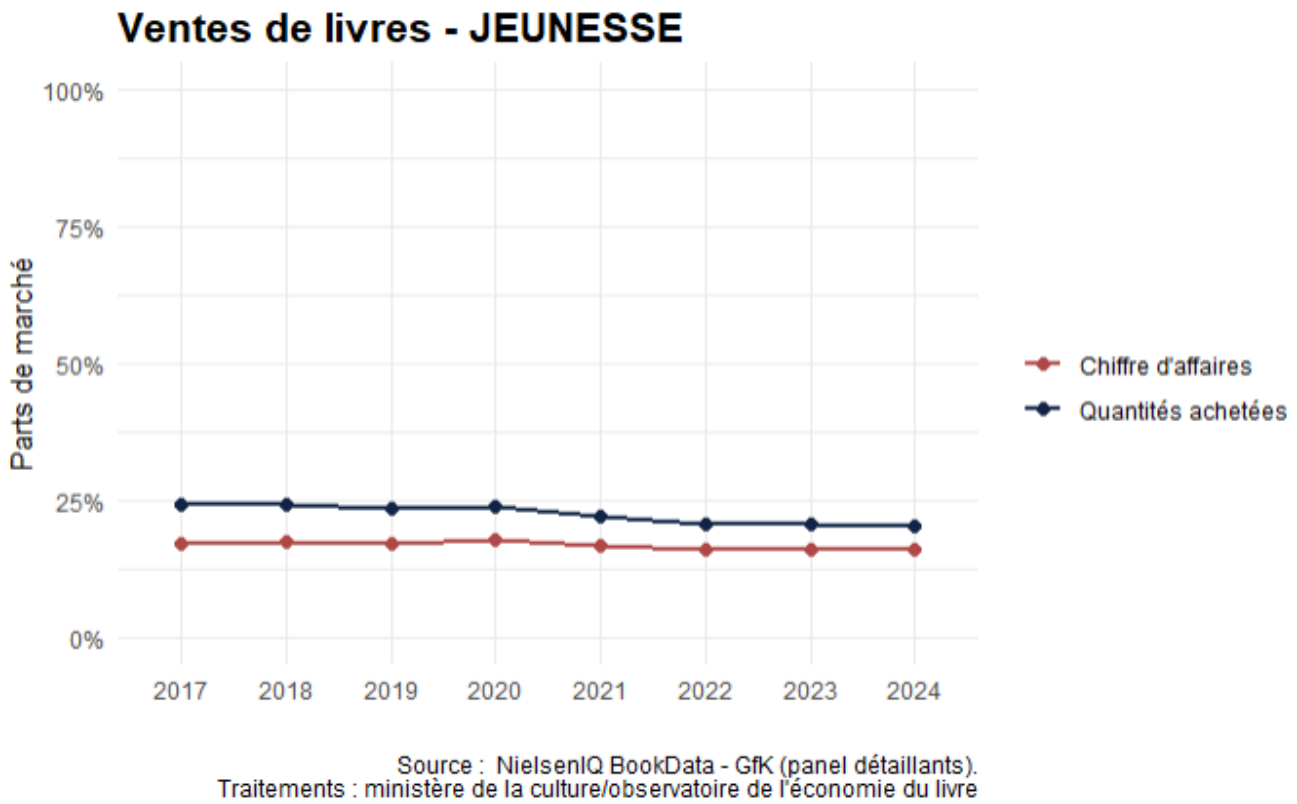


La segmentation retenue par GfK permet un suivi fin des ventes de livres destinés à la jeunesse, l'essentiel provenant des albums, des titres d'éveil (imagiers, livres animés, etc.), des « lectures » (premières lectures, romans adolescents, etc.) et des documentaires.

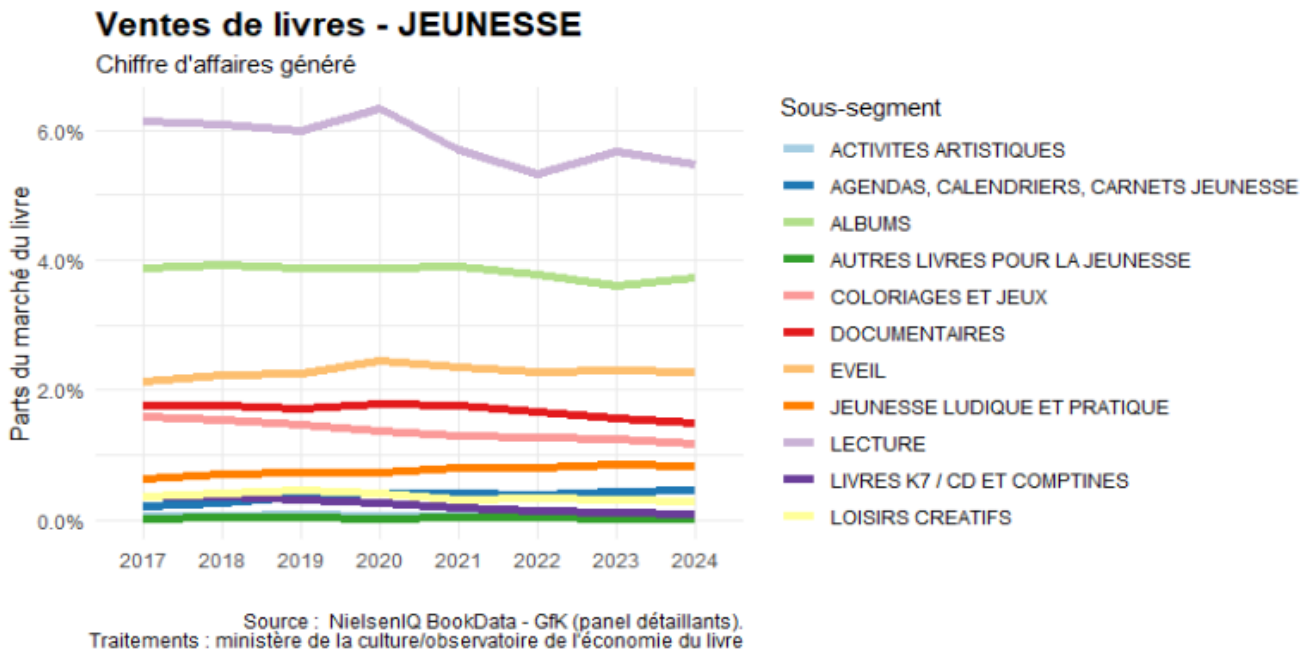

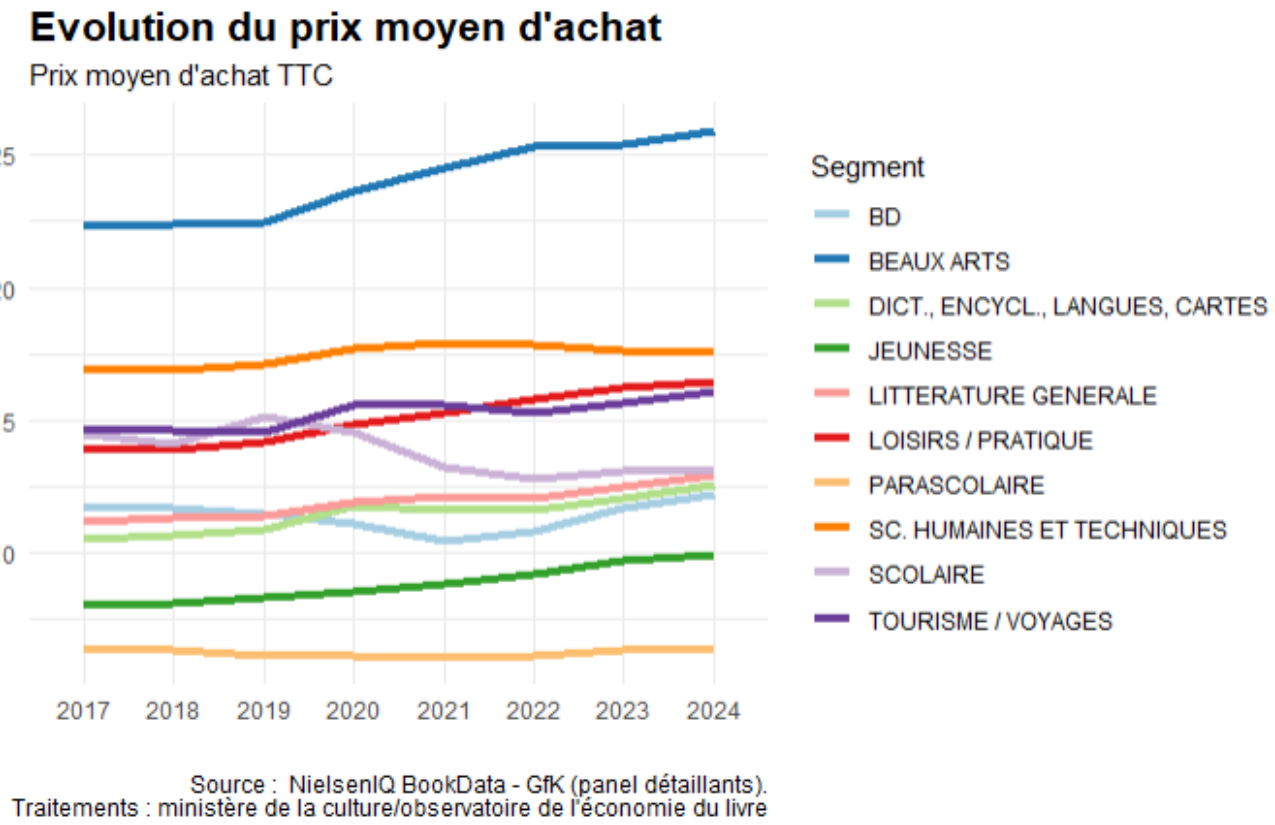


Annexe C : le profil des acheteurs des livres jeunesse

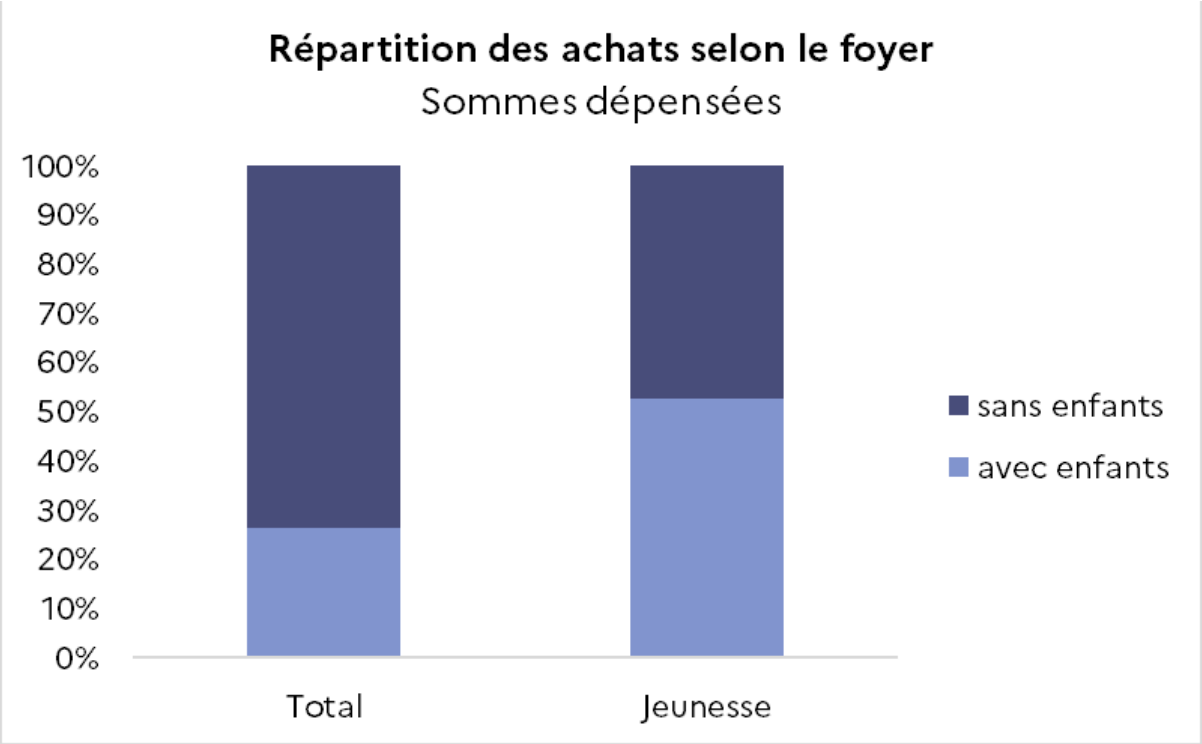

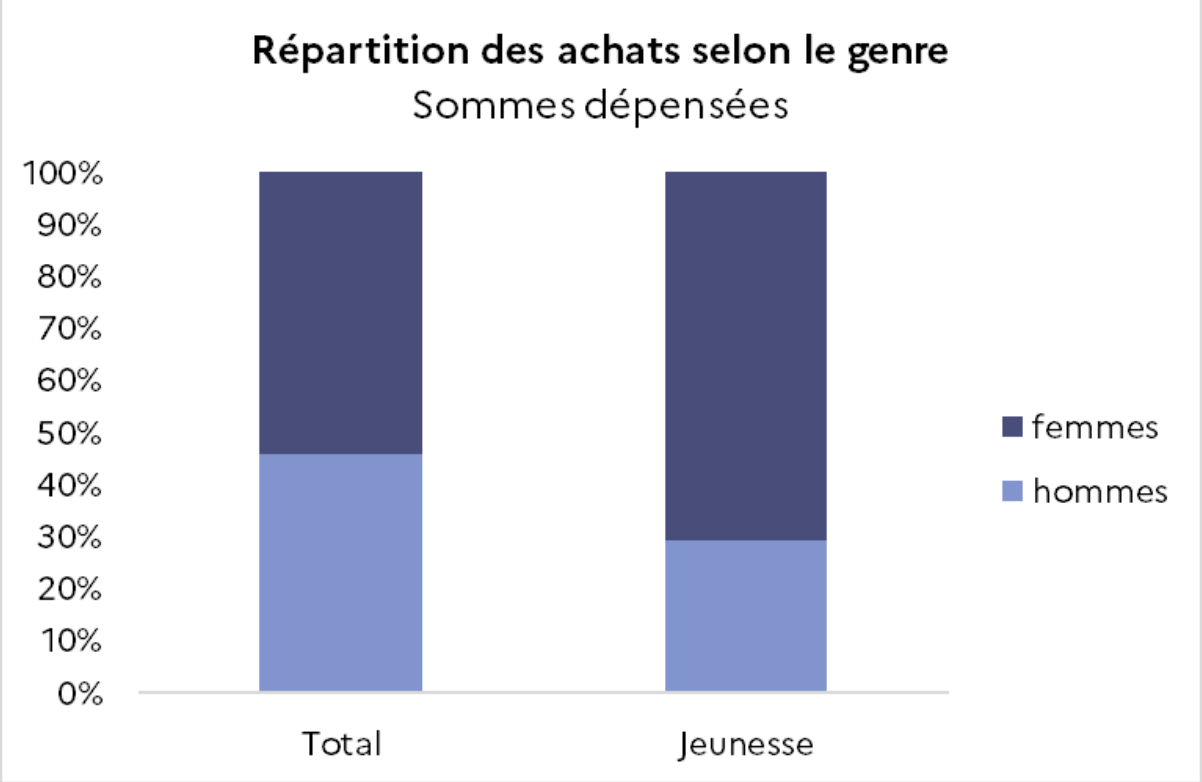
Répartition des achats selon le genre
Sommes dépensées
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Total
Jeunesse
femmes
hommes

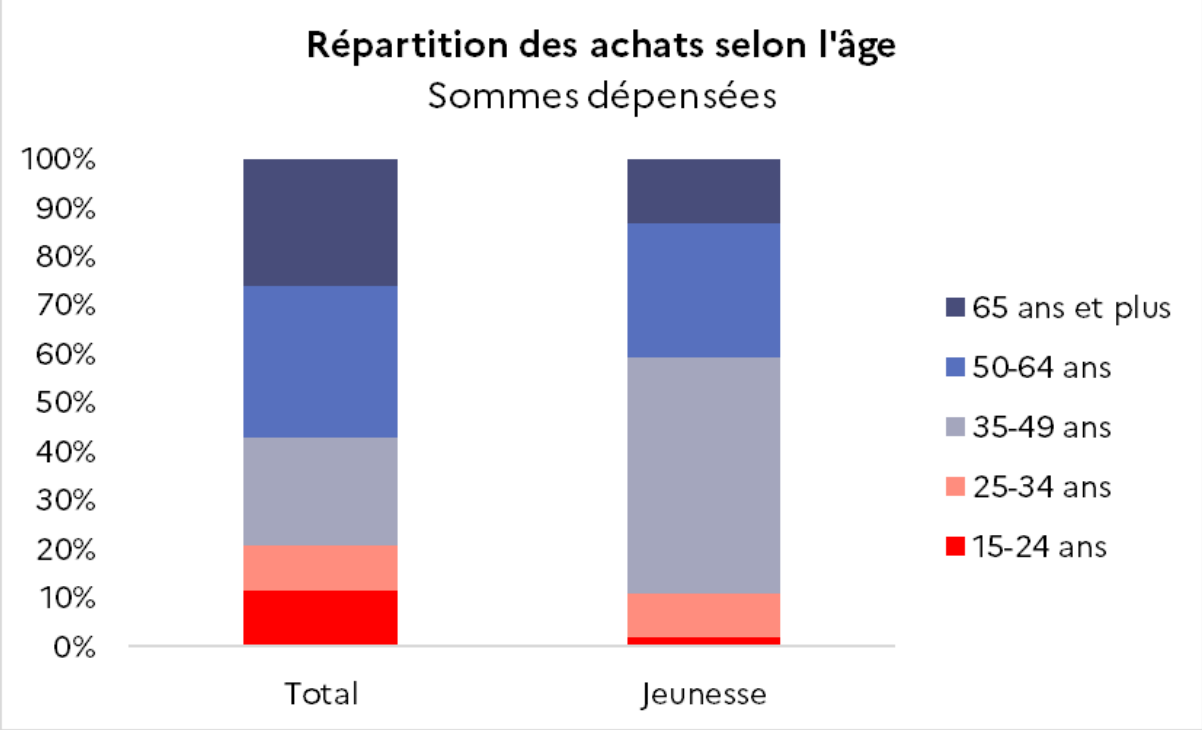
Répartition des achats selon l'âge
Sommes dépensées
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Total
Jeunesse
65 ans et plus
50-64 ans
35-49 ans
25-34 ans
15-24 ans

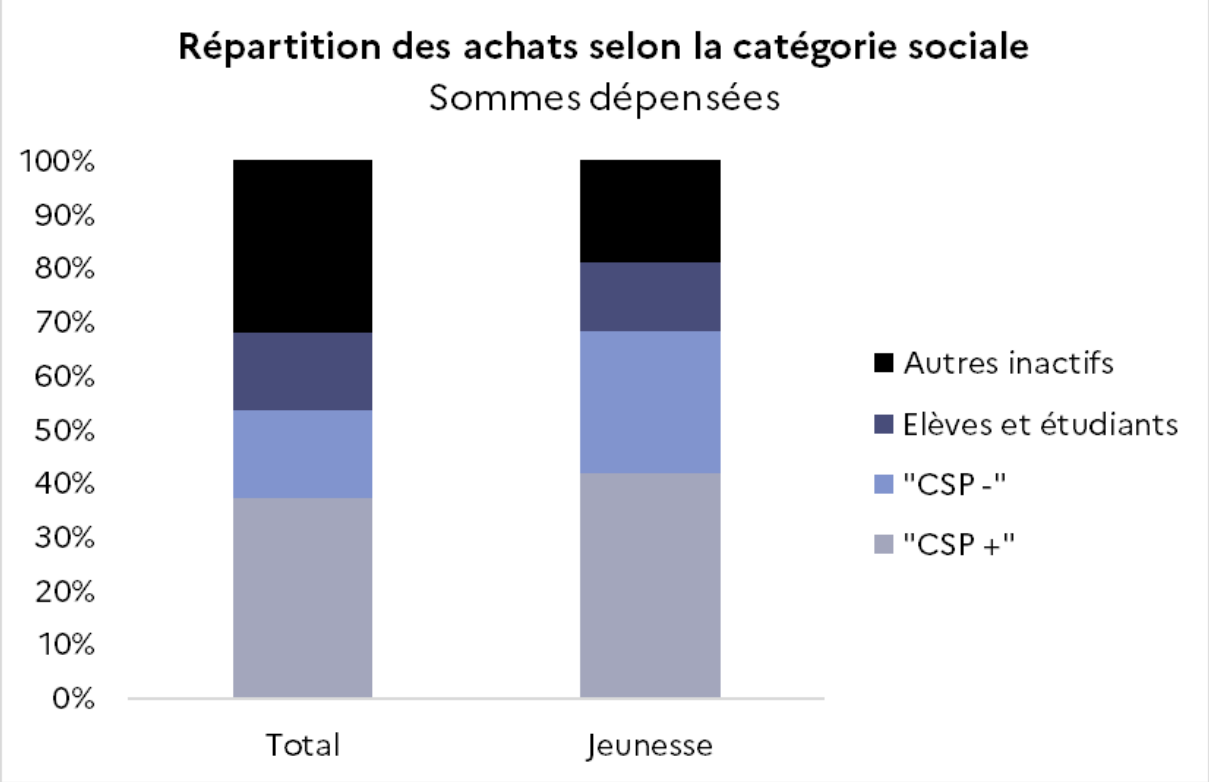


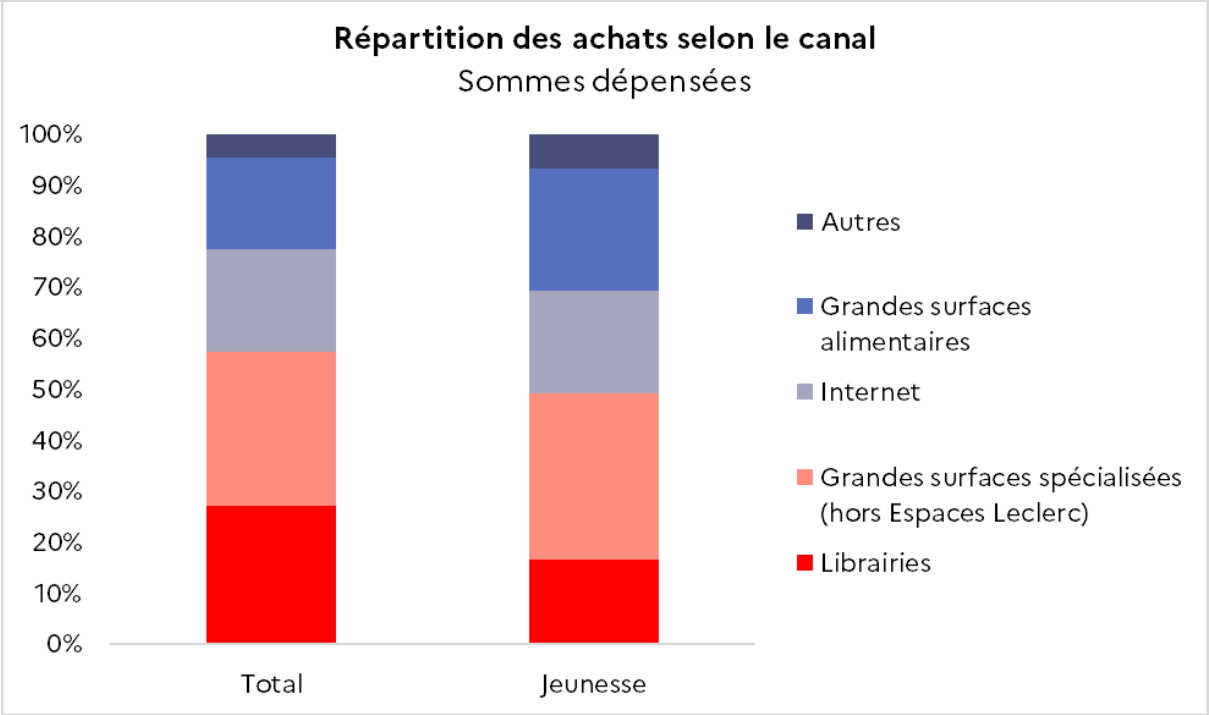


Source : Kantar. Traitement : ministère de la culture/observatoire de l'économie du livre

# 11. Conjoncture économique de la presse jeunesse

En 2023, la presse jeunesse représente 3,3 % de la diffusion totale de la presse en France (soit 89 millions d'exemplaires) et 8,2 % de la presse magazine. Elle contribue à hauteur de 10 % des recettes de la presse magazine (4,2 % des recettes de l'ensemble de la presse soit 242 M€).

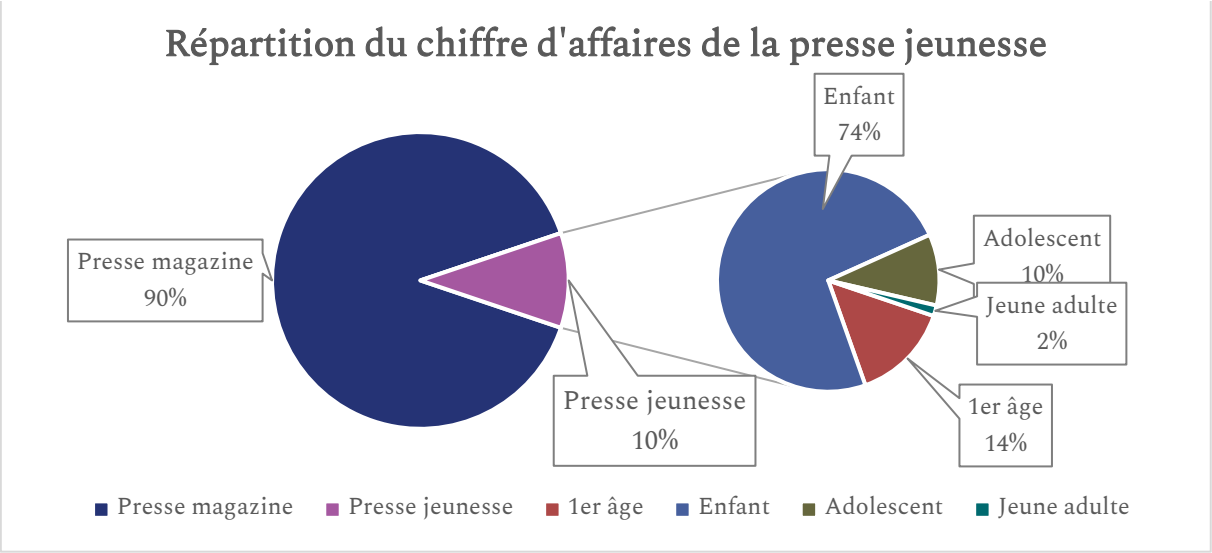


*Source : Tableaux statistiques de la presse 2023 – Cellule statistiques – Bureau du régime économique de la presse – Direction générale des médias et des industries culturelles*

Entre 2018 et 2023, la diffusion totale de la presse jeunesse a diminué de 20 %. Les catégories jeune adulte et adolescent sont les plus impactées (respectivement -33 % et -29 % entre 2018 et 2023). En euro constant, sur la même période le chiffre d'affaires des catégories jeune adulte et adolescent diminuent de -4 % et -19 %. Malgré la diminution des tirages des catégories enfant et 1er âge (-18 % et -6 %), leurs chiffres d'affaires ont augmenté en euro constant (+11 % et +21 %) sur la même période.

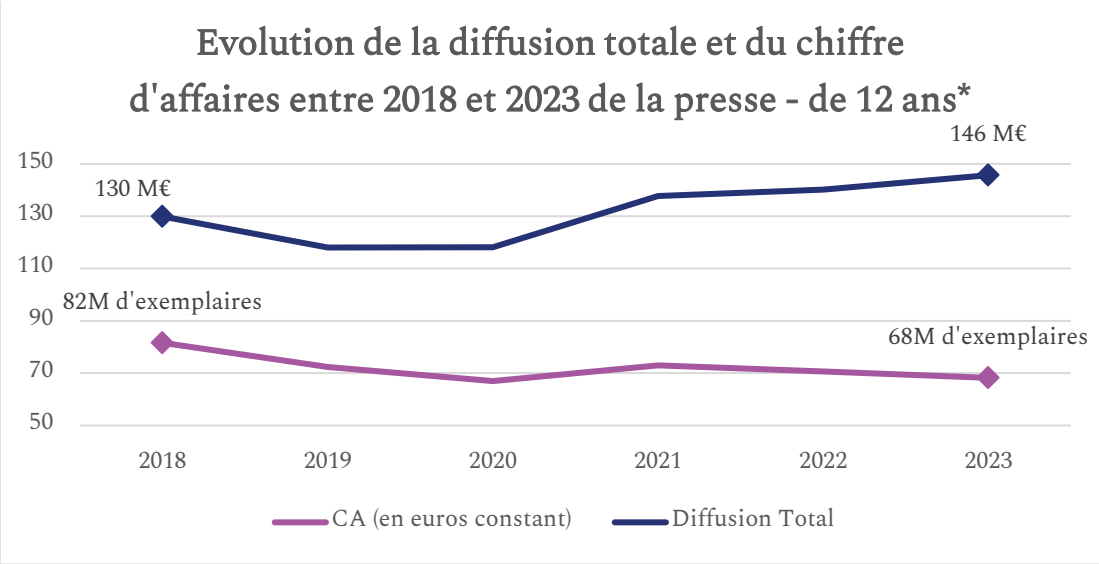


* La presse des – de 12 ans regroupe les catégories enfant et 1er âge.
*Source : Tableaux statistiques de la presse 2018-2023 – Cellule statistiques – Bureau du régime économique de la presse – Direction générale des médias et des industries culturelles*

**Répartition des recettes de la presse jeunesse en 2023**

| | Chiffre d'affaires | Répartition |
|---|---|---|
| **Vente numéro** | 75,4 M€ | 31% |
| **Abonnement** | 164,2 M€ | 68% |
| **Publicité** | 3,2 M€ | 1% |
| **Annonces** | 0,01 M€ | 0% |
| **Total** | **242,8 M€** | 100% |

*Source : Tableaux statistiques de la presse 2023 – Cellule statistiques – Bureau du régime économique de la presse – Direction générale des médias et des industries culturelles*

Les recettes de la presse jeunesse reposent très largement sur les abonnements (68 %), qui représentent 81 % des exemplaires payés (en comparaison, pour l'ensemble de la presse les recettes d'abonnements représentent 41% du chiffre d'affaires pour 67% de la diffusion payée). La vente au numéro représente 19 % de la diffusion payée et contribue pour 31 % du chiffre d'affaires (en comparaison, 33% de la diffusion payante et 41% du chiffre d'affaires de l'ensemble de la presse). La publicité contribue faiblement au chiffre d'affaires de la presse jeunesse à hauteur de 1% (en comparaison, ses recettes représentent 32% du chiffre d'affaires pour le secteur de la presse dans son ensemble).

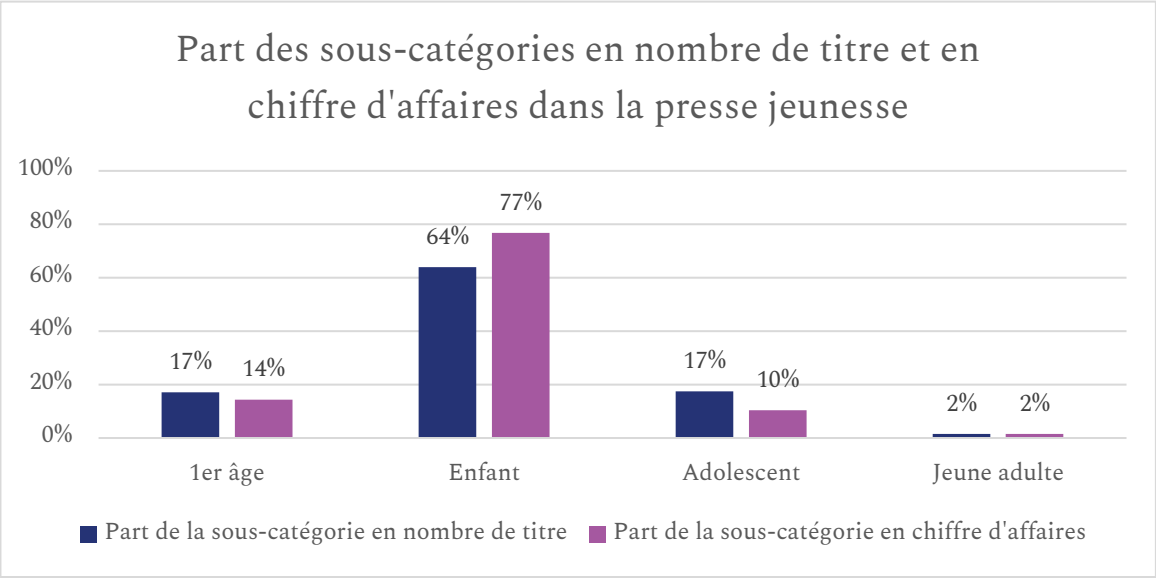


*Source : Tableaux statistiques de la presse 2023 – Cellule statistiques – Bureau du régime économique de la presse – Direction générale des médias et des industries culturelles*
Lecture : La sous-catégorie presse enfant contribue pour 77 % au chiffre d'affaires de la presse jeunesse et comprend 64 % des titres de la presse jeunesse.

Selon les données de l'ACPM[54], 2 % des exemplaires de la presse jeunesse payée en France étaient en version numérique en 2024. En 10 ans, les versions numériques de la presse jeunesse ont été multipliées par 6.

**Part de chaque catégorie dans le nombre d'exemplaires numériques distribués en France :**

| | Adolescents | Enfants | Pédagogie - Education |
|---|---|---|---|
| 2014 | 11 % | 60 % | 29 % |
| 2024 | 52 % | 45 % | 3 % |

*Source : Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias*

[54] L'ensemble des publications de presse jeunesse n'adhère pas à l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias. Les données présentées dans ce document sont donc partielles.

# 12. La littérature jeunesse en bibliothèques publiques au prisme du Baromètre des prêts et acquisitions

Le ministère de la Culture a initié en 2014 l'élaboration d'un Baromètre annuel des documents les plus acquis et les plus empruntés dans les bibliothèques de lecture publique. Ce Baromètre permet de comparer la pratique de l'emprunt par les usagers à celle de l'acquisition par les bibliothèques et le grand public, aussi bien au niveau des œuvres que des auteurs.

Entre 2014 et 2025, dix éditions du Baromètre ont été publiées[55]. Les résultats obtenus permettent de disposer d'une base d'archives des titres, auteurs les plus empruntés et acquis pour la fiction adulte, le documentaire adulte, la bande dessinée et la littérature jeunesse (hors BD/manga) depuis 10 ans.

La présente étude s'intéresse plus spécifiquement à l'évolution des emprunts et des acquisitions de livres jeunesse en bibliothèque, toutes productions confondues, depuis 2016.

## Méthodologie

Un échantillon représentatif de 150 à 430 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques a été constitué peu à peu depuis 2016, grâce à un partenariat conclu entre le prestataire statistique TMO et plusieurs éditeurs de logiciels de bibliothèques.

D'année en année, ces bibliothèques ont fourni l'ensemble de leurs données concernant les acquisitions de livres et les emprunts de documents. Un important travail de nettoyage des données et de rapprochement autour de la notion d'œuvre (un auteur, un titre) pour éviter le problème des rééditions a été mené à l'occasion de chaque publication du Baromètre.

L'échantillon analysé chaque année a ainsi représenté plus de 12 millions de prêts et 450 000 acquisitions. Cette étude permet de dresser des palmarès annuels des 150 titres les plus empruntés et les plus acquis en bibliothèque, baptisés « Top 150 des emprunts » et « Top 150 des acquisitions ».

L'accumulation des données depuis 2016 permet en outre de produire une analyse longitudinale des grandes tendances, en prenant en compte les titres appartenant aux 2 000 titres les plus empruntés ou les plus acquis chaque année.

## Des acquisitions diversifiées et des emprunts concentrés

La littérature jeunesse se caractérise par une très grande richesse éditoriale, avec près de 11 000 nouveautés en 2024[56]. Si les acquisitions opérées par les bibliothèques reflètent cette diversité, les emprunts les plus en vue se concentrent sur quelques auteurs et quelques grandes séries organisées en collections.

L'analyse des titres arrivés en tête des palmarès des emprunts de BD/manga depuis 10 ans montre en outre qu'il s'agit de titres destinés à la jeunesse. Sans surprise, les tendances observées sont les mêmes : grande offre éditoriale, dispersion des acquisitions par des bibliothèques soucieuses de la diversité de leur offre et concentration des emprunts les plus en vue sur certains auteurs ou grandes séries.

Ces données reflètent à la fois :

- la manière des jeunes de découvrir et déployer leurs pratiques de la lecture, à travers des héros et héroïnes récurrents auxquels ils peuvent s'identifier avant de diversifier leurs lectures
- les tendances du marché de l'édition, marqué par une production industrielle massive et des publications plus exigeantes de création, longues à éditer.

[55] Dernière publication en date https://www.culture.gouv.fr/thematiques/livre-et-lecture/actualites/barometre-des-prets-et-des-acquisitions-en-bibliotheque-2024

[56] Voir l'annexe « conjoncture économique de l'édition jeunesse »

## Des emprunts portés par le fonds de collections

Les « top 150 » regroupe les quatre genres identifiés chaque année dans le Baromètre des prêts et des acquisitions en bibliothèque : la fiction adulte, le documentaire adulte, la BD / le manga pour tous les âges, la littérature jeunesse (hors BD/manga).

Le graphique ci-dessous recense le nombre de titres appartenant au genre de la littérature jeunesse (hors BD/manga) dans les 150 titres les plus empruntés en bibliothèque depuis 2016.

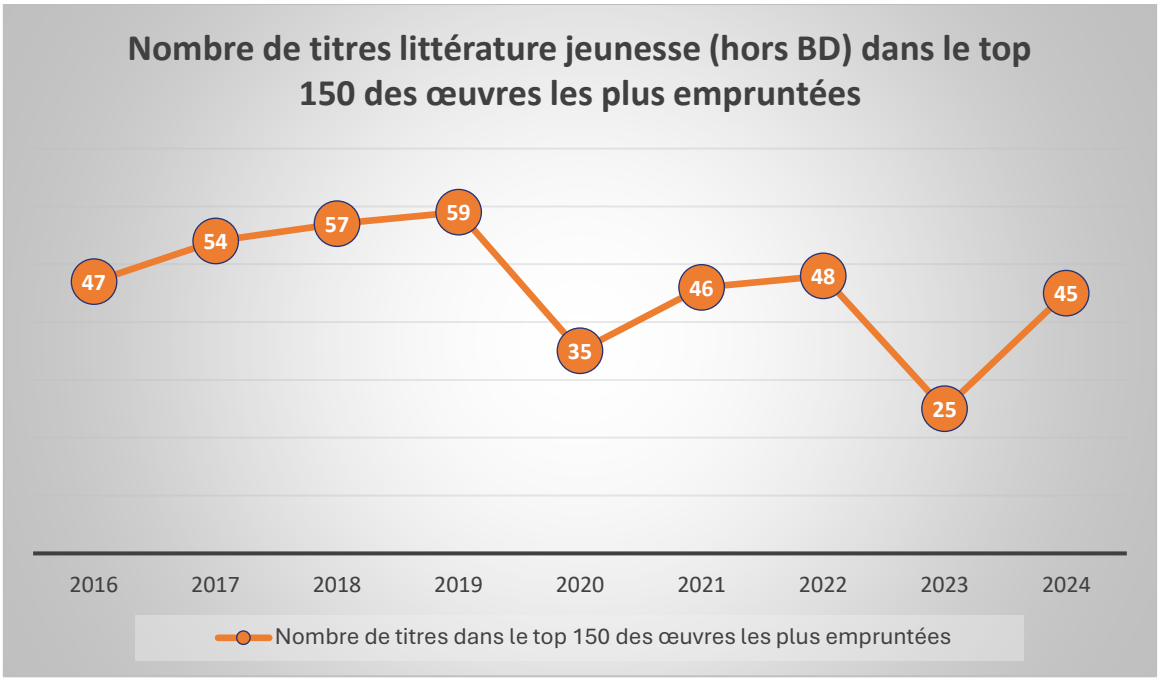


Ce graphique montre une assez grande régularité dans la présence des titres de littérature jeunesse dans le top 150 des emprunts, sauf en 2023 et pour l'année de la crise sanitaire du COVID (2020). Celle-ci avait vu les bibliothèques fermer leurs portes pendant 3 à 4 mois avant une reprise limitée des services pendant au moins un trimestre. Le niveau de 2019 n'a pas encore été retrouvé, malgré des rebonds lors des dernières années.

Concernant les auteurs, deux observations majeures se font jour :

- chaque année entre 2 et 4 auteurs différents de littérature jeunesse entrent dans le palmarès des 150 titres les plus acquis ou les plus empruntés, tous genres confondus (« Top 150 » publié par la revue Livres hebdo).

- une grande partie des titres de littérature jeunesse (hors BD) présents chaque année dans ce « Top 150 » concernent la série Max et Lili[57] publiée chez Calligram, ce qui témoigne d'une hyper concentration des emprunts autour de cette série de première bande dessinée, composée de titres faciles et rapides à lire, interrogeant le quotidien des enfants

[57] Dans certaines bibliothèques, *Max et Lili* a pu être détrôné titre par titre par *Mortèle Adèle* mais l'ampleur de la collection (plus de 130 titres publiés depuis 1992, de 2 à 8 titres publiés par an) la maintient globalement en tête

L'analyse des dates d'édition des documents les plus empruntés révèle que les emprunts de littérature jeunesse en bibliothèques publiques sont principalement portés par des titres présents depuis longtemps dans les collections, pas par les nouveautés.

Les bibliothèques montrent donc une capacité importante de faire circuler leur fond de collection, à donner accès à l'édition jeunesse sur un temps long, alors que de nombreux titres peuvent être rapidement indisponibles auprès des éditeurs, parfois dans l'année même de leur publication.

| Année | Nombre de titres empruntés dans le Top 150 | Date d'édition moyenne |
|---|---|---|
| 2016 | 47 | 2002 |
| 2017 | 54 | 2002 |
| 2018 | 57 | 2002 |
| 2019 | 59 | 2002 |
| 2020 | 35 | 2002 |
| 2021 | 46 | 2004 |
| 2022 | 48 | 2005 |
| 2023 | 25 | 2008 |
| 2024 | 45 | 2008 |

Les acquisitions de titres jeunesse (hors BD) en bibliothèque sont plus diversement réparties, de même que les auteurs concernés.

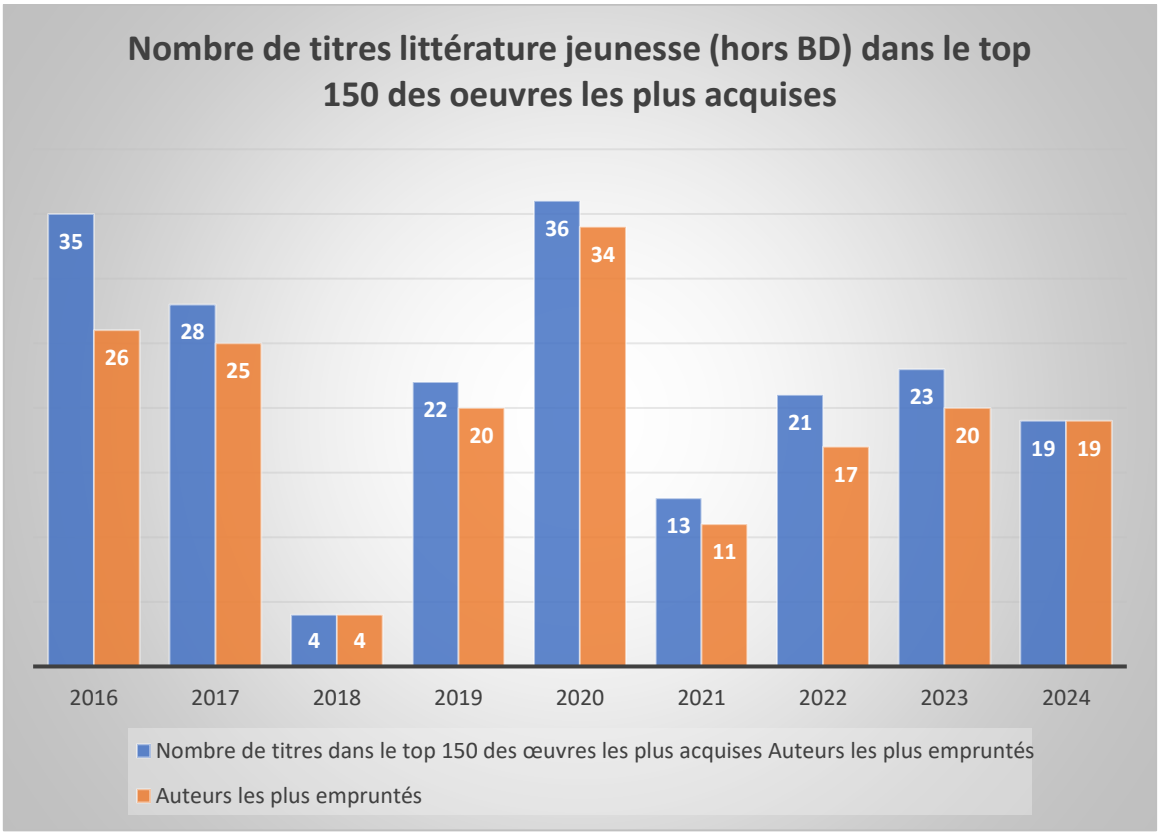

En moyenne, seuls deux auteurs ont plus d'un titre acquis chaque année. Pour les autres, c'est le modèle « 1 titre pour 1 auteur » qui domine, ce qui témoigne de la part des bibliothécaires d'une recherche d'une grande diversité des auteurs dans les collections de leurs établissements.

## Littérature jeunesse et bande dessinée, une domination sans partage sur le top 150 des emprunts en bibliothèque

La bande-dessinée jeunesse demeure un genre très populaire auprès des emprunteurs. Elle a concentré en 2024, 1 194 des 2 000 titres du palmarès tous genres confondus et participe à plus d'un tiers des emprunts en bibliothèque depuis près de 10 ans.

On observe une présence accrue des mangas au sein de l'ensemble BD/manga. De 25% des titres du palmarès des emprunts BD en 2018, ils en représentent plus de 35 % en 2024.

La bande dessinée en général se distingue par la durée de vie importante de ses titres. Cette longévité s'explique notamment par l'attrait toujours important pour les sagas anciennes et populaires[58] auprès de tous les publics, dont les plus jeunes. Au-delà de certaines « stars »[59], on retrouve des auteurs de mangas bien installés depuis quelques années dans le top 1 000 du palmarès, mais aussi des sagas moins connues qui, bien qu'en dehors du top 1 000, continuent de susciter l'intérêt des lecteurs.

Entre 2016 et 2024, 466 titres sont présents tout au long de la période, confirmant la longévité des titres de bande dessinée. Le point le plus important concerne les auteurs, avec une variété de noms moins importante sur le long terme puisque l'on retrouve 49 auteurs pour les 466 titres présents sur le long terme. 10 auteurs ne sont présents qu'avec un titre, ce qui laisse une large place aux collections ou aux sagas en plusieurs volumes[60]. On note aussi que deux tiers des titres présents sur le long terme ont des années d'édition antérieures à 2010.

Prendre en compte l'ensemble des genres de la littérature jeunesse les plus empruntés (BD, mangas, romans, albums, documentaires…) permet de mieux comprendre l'importance des emprunts réalisés par les jeunes et leurs familles au sein des bibliothèques publiques. Ainsi, plus de 85% des places du « Top 150 des emprunts » depuis 10 ans sont occupés par des titres dédiés aux enfants et adolescents.

[58] Par exemple les séries très identifiées auprès du grand public comme « Astérix », « Tintin », « Titeuf ».

[59] Comme Vincent Dugomier (auteur de titres au sein des séries « Le Marsupilami », « Benoît Brisefer », *Les Enfants de la résistance* », Albert Uderzo (série des « Astérix »), Zep (entre autres, séries des « Titeuf » et des « Captain Biceps »), ou Patrick Sobral (auteur des séries « Les légendaires » et « les mythics »).

[60] Comme les sagas « Naruto » ou « One Piece » pour le manga ou encore « Titeuf » et « les Légendaires » pour la BD déjà citées à travers leurs auteurs.

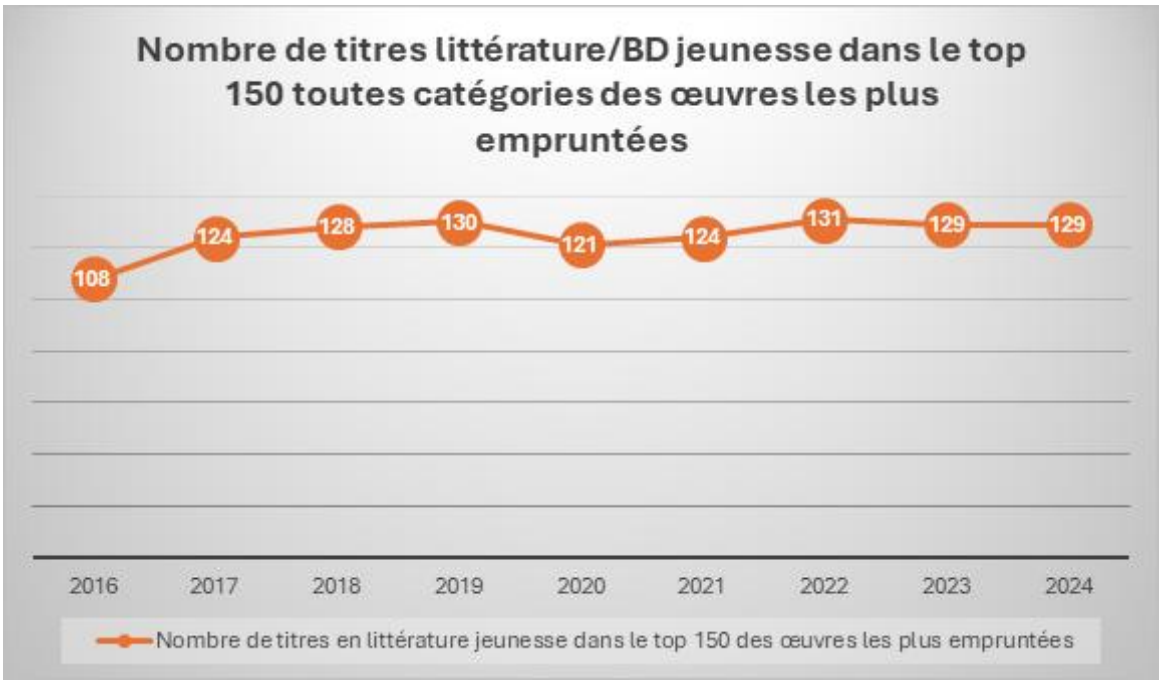


La prise en compte des BD et mangas dans le « Top 150 des acquisitions » permet de souligner la diversité déjà constatée plus haut :

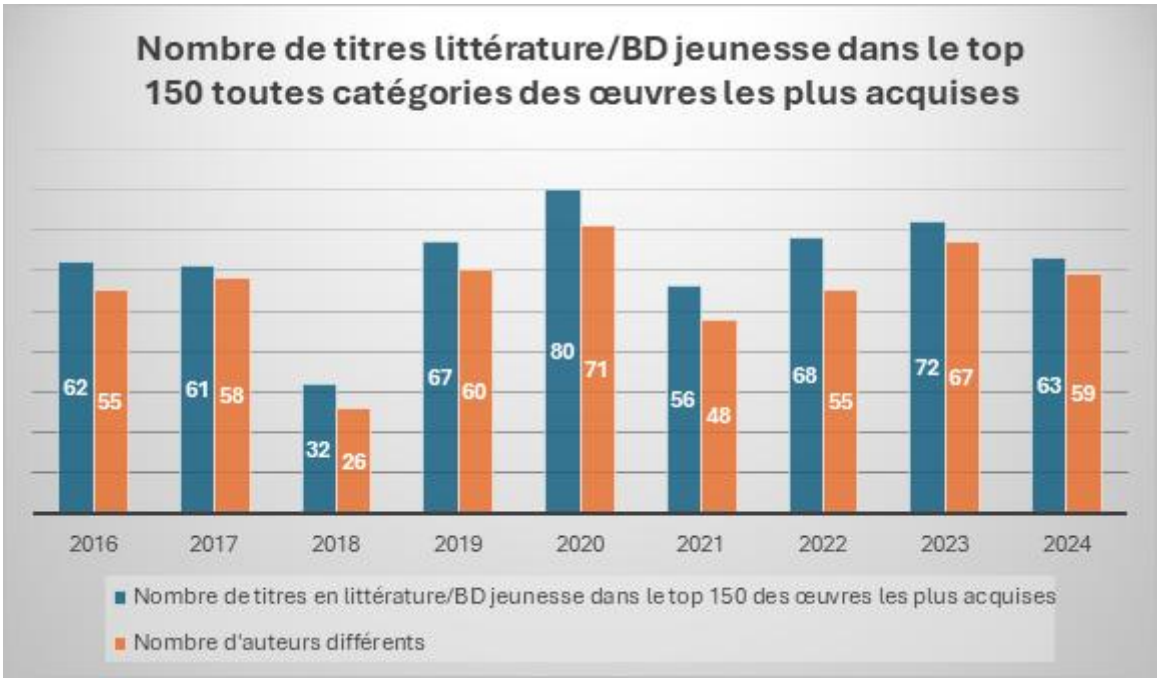


La concentration est cependant nettement moins forte, les bibliothèques cherchant à maintenir une certaine diversité des collections acquises. Des exceptions concernent les sagas à grand succès, qui demandent aux bibliothèques d'acheter régulièrement les nouveautés parues dans l'année (parfois en plusieurs exemplaires), et de racheter des titres plus anciens, pour répondre à une demande croissante au fur et à mesure que les sagas trouvent leur public.

## Évolutions du classement par auteur, dominé par la BD

Le classement par auteur permet de constater une plus grande diversité des emprunts réalisés en bibliothèques publiques. Trois grandes tendances sont observées pour les auteurs de littérature jeunesse du « Top 150 des emprunts » entre 2016 et 2024 :

- certains auteurs sont présents constamment chaque année avec plusieurs titres différents
- d'autres apparaissent au fur et à mesure des années et conservent leur place dans le top 150
- certains disparaissent après plusieurs années passées dans le top 150.

On retrouve ainsi des auteurs « vedettes » avec au moins 5 titres présents tous les ans depuis 2016 dans les 150 titres les plus empruntés : Thierry Coppée, Midam, Patrick Sobral, Dominique de Saint-Mars, Albert Uderzo ou Zep.

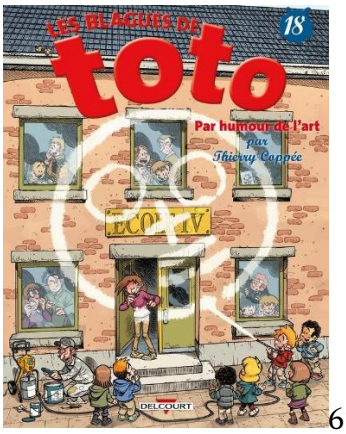

[61]

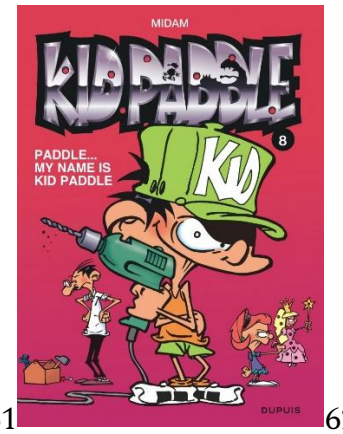

[62]

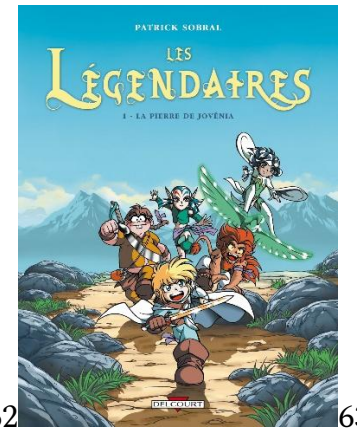

[63]

[64]

[65]

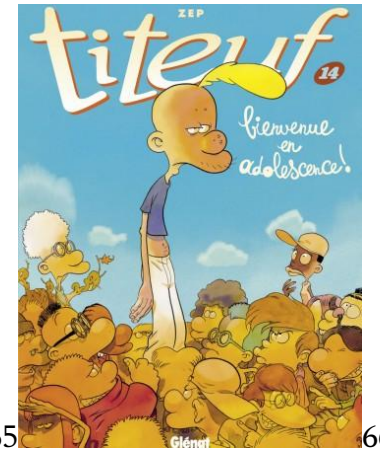

[66]

D'autres auteurs placent de 1 et 5 titres tous les ans comme Joris Chamblain, Jacqueline Cohen, Crip, Bruno Dequier, Delaf, Bruno Gazzotti, Godi, René Goscinny, Alain Jost, Masashi Kishimoto, Kanata Konami, Wilfrid Lupano ou Nob.

[61] Série Les Blagues de Toto, publiée chez Delcourt par Thierry Coppée
[62] Série Kid Paddle, publiée chez Dupuis par Midam
[63] Série Les Légendaires, publiée chez Delcourt par Patrick Sobral
[64] Série Max et Lili, publiée chez Calligram par Serge Bloch (dessins) et Dominique de Saint-Mars (scénario)
[65] Série Astérix, publiée chez Dargaud, puis aux éditions Albert René et enfin Hachette ; scénarisée par René Goscinny puis par Albert Uderzo, Jean-Yves Ferri, FabCaro ; dessins par Albert Uderzo puis Didier Conrad
[66] Série Titeuf, publiée chez Glénat par Zep

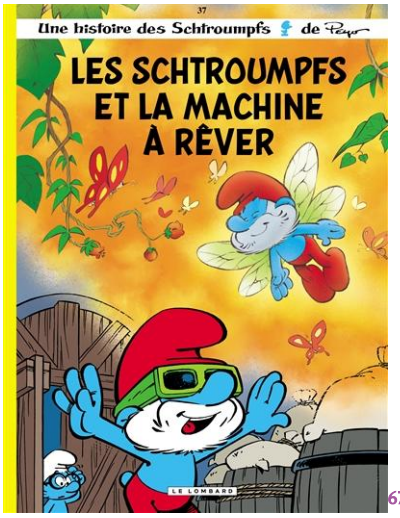

[67]

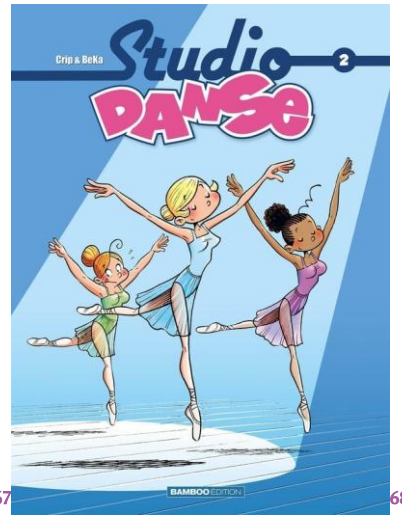

[68]

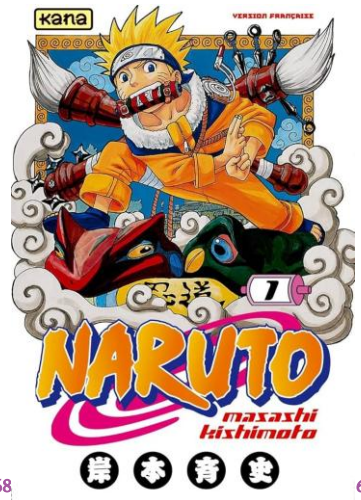

[69]

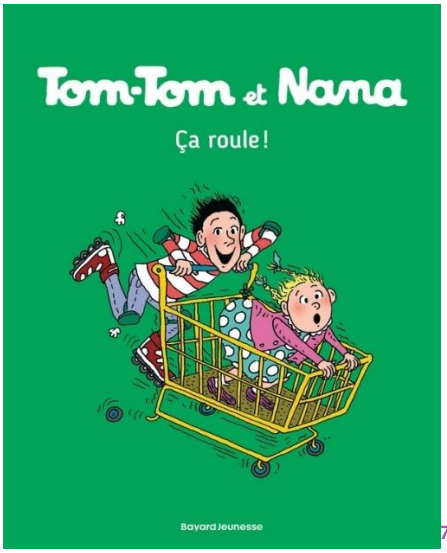

[70]

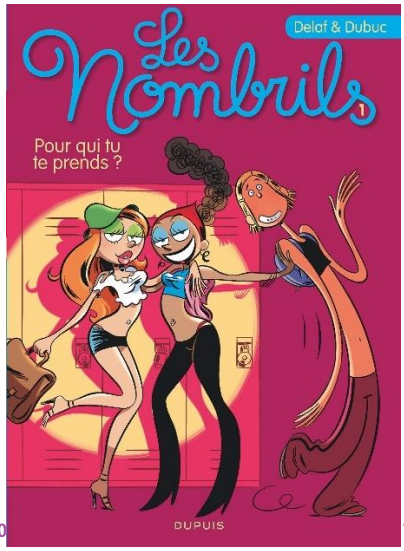

[71]

[72]

[67] Scénarisée et dessinée par Peyo jusqu'à son numéro 24, la série des « Schtroumpfs » est scénarisée par Alain Jost et Thierry Culliford depuis le numéro 26 (dernier en date, n°43)

[68] Dessinée par Crip et scénarisée par Beka depuis 2008 et publiée chez Bambo, la série de bande dessinée *Studio danse* compte 13 volumes

[69] La série de manga « Naruto » a débuté en 2002 et compte plus de 70 titres, sans compter différents dérivés en romans illustrés, spin-off…

[70] Publiée dans le magazine *J'aime lire* à partir de 1977, la série *Tom Tom et Nana* compte près de 30 albums de bande dessinée publiés chez Bayard jusqu'en 2017 ; ils sont scénarisés par Jacqueline Cohen et Evelyne Reberg, et dessinés par Bernadette Després

[71] Cette série de bande dessinée publiée chez Dupuis compte 8 tomes publiés de 2006 à 2018 ; ils sont scénarisés par la québécoise Dubuc et dessinés par l'illustrateur québécois Delaf

[72] La série Astérix est doublement présente dans le classement, à travers les albums scénarisés par René Goscinny ou par Albert Uderzo après son décès

[73]

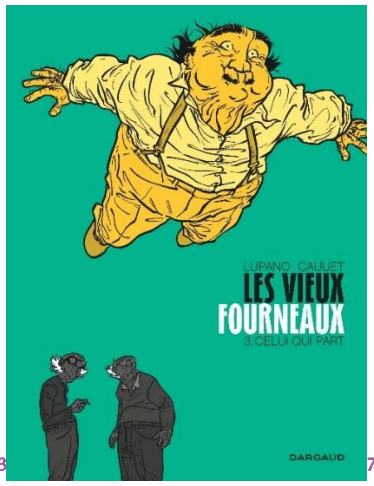

[74]

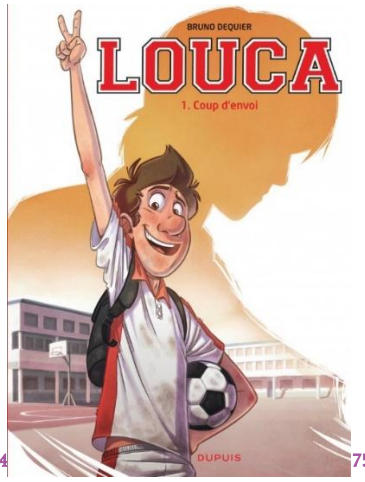

[75]

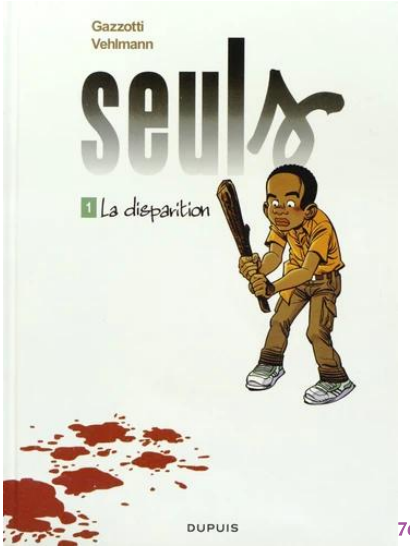

[76]

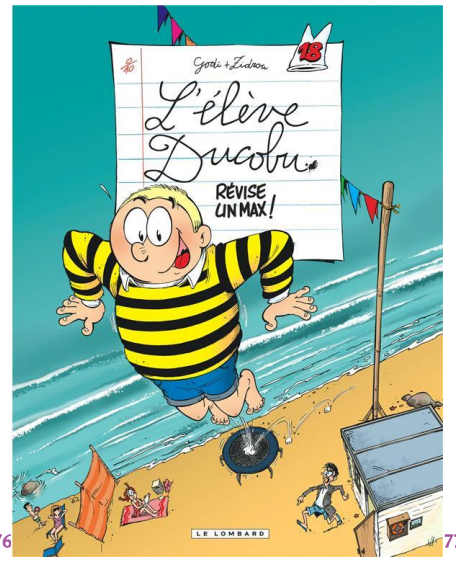

[77]

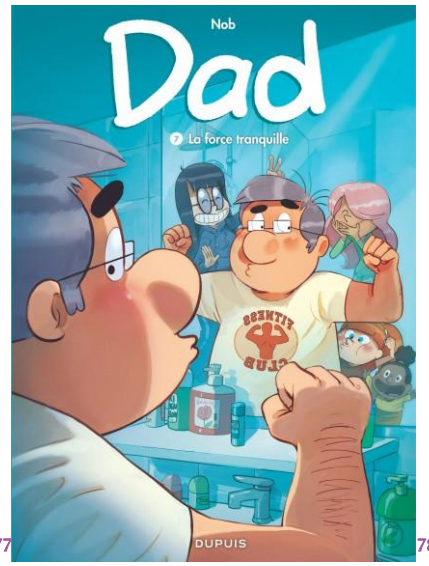

[78]

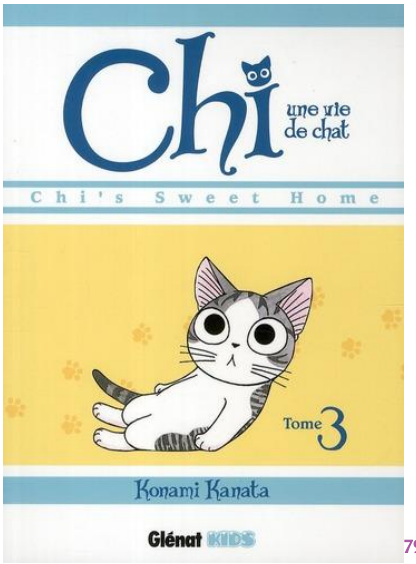

[79]

[73] La série de bande dessinée « Les carnets de Cerise » est scénarisée par Joris Chamblain et compte 6 tomes, publiés chez Soleil puis Oxymore de 2012 à 2024 ; ils sont dessinés par Aurélie Neyret

[74] Scénarisés par Wilfrid Lupano, également scénariste d'autres bandes dessinées à succès, la série « Les vieux fourneaux » compte 8 tomes publiés de 2014 à 2024 chez Dargaud avec Paul Cauuet aux dessins

[75] Publiée chez Dupuis, cette série de bande dessinée compte 12 tomes publiés depuis 2013 ; elle est écrite et dessinée par Bruno Déquier

[76] La série de bande dessinée « Seuls » est scénarisée par Fabien Vehlmann et dessinée par Bruno Gazzotti ; elle compte 15 tomes, publiés à partir de 2006 chez Dupuis jusqu'au tome 13 puis chez Rue de Sèvres à partir du tome 14

Certains entrent dans le « top 150 » entre 2016 et 2024 et y sont restés au fur et à mesure des années.

Plusieurs « vedettes » y figurent ainsi avec au moins 5 titres présents chaque année tels Anne Didier, Vincent Dugommier, Patricia Lyfoung, Antoine Dole alias Mr Tan ou Julien Néel.

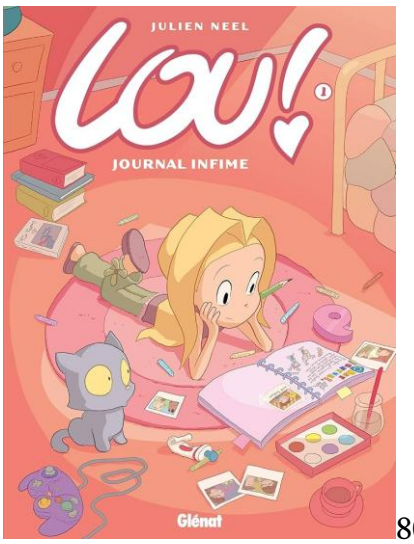

80

81

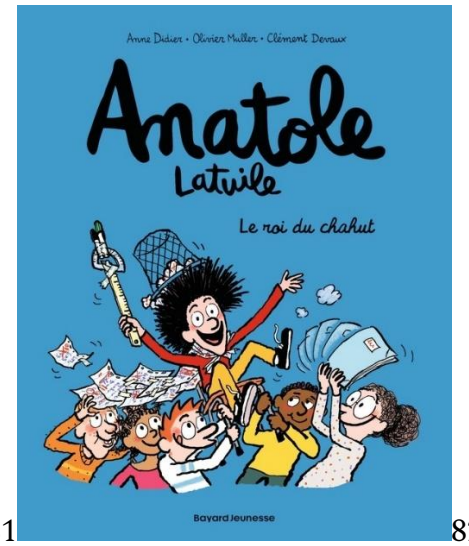

82

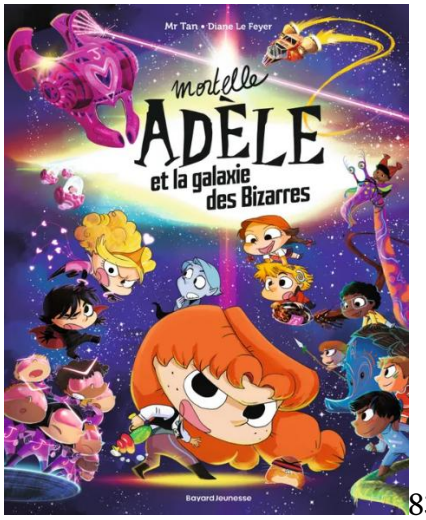

83

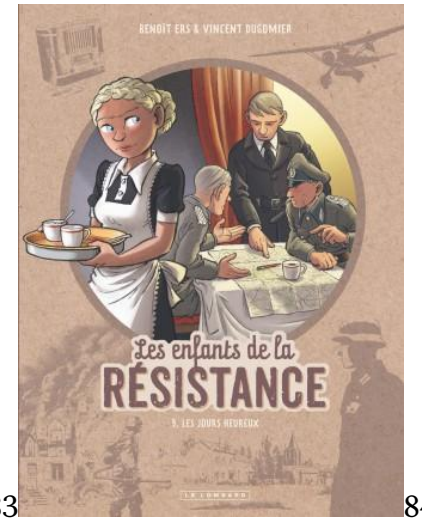

84

[77] La série de bande dessinée « l'élève Ducobu » compte 30 tomes publiés au Lombard à partir de 1997 ; elle est scénarisée par Zidrou et dessinée par Godi

[78] Ecrite et dessinée par Nob, la série de bande dessinée « Dad » compte 12 tomes publiés de 2015 à 2025 chez Dupuis ainsi que des dérivés chez Hachette ; Nob publie également la série de BD « La cantoche » chez BD Kids

[79] Cette série de mangas est écrite et dessinée par Konami Kanata ; elle compte dans sa première version 12 tomes publiés de 2011 à 2015 chez Glénat puis est découpée en plusieurs sous-tomes

[80] Série de bande dessinée « Lou » et « Lou Sonata » publiée chez Glénat par Julien Néel, 10 titres depuis 2004

[81] Série de bande dessinée « La Rose écarlate » publiée chez Delcourt, une vingtaine de titres dessinés et scénarisés par Patricia Lyfoung depuis 2005

[82] Série de bande dessinée « Anatole Latuile » parue chez BD Kids et Bayard jeunesse, 18 tomes scénarisés par Olivier Muller, Anne Didier et dessinés par Clément Devaux depuis 2005

[83] Série de bande dessinée et dérivés « Mortèle Adèle » scénarisée par Antoine Dole alias Mr Tan et dessinée par Miss Prickly (2012-2014) puis Diane Le Feyer (à partir de 2014) ; publiée de 2012 à 2022 chez Bayard jeunesse (éditions du Tourbillon) puis à partir de 2023 par l'éditeur MrTan and Co pour les nouveautés ; rééditions sous d'autres formats par Bayard jeunesse

[84] Série de bande dessinée « les enfants de la résistance », 9 tomes parus aux éditions du Lombard, scénario par Vincent Dugommier et dessins par Benoît Ers

D'autres auteurs entrés entre 2016 et 2024 placent entre 1 et 5 titres dans le top des emprunts comme Pierre Bertrand, Emmanuel Guibert, Hergé ou William Maury.

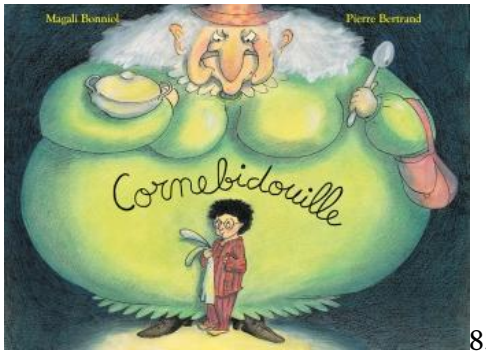

[85]

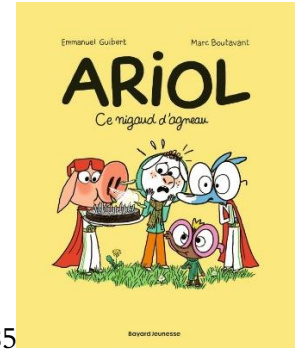

[86]

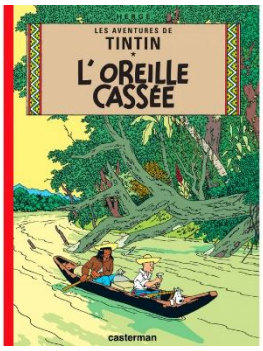

[87]

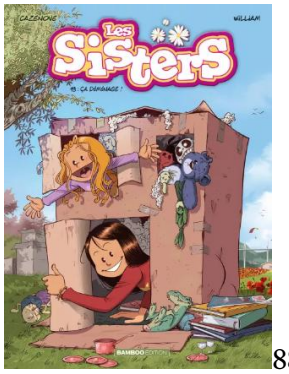

[88]

Certains auteurs enfin ont été présents pendant quelques années, puis ont disparu du palmarès. Parmi les plus connus : J.K Rowling, Thierry Courtin ou encore Stéphanie Ledu.

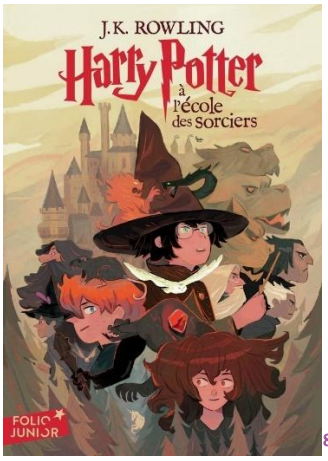

[89]

[90]

[91]

[85] Série d'albums « Cornebidouille » publiée à l'Ecole des loisirs ; 7 titres scénarisés par Pierre Bertrand et dessinés par Magali Boniol

[86] Série de bande dessinée « Ariol », 28 albums publiés chez Bayard BD, BD Kids, Bayard jeunesse depuis 2022 ; dessins de Marc Boutavant et scénarios d'Emmanuel Guibert

[87] Série de bande dessinée « Tintin », 24 albums publiés par Hergé chez Casterman et constamment réédités, ce qui montre un regain en popularité, Hergé n'ayant pas toujours été présents au palmarès

[88] Série de bande dessinée « Les Sisters », une vingtaine d'albums publiés chez Bamboo, dessinés par William et scénarisés par William et Christophe Cazenove

[89] Série des 7 romans « Harry Potter » et une dizaine de titres dérivés, publiés chez Gallimard jeunesse par JK Rowling

[90] Série des albums T'choupi publiée à partir de 1997 chez Nathan par Thierry Courtin et comptant près de 90 titres

[91] Série de premiers documentaires « Mes p'tits docs » publiée chez Milan par Stéphanie Ledu comptant une centaine de titres

## La place des auteurs dans les acquisitions jeunesse

La place des auteurs dans le palmarès global des acquisitions ne peut faire l'objet d'un classement, celui-ci changeant chaque année. En effet, les bibliothèques acquièrent d'année en année un grand nombre de titres de nouveaux auteurs et par ailleurs mettent l'accent sur les nouveautés (98 % des titres acquis en 2024 par exemple ont moins de deux ans) tout en manifestant une volonté d'étoffer leurs fonds documentaires en incorporant des auteurs peu ou pas présents jusque-là, dans un souci de diversité des collections. Par ailleurs, les auteurs phares publient très rarement plus de 1 titre par an pouvant prétendre à rentrer dans le top 150.

L'accent mis sur les nouveautés a pour conséquence qu'un auteur n'apparaît que très rarement deux années de suite dans ce classement. Il est en effet très rare qu'un auteur sorte un nouveau titre tous les ans. La récurrence d'apparition d'un auteur est donc très rare, mais peut davantage se matérialiser par son succès dans les emprunts, et par conséquent nécessiter pour la bibliothèque de racheter des exemplaires pour avoir davantage de livres mis à disposition des lecteurs.

L'agrégation de l'ensemble de la littérature jeunesse, tous genres confondus, montre combien celle-ci est dynamique en bibliothèques publiques, puisqu'elle représente titre par titre plus de 90% du « top 150 » des œuvres les plus empruntées, des emprunts fortement constitués de la profondeur des collections. Si la série *Max et Lili*, forte de très nombreux titres, figure en bonne place depuis les débuts du Baromètre dans les ouvrages les plus empruntés, de nombreux auteurs, principalement de BD et mangas font bouger les lignes du classement d'année en année et parviennent à avoir plusieurs titres dans les œuvres les plus empruntées, quand d'autres quittent le classement.

Les bibliothèques pratiquent en outre une diversité des acquisitions pour élargir leurs propositions, même si le nombre de titres les plus achetés n'est pas équivalent au nombre de titre les plus empruntés, témoignant peut-être d'une insuffisance de moyens alloués aux achats les plus populaires à destination de la jeunesse.

# 13. Enquête réalisée au lycée Bossuet de Brive-la-Gaillarde

Cette enquête a été réalisée par Adèle et Austin, élèves au lycée Bossuet de Brive-la-Gaillarde, auprès de 400 élèves de leur établissement scolaire. Elle fut présentée à l'occasion de la table ronde « la lecture au défi des écrans » organisée par le Centre National du Livre (CNL) dans le cadre de la foire du livre de Brive-la-Gaillarde.

La mission des États généraux de la lecture pour la jeunesse remercie vivement leur enseignante, madame Urtiz Berrea, qui a aidé Adèle et Augustin dans cette enquête !

Nous avons construit notre enquête en différents temps

1. Notre lecture sur support papier ou numérique
2. L'impact des écrans sur la concentration et la compréhension
3. La consommation de e-books et de livres audio
4. L'impact des influenceurs littéraires
5. Le rôle de l'école dans notre rapport à la lecture
6. L'arrivée de l'IA
7. Comment imaginons-nous l'avenir ?
8. Mais en fait, qu'est-ce que lire ?

# Nos lectures

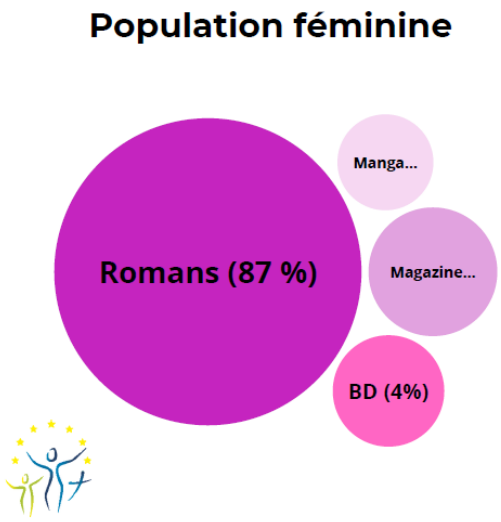


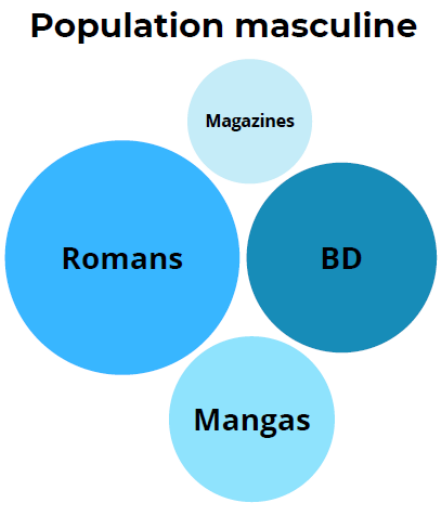


### Le profil de la lectrice type

**La fille lit très majoritairement des romans — à 87 % !**
Les BD et mangas sont **quasi absents**. Les magazines apparaissent un peu **comme lecture secondaire**.

**Lecture narrative longue, plus littéraire, plus romantique ou fictionnelle.**

### Le profil du lecteur garçon

**Le garçon lit toujours des romans** (48 %) **mais dans une proportion bien plus faible**.
**La BD et le manga représentent ensemble près de 45 % de leurs lectures**, ce qui en fait **un profil plus visuel / graphique / segmenté**.

**Lecture plus fragmentée, rapide, immersive mais moins linéaire.**

Plus d'un élève sur deux a **la conviction d'appartenir à une génération qui lit moins** que celle de leurs parents.
Ce sentiment révèle :

- une **perception de déclin générationnel** de la lecture,
- une forme **d'auto-dévalorisation culturelle** : les élèves jugent leurs propres pratiques **insuffisantes**.

### Un quart assume lire autant ou plus

Ce groupe est probablement composé :

- soit de **lecteurs réguliers ou passionnés**,

- soit d'élèves qui **incluent la lecture numérique** (articles, réseaux, sous-titres, etc.) dans leur définition de la lecture.

**La majorité des élèves perçoit leur génération comme "moins lectrice" que celle de leurs parents.**
Ce n'est pas seulement un constat, c'est un **jugement moral** :
*Ils pensent qu'ils devraient lire davantage.*

Ce sentiment montre **une conscience de la valeur symbolique de la lecture**, même chez ceux qui ne lisent pas beaucoup.

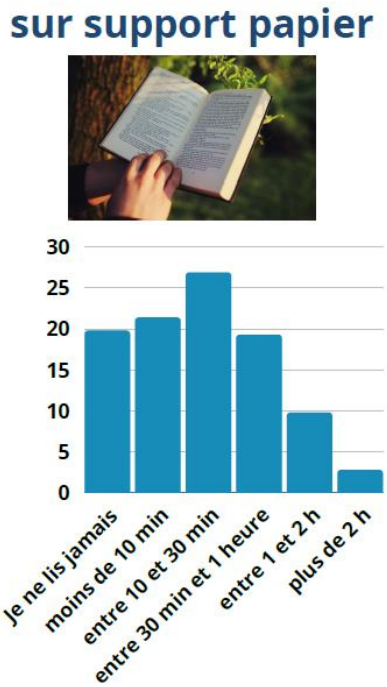


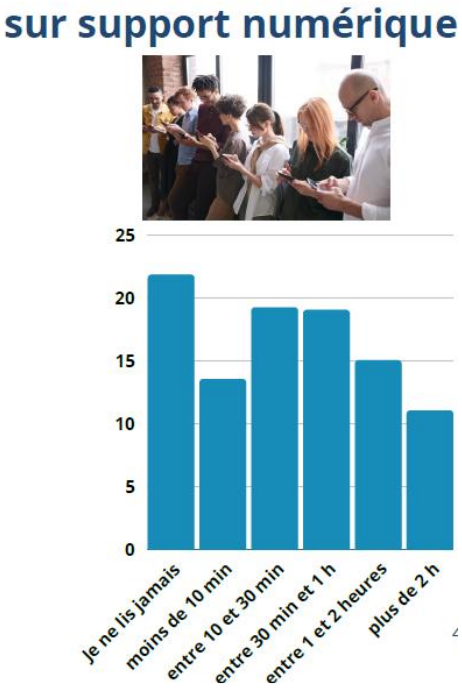


## Lecture sur support papier

**Le lecteur papier, lui, est davantage…**

- **Une fille**, Issu **plus souvent d'un milieu aisé ou favorisé culturellement**.
- C'est aussi un **Consommateur modéré d'écrans**, mais pas excessif — il/elle lit parfois aussi sur écran, mais **conserve une préférence marquée pour le papier**.
- **Suit plus volontiers des influenceurs littéraires**, et **se laisse inspirer par eux** → il/elle cherche des recommandations.
- **N'utilise l'IA que comme complément**, rarement comme substitut → par exemple pour **mieux comprendre**, mais **pas pour éviter de lire**.
- Il/elle affirme plus fréquemment que **l'école a renforcé son goût de lire**, ou au minimum **ne l'a pas détruit**.
- Il/elle définit la lecture comme une **évasion** ou un **moyen de comprendre le monde**, plus que comme une contrainte.

### Lecture sur écran

- Environ **4 élèves sur 5** ont une pratique régulière de lecture sur écran
- La majorité lit **moins d'1 heure par jour**
- **Un élève sur 6** lit entre 1 et 2 heures
- **Un sur 10** lit plus de 2 heures.

**Mais quel est le profil du non lecteur ?**

- **Un garçon**, issu **davantage d'un milieu populaire ou intermédiaire** que d'un milieu aisé.
- **Très connecté**, avec un **temps d'écran élevé** (plus de 3h/jour en moyenne).
- **Utilisateur fréquent de l'IA** pour résumer les livres demandés à l'école → il préfère **contourner la lecture plutôt que la remplacer par un autre format** (comme l'audio).
- Il affirme souvent que **l'école ne lui a pas donné le goût de lire**, ou même qu'elle l'en a **dégoûté**.
- Pour lui, **lire est une obligation**, rarement un plaisir — voire une perte de temps.

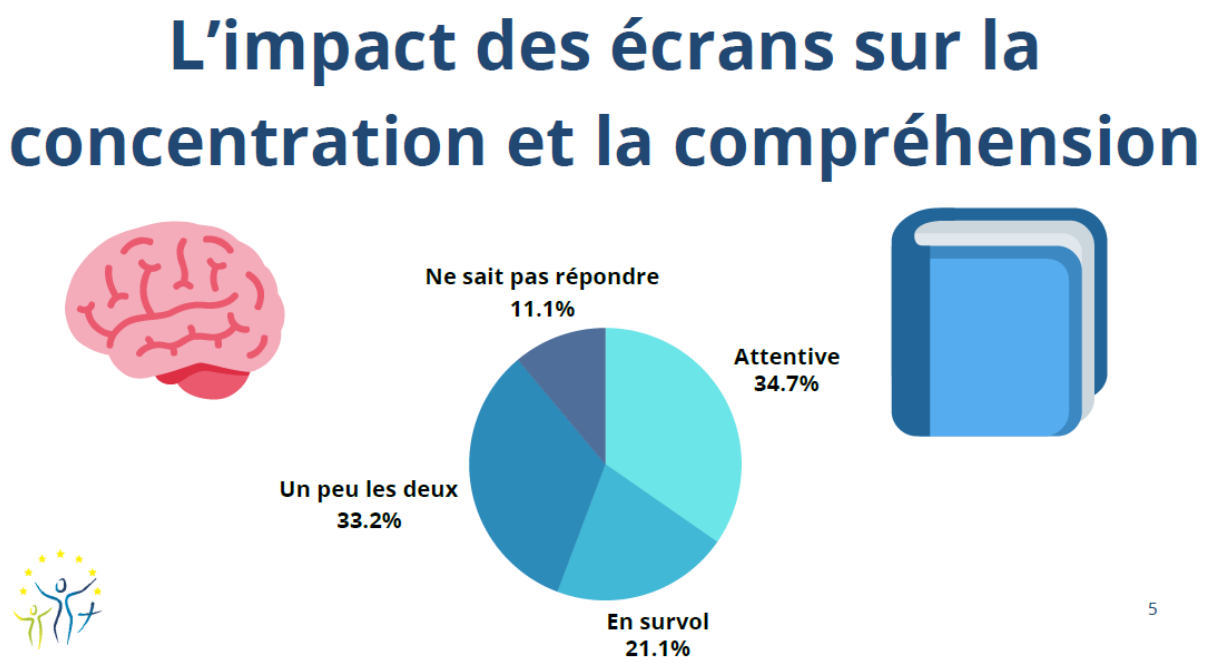


Mais comment les écrans impactent leur concentration et leur compréhension ?

**« Le lecteur type aujourd'hui est… semi-attentif, entre sérieux et relâchement »**

- Seuls **un tiers des élèves** déclarent lire **de manière pleinement *attentive***.
- Un autre **tiers reconnaît osciller entre attention et survol**, ce qui reflète **une lecture fragmentée**, probablement influencée par les **habitudes de lecture numérique (scroll, multitâche)**.
- **Un élève sur cinq** admet clairement lire **en survol**, c'est-à-dire **sans concentration profonde**, une lecture davantage **utilitaire ou superficielle**.

- Enfin, un peu plus de **10 % ne savent même pas qualifier leur lecture**, ce qui peut traduire **une absence de conscience de leurs propres pratiques**, ou **un lien distancié à la lecture elle-même**.

### Concentration et distraction

- **60 %** disent **ne pas avoir de difficulté** à se concentrer à cause des écrans.
- **40 %** reconnaissent que **la proximité des écrans nuit à leur attention**.

Les écrans divisent : une majorité résiste à la distraction, mais une part importante (2 sur 5) perçoit un effet négatif.

### Impact sur la compréhension

- Presque **un élève sur deux** pense que la nature du support de lecture n'a **pas d'impact sur la compréhension.**
- Mais la lecture sur papier jugée un peu plus claire et efficace pour 43 % d'entre eux, et 10 % pensent que la compréhension est plus facile sur un support numérique

Très peu d'élèves lisent des **e-books**, deux tiers n'en ont jamais lu.

Mais nous avons analysé les résultats selon le genre et le milieu social.

**Les filles lisent plus de e book que les garçons (17,5 % vs 9,2 %)**.

Mais, contrairement à l'intuition, **ce n'est pas le milieu le plus aisé qui lit le plus d'e-books**.

37 % des élèves qui se disent d'un milieu aisé contre 46 % pour les milieux populaires.

Quant aux livres audio,

- La moitié des élèves ont **déjà écouté un livre audio**, ce qui montre une **bonne familiarité**.
- **Mais 8 sur 10 refusent que le livre audio remplace le papier.** → Le livre audio est perçu comme un **complément**, pas un substitut.
- Même ils disent que **la gratuité ne déclencherait pas une adoption massive**.

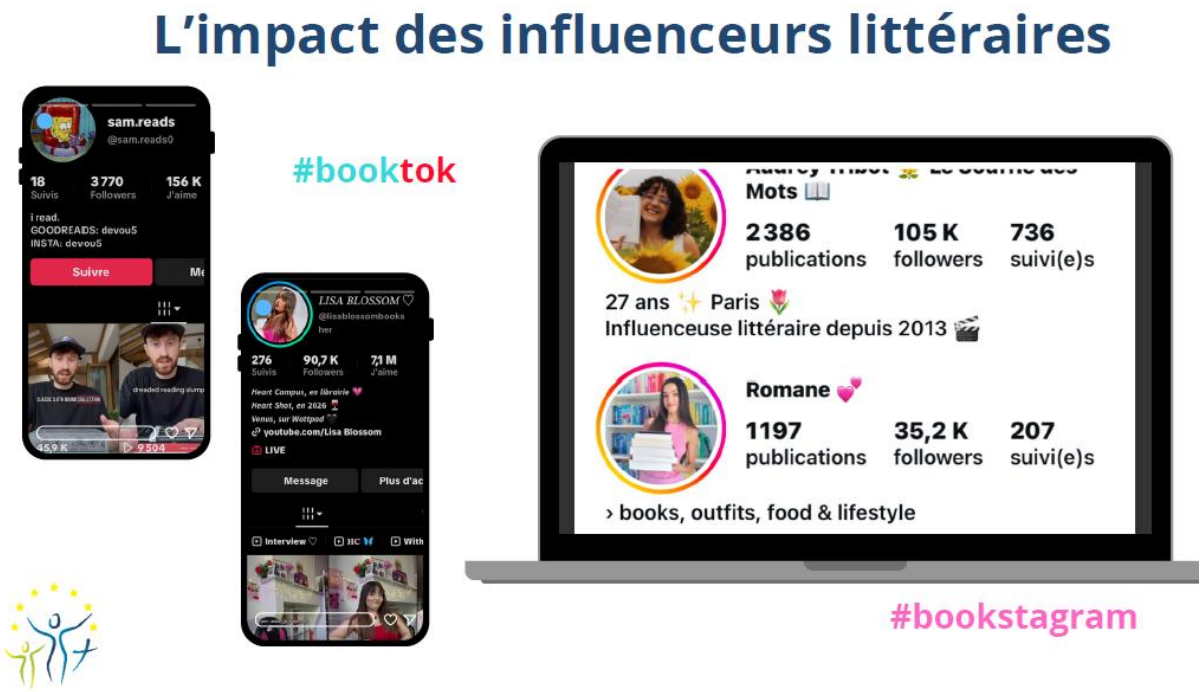


**La majorité (66,8 %) ne suit aucun influenceur de ce type.**

On peut dire que **le phénomène des "Bookfluencers" n'a pas encore touché la majorité des jeunes interrogés**, ou bien qu'ils ne le perçoivent pas consciemment.

**Cependant, parmi ceux qui suivent des influenceurs, 68 % déclarent qu'ils leur donnent envie de lire certains livres.**

En d'autres termes : **le suivi est minoritaire, mais l'efficacité est forte**.
Lorsqu'un jeune suit un influenceur littéraire, **il est très probable qu'il soit influencé dans ses choix.**

**Au sujet des réseaux sociaux d'ailleurs, 46 % des élèves reconnaissent être distraits par les notifications de réseaux sociaux lorsqu'ils lisent.**

Cela montre que **les réseaux sociaux jouent un rôle ambivalent** :

D'un côté, ils **donnent envie de lire** via les influenceurs mais d'un autre, Ils **perturbent fortement la concentration** pendant la lecture

# Le rôle de l'école dans notre rapport à la lecture

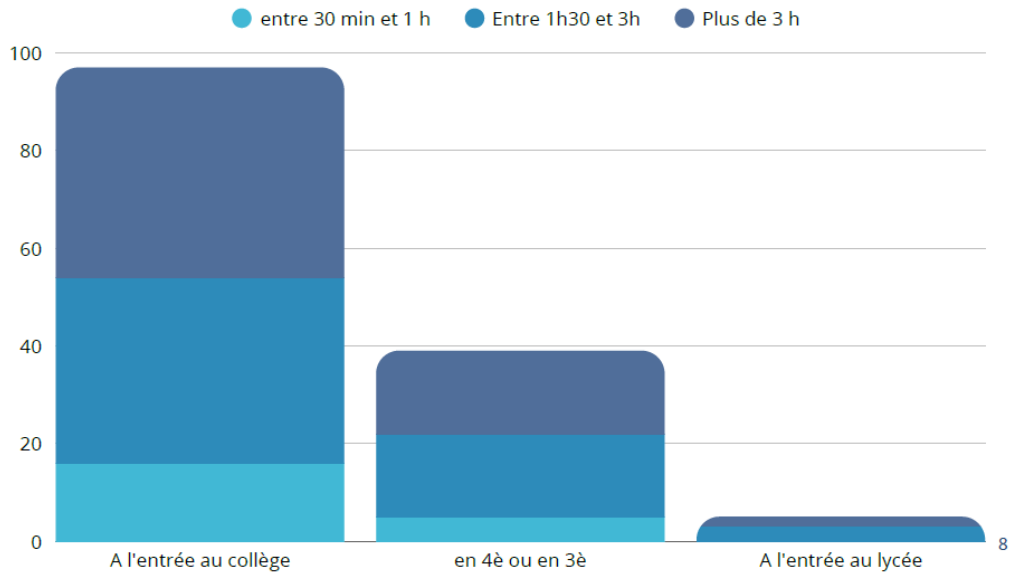


**Deux tiers des élèves déclarent qu'ils aimaient lire lorsqu'ils étaient au primaire.**
Mais **un tiers n'aimait déjà pas lire dès l'enfance**, ce qui montre que **le désamour de la lecture n'est pas uniquement dû au collège ou au numérique : il est parfois déjà installé tôt.**

**Le décrochage massif avec la lecture se produit au moment du passage au collège**, dès la **6e / 5e**.

**Presque 7 élèves sur 10** perdent le goût de lire **dès l'entrée en 6e**.

Nous avons croisé les résultats avec le temps d'écran quotidien.
Les résultats sont sans appel.
**Ceux qui décrochent le plus tôt (dès le collège) sont souvent les** *gros consommateurs d'écran*.

Parmi ceux dont le goût de lire **s'éteint dès la 6e-5e**, on observe une **forte proportion d'élèves lisant plus de 2 ou 3h/jour sur écran.**

Autrement dit : **plus l'usage de l'écran est élevé, plus la rupture avec la lecture papier est précoce.**

**Triste nouvelle,**

- **Plus d'1 élève sur 2 (51 %) affirme que l'école ne lui a** ***pas donné goût à la lecture*****.**
- **38 % déclarent que cela n'a eu** ***aucun effet*** → ni positif, ni négatif.
- **Seuls 11 %** attribuent à l'école un rôle positif dans leur plaisir de lire.

**Autrement dit : près de 9 élèves sur 10 estiment que l'école n'a** ***pas éveillé leur désir de lire*****.**

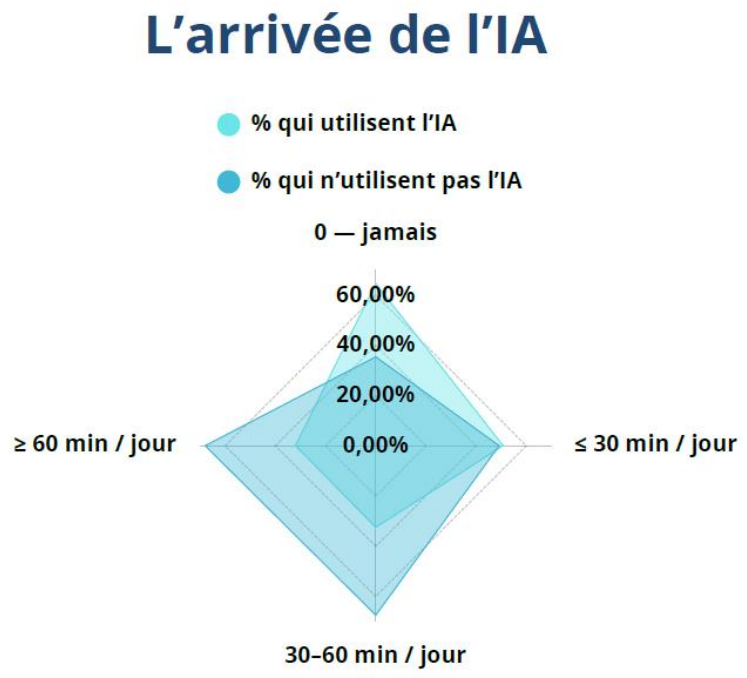


- **Moins les élèves lisent sur papier, plus ils utilisent l'IA.**
- Ceux qui **ne lisent jamais sur papier** sont **les plus dépendants à l'IA** (près de **2 sur 3**).
- À l'inverse, **les gros lecteurs papier (≥ 30 min/jour)** sont **majoritairement non-utilisateurs d'IA**.

**Conclusion claire : l'IA sert surtout de** *substitut* **à la lecture papier chez les faibles lecteurs.**

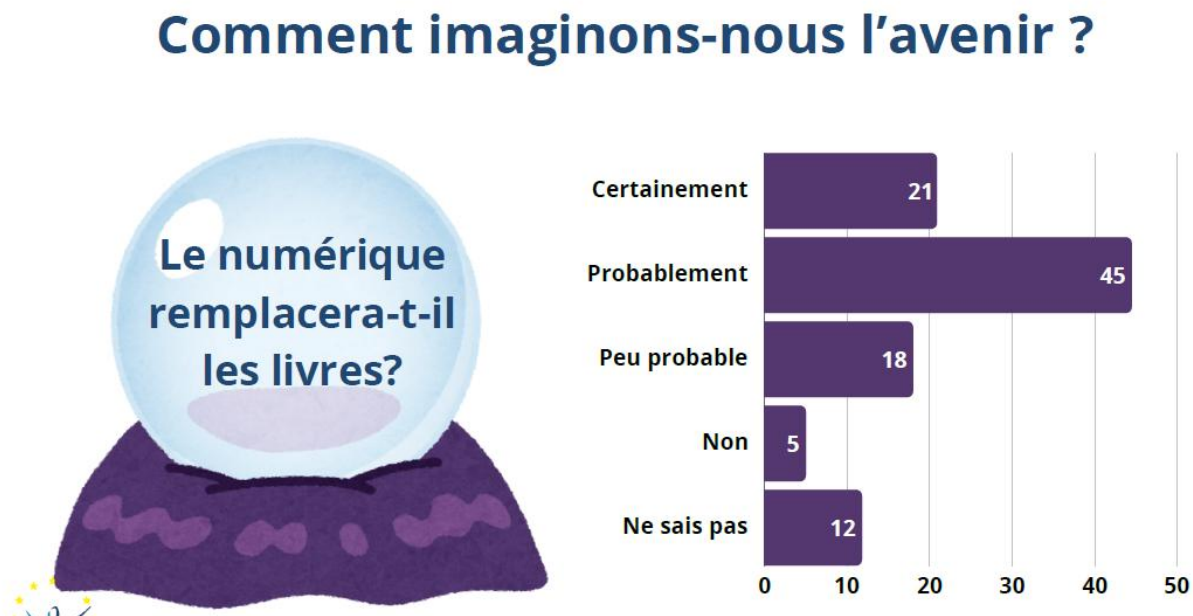


La moitié des élèves pense que le numérique peut redonner le goût de la lecture.

Il est à la fois **perçu comme une opportunité pour certains, mais pas une solution universelle.**

**65 % pensent que la lecture numérique dominera à terme mais les milieux populaires y croient encore plus fortement**. 80 % d'entre eux

*Le numérique est vu comme « inévitable », mais pas forcément « souhaitable ».*

Mais alors, c'est quoi lire ?

Les réponses recueillies se répartissent en **plusieurs grandes représentations de la lecture**, que l'on peut regrouper en **cinq catégories principales** :

---

### Lire comme moyen de *connaissance*

Beaucoup d'élèves définissent la lecture comme **un moyen d'apprendre et de s'informer** :

*« Lire, c'est découvrir de nouvelles choses »,*
*« Lire, c'est s'instruire ».*

Ici, la lecture est perçue comme **une activité utile**, liée au **savoir, à l'école, aux compétences**.

---

### Lire comme *évasion / voyage mental*

Une autre part importante des réponses associe la lecture à **l'évasion, l'imagination, la fuite du réel** :

*« Lire, c'est s'échapper »,*
*« C'est entrer dans un autre monde ».*

Vision **positive et affective** : la lecture comme **loisir émotionnel**.

---

### Lire comme *obligation scolaire*

On retrouve aussi des réponses **neutres ou négatives**, de type :

*« Lire, c'est ce qu'on nous oblige à faire à l'école »*,
*« Lire, c'est déchiffrer un texte ».*

Pour une partie des élèves, la lecture reste **associée à l'effort, au devoir, plus qu'au plaisir.**

---

### Lire comme *acte technique*

Certaines définitions sont **très fonctionnelles / minimalistes** :

*« Lire, c'est comprendre des mots »*,
*« Lire, c'est faire des analyses linéaires ».*

Cette vision utilitaire traduit une **relation assez distante** à la lecture.

### Lire dépasse maintenant le livre

Quelques réponses élargissent la lecture à **tous les supports (écrans, sous-titres, réseaux sociaux)** :

*« Lire, c'est aussi lire sur son téléphone »,*
*« Lire, ce n'est pas seulement des livres ».*

Cela montre un **décloisonnement du livre traditionnel** au profit d'une lecture **fragmentée, quotidienne et numérique.**

**Conclusion générale :**
La lecture est perçue **à la fois comme un outil (apprendre, comprendre), une expérience (voyager, ressentir) et parfois une contrainte (école, effort).**
La génération semble **clivée** entre une lecture **choisie (plaisir)** et une lecture **imposée (devoir)**.

Alors, conclure, les jeunes de notre lycée sont ouverts au numérique, il fait partie de leur quotidien, mais pour autant, le livre papier reste le support le plus incontournable.

# Rapport de la mission des Etats généraux de la lecture pour la jeunesse

Nicolas Georges, président

Agnès Magnien et Thierry Grognet, rapporteurs

Comité de pilotage

Sylvie Chokron

Louis Delas

Hella Feki

Timothée de Fombelle

Nicolas Georges

Sofia Nogueira

Marion Pérol

Dominique Rouet

Sylvie Vassallo

GOUVERNEMENT

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*